CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE

LES CHÂTEAUX DU CAMBRÉSIS (X^{ème}-XII^{ème} siècles) (Deuxième partie)

LA SUCRERIE DE GRAINCOURT

LES INVENTAIRES DE QUATRE ÉGLISES DU CAMBRÉSIS EN 1906 : THUN-L'ÉVÊQUE, SAINT-VAAST, VILLERS-OUTRÉAUX ET VILLERS-GUISLAIN

LA TRAGÉDIE D'ESCAUDOEUVRES (19 mai 1940)

NOS VILLAGES MÉCONNUS : CATTENIÈRES (Première partie)

UNE JOURNÉE D'ÉTÉ A WALINCOURT EN 1934

N° 20 - Janvier 1998 30,00 Francs TTC

CAMBRÉSIS TERRE D'HISTOIRE

JANVIER 1998
Numéro 20

Revue éditée par l'Association **"Cambrésis Terre d'Histoire"**
Siège social : Mairie de Les Rues des Vignes
Adresse : Boîte Postale 18 - 59258 Crèvecoeur-sur-l'Escaut

Copyright "Cambrésis Terre d'Histoire"

Directeur de la Publication : Nicolas DHENNIN

Dépôt légal Janvier 1998
ISSN : 1148-2591

Première de couverture : Une livraison de bière par la brasserie RICHEZ de Cattenières.

Revue imprimée à 500 exemplaires par Art Impressions à Cagnoncles

ÉDITORIAL

Chers lecteurs,

Nous ouvrirons tout d'abord cette 20ème publication en remerciant les municipalités concernées par le 80ème anniversaire de la ***"Bataille de Cambrai"*** d'avoir fait appel à notre Association pour proposer aux populations le récit des faits d'armes qui eurent pour cadre le Sud-Ouest de Cambrai en novembre 1917...
Par la force des choses, nous avons été amenés à travailler entre autres dans des villages du Pas-de-Calais, extérieurs à notre zone d'action habituelle (Graincourt, Havrincourt...), ce qui d'ailleurs n'est pas si gênant puisque toute cette frange orientale du Pas-de-Calais appartenait, il y a bien longtemps, au Cambrésis et que d'autre part, cette zone a un peu trop souvent tendance à être oublié par les érudits des deux départements...
Les lacunes sont donc comblées à travers cette revue avec un travail sur la sucrerie de Graincourt, un autre sur les châteaux du Cambrésis entre le Xème et le XIIème siécles, c'est à dire ***"le Cambrésis"*** au sens le plus large...
Le reste du Cambrésis n'est pas oublié, puisque nous faisons avec Cattenières notre première incursion dans les cantons de Carnières. Nous souhaitons de tout coeur vous proposer prochainement des articles concernant le canton de Solesmes ou du Cateau. Pour cela, il faut cependant que les habitants des villages qui se sentent un peu lésés n'hésitent plus à nous proposer leurs travaux, nous les publierons avec le plus grand plaisir...
Au sommaire de ce premier numéro (dont le prix a augmenté de 5,00 francs en raison de sa meilleure qualité d'imprimerie) de l'année 1998, année que nous vous souhaitons par ailleurs excellente, voici les articles qui vous seront proposés :

LES CHÂTEAUX DU CAMBRÉSIS (Xème-XIIème siècles)
Deuxième partie : Méthodes de recherche, implantation, répartition géostratégique et restitution chronologique des sites inventoriés.
Par Stéphanie LEKRAIE et Dominique DUSART . . . . . Pages 3 à 11

LA SUCRERIE DE GRAINCOURT
Par Béatrice BRICOUT . . . . . Pages 13 à 18

LES INVENTAIRES DE QUATRE ÉGLISES DU CAMBRÉSIS EN 1906 : THUN-L'ÉVÊQUE, SAINT-VAAST, VILLERS-OUTRÉAUX ET VILLERS-GUISLAIN
Par Cambrésis Terre d'Histoire . . . . . Pages 19 à 30

LA TRAGÉDIE D'ESCAUDOEUVRES (19 mai 1940)
Par Charles LERICHE . . . . . Pages 31 à 35

NOS VILLAGES MÉCONNUS : CATTENIÈRES
Première partie : Des origines à 1914.
Par Jean-François et Nicole LENGLET . . . . . Pages 36 à 48

UNE JOURNÉE D'ÉTÉ A WALINCOURT EN 1934
Par Paul MARTIN . . . . . Pages 49 à 50

COURRIER DES LECTEURS . . . . . Pages 51 à 55

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS-PUBLICATIONS . . . . . Pages 56 à 59

LES CHÂTEAUX DU CAMBRÉSIS (X^{ème}-XII^{ème} siècles)

Deuxième partie : Méthodes de recherche, implantation, répartition géostratégique et restitution chronologique des sites inventoriés.

Par Stéphanie LEKRAIE et Dominique DUSART

Ce second article (1) consacré aux châteaux du Cambrésis (X^{ème}-XII^{ème} siècles) s'articulera en trois points. Dans un premier temps nous présenterons les différentes méthodes de recherche utilisées (les textes, le cadastre et la toponymie, les supports iconographique et cartographique) pour inventorier les sites castraux du Cambrésis médiéval. Puis, nous analyserons l'implantation et la répartition géostratégique des châteaux du Cambrésis. Enfin, nous proposerons une restitution chronologique des sites inventoriés.

Les méthodes de recherche

- L'apport des textes

Pour dresser l'inventaire des fortifications en Cambrésis aux X^{ème}-XII^{ème} siècles, nous avons utilisé un certain nombre de sources narratives relatives à l'histoire de Cambrai et du Cambrésis. Les Gestes des évêques de Cambrai (2) ont été le point de départ de notre inventaire, mais d'autres sources (3) telles que la Chronique de Saint-André du Cateau-Cambrésis, la Chronique du Hainaut de Gislebert de Mons, *la Vita* de l'évêque LIEBERT ou encore les Annales de Cambrai de Lambert de WATTRELOS sont venues compléter notre recherche.

Lorsqu'ils évoquent un lieu fortifié, les auteurs médiévaux utilisent un certain nombre de vocables. Le dépouillement des sources citées ci-dessus nous a permis de dégager plusieurs expressions désignant une fortification. Ainsi, les termes *castrum, castellum, municipium, oppidum, munitio, domus ou turris* sont ceux que nous avons le plus fréquemment rencontrés. De nombreux travaux (4) ont montré la complexité de ce vocabulaire castral. En effet, un même terme peut désigner plusieurs types de fortifications, selon l'auteur et selon l'époque. Un auteur peut également employer plusieurs expressions pour désigner une même fortification. Par exemple, Lambert de WATTRELOS évoque le château d'Oisy-le-Verger en utilisant les termes *castrum, oppidum* ou encore *municipium*, tandis que l'auteur des *Gesta Pontificum Abbreviata per Canonicum Cameracensem*, contemporain de Lambert, préfère employer *castrum, castellum, et munitio*. On remarque que les auteurs sont plus sensibles à certains vocables qu'à d'autres.
Les dictionnaires (5) médiévaux attribuent aux termes *castrum, castellum* ou d'autres des sens généraux qui ne correspondent pas forcément à ceux rencontrés dans les chroniques ou les annales. Par conséquent, le seul moyen de connaître avec certitude le sens d'un mot désignant une fortification dans un texte, c'est de procéder à son étude sémantique (6). Les textes mentionnant expressément l'édification de mottes castrales sont relativement rares. Le plus souvent on trouve simplement la mention d'un *castellum*, d'un *castrum*, d'une *munitio*, ou encore d'un *municipium* sans plus de détails. L'apport des textes est donc important mais il ne permet pas toujours de déterminer avec précision le type de fortification rencontré.

- Le cadastre et la toponymie

Le cadastre napoléonien qui a l'avantage d'être en couleur est intéressant pour l'ancienneté des témoignages qu'il nous livre. Sa réalisation remonte au début du XIX^{ème} siècle. Il faut rappeler que depuis cette époque, le paysage a considérablement évolué notamment à cause des guerres ou du remembrement des terres. L'utilisation de l'aquarelle offre une excellente perception des zones d'eau, boisées ou encore marécageuses. Le cadastre est donc un des éléments de base de notre recherche puisqu'il peut apporter dans certains cas des informations précieuses sur un site castral et son environnement. Souvent les planches les plus anciennes du cadastre conservent parfaitement la trace des mottes féodales dont elles ont fossilisé la structure ancienne dans le dessin du parcellaire. C'est le cas notamment de la motte et de la basse-cour d'Hordain dont le tracé est parfaitement visible sur le plan cadastral de 1810 (figure 1).

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

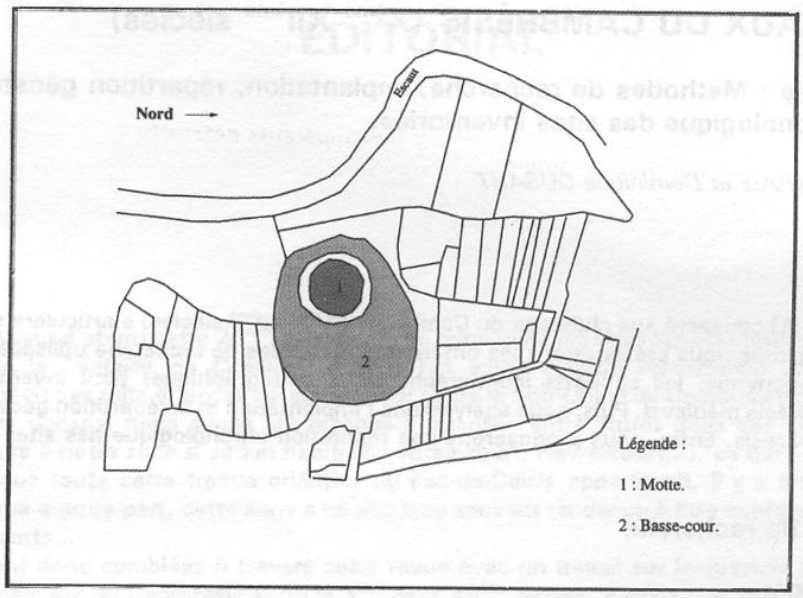

Figure 1 : Motte et basse-cour d'Hordain, d'après le plan cadastral de 1810, sans échelle

Le cadastre nous fournit également de précieux renseignements concernant la toponymie (7). La section B2 du cadastre de Noyelles-sur-Escaut dite du "Marais du Flot" (1824) laisse apparaître un emplacement appelé "Le château". Pour Busigny, les feuilles D1 et D2 de 1855, relatives au village mentionnent une "Rue de l'église au château" ainsi qu'une "Rue du fossé". Soulignons que ces toponymes ont totalement disparu du cadastre récent de la commune. Pour Proville, la section B2 du cadastre de 1837 mentionne au nord-ouest du village un lieu-dit "Le Château". Le cadastre récent d'Inchy-en-Artois (1988) mentionne une "Rue du château", une "Rue des murs du château" ainsi que l'existence de fossés. La mention des toponymes Château, Donjon, Motte, ne signifie pas pour autant l'existence d'une quelconque fortification. C'est le cas notamment pour Rumilly où l'on trouve une "Ruelle de la motte" ainsi qu'à Thun-L'Evêque où le cadastre napoléonien mentionne plusieurs lieux-dits dont "Les terres des mottes" et "La Turlotte". Notre travail a donc consisté à comparé le cadastre napoléonien au cadastre récent afin d'étudier l'évolution de la toponymie mais aussi celle de l'organisation du parcellaire depuis le début du XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. A Saint-Aubert (8), le cadastre de 1809 mentionne la présence d'une tour circulaire qui est détruite l'année suivante. A Bousies (9), la section C du cadastre de 1831 atteste l'emplacement d'une tour qui est démolie en 1842. Ceci montre bien l'intérêt du cadastre pour notre recherche.

- Les supports iconographique et cartographique

On trouve de nombreuses illustrations des châteaux du Cambrésis dans les Albums de CRÖY. Il s'agit d'une collection de 2500 gouaches éxécutées à la fin du XVI^{ème} siècle par divers dessinateurs des villes, villages et abbayes du sud des Pays-Bas (Nord-Pas de Calais, Belgique).
Ces gouaches sont à considérer avec précaution. En effet, elles nous donnent une vision postérieure des sites castraux qui nous intéressent. De plus les artistes ne reproduisent pas toujours ce qu'ils voient. Il leur arrive de recomposer le paysage à leur manière afin d'y faire apparaître certains détails ou au contraire d'en éliminer d'autres. Cependant, ces gouaches restent un outil de travail fondamental notamment pour les châteaux d'Arleux-Palluel, Bousies, Busigny, Havrincourt, Hordain, Inchy-en-Artois, Lécluse, Noyelles-sur-Escaut, Oisy-le-Verger, ou encore Sauchy-Lestrées, puisqu'elles nous donnent une image de ce que pouvaient être ces châteaux à la fin du XVI^{ème} siècle. On peut prendre l'exemple d'Oisy-le-Verger. La gouache des albums de CRÖY (10) montre qu'au XVI^{ème} siècle, il existe toujours une importante forteresse dans cette localité. L'espace vide ("le Bourg"), au centre de la commune actuelle, confirme la présence de cette fortification, d'autant qu'une imposante butte de terre est toujours visible à cet endroit.
Nous avons également utilisé les cartes de CASSINI qui datent du XVIII^{ème} siècle. Ces cartes sont souvent peu précises et peu claires du fait de leur grande échelle. On peut cependant les utiliser pour se faire une idée des anciens réseaux routier et hydrographique ainsi que de la couverture végétale du Cambrésis.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

L'implantation et la répartition géostratégique des sites

- L'implantation des sites

Le site d'implantation d'une motte est déterminé par des impératifs défensifs ou économiques. Le choix se porte donc en priorité sur un site propice à la défense, au fond d'une vallée, ou au sommet d'une colline. Comme le relief du Cambrésis ne présente pas de fortes dénivellations, peu de châteaux sont établis en haut des collines (Bousies, Crèvecoeur, Oisy-le-Verger), tandis que les sites de fond de vallée sont beaucoup plus fréquents (Havrincourt, Noyelles-sur-Escaut ou encore Rumilly-en-Cambrésis). L'établissement à proximité d'une rivière ou d'un marais résulte de considérations purement défensives, car l'obstacle fourni par l'eau garantit la sécurité des châteaux. Ainsi bien, qu'étant dominés par les reliefs environnants, les châteaux cambrésiens disposent néanmoins d'atouts défensifs majeurs grâce à l'eau et aux marécages qui les entourent (figure 2).

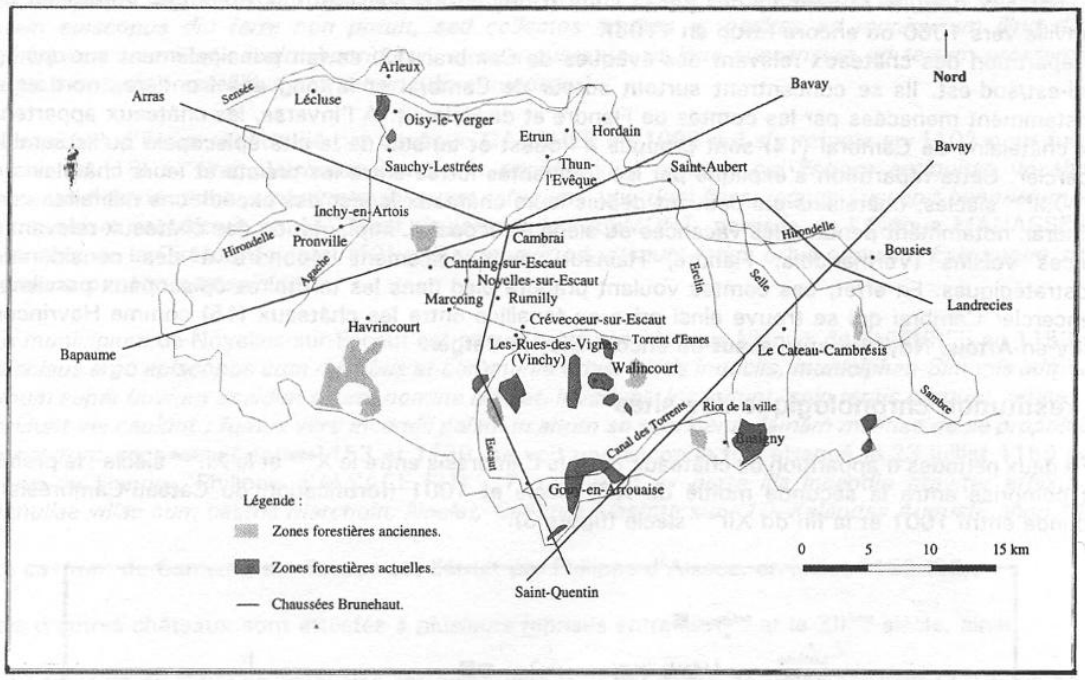

Figure 2 : Implantation des châteaux dans le comté épiscopal de Cambrai

La plupart des sites inventoriés sont implantés aux abords d'une voie d'eau ou d'un chemin qui leur permettent de contrôler un grand axe de communication comme une chaussée Brunehaut : c'est le cas pour Rumilly situé à l'ouest de la voie reliant Cambrai à Saint-Quentin. D'autres sites comme Lécluse ou Pronville sont établis près de voies secondaires reliant notamment Cambrai à Bapaume, à Arras ou à Douai. Si la proximité de voies terrestres est recherchée, celle des voies d'eau l'est tout autant puisque de nombreux châteaux sont édifiés près de cours d'eau importants tels que l'Escaut ou la Sensée, ainsi les sites de Thun-L'Évêque et de Lécluse. D'autres comme Inchy-en-Artois ou Pronville sont implantés près d'un petit cours d'eau, l'Hirondelle, qui inonde leurs fossés.
Enfin, la plupart des châteaux cambrésiens se trouvent en zone forestière comme Busigny, Havrincourt, Inchy-en-Artois ou encore Walincourt, dont l'implantation s'explique par la recherche de bois de construction. Ainsi le *castrum* (11) de Vinchy (Les Rues des Vignes), édifié vers 979, est constitué de terre et de bois. La construction et la destruction presque immédiate de cette forteresse rurale prouvent qu'il ne s'agit pas d'un château en pierre.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Dans la plupart des cas étudiés, le château fixe autour de lui une population attirée par sa protection, d'autant qu'il est situé souvent aux abords des voies de circulation favorisant les échanges. A l'inverse, le château peut constituer une contrainte pour la population environnante, soumise aux malversations du seigneur (12).
Les établissements castraux du Cambrésis fixent donc l'habitat autour d'eux comme en témoignent les cas très signicatifs d'Oisy-le-Verger et de Rumilly dont l'emplacement castral se retrouve aujourd'hui au centre de l'habitat actuel.

- La répartition géostratégique des sites

Les luttes politiques opposant aux X^{ème}-XII^{ème} siècles les évêques, les châtelains et les princes voisins entrainent inévitablement de multiples conflits qui se traduisent par des sièges et des reconstructions de châteaux. En fonction de ces critères, on a pu définir trois groupes de châteaux pour le Cambrésis médiéval. Le premier correspond à des châteaux jamais détruits appartenant généralement à de puissants personnages comme les évêques et les châtelains (Hordain, Saint-Aubert ou encore Walincourt). Le second groupe rassemble quant à lui des châteaux réédifiés après un siège et relevant eux-aussi de puissants seigneurs (Inchy-en-Artois, le Cateau-Cambrésis ou encore Thun-L'Évêque). Le dernier ensemble regroupe les châteaux détruits et abandonnés par la suite (Gouy-en-Arrouaise et Les Rues des Vignes en 979, Pronville vers 1060 ou encore Étrun en 1103).
La répartition des châteaux relevant des évêques de Cambrai (13) se fait principalement sur une ligne nord-est/sud-est. Ils se concentrent surtout autour de Cambrai et le long des frontières nord et est, constamment menacées par les comtes de Flandre et de Hainaut. A l'inverse, les châteaux appartenant aux châtelains de Cambrai (14) sont groupés à l'ouest et au sud de la cité épiscopale qu'ils semblent encercler. Cette répartition s'explique par les fréquentes luttes entre les prélats et leurs châtelains aux X^{ème}-XII^{ème} siècles, châtelains qui peuvent depuis leurs châteaux lancer des expéditions militaires contre Cambrai, notamment pendant les vacances du siège épiscopal. L'implantation des châteaux relevant des princes voisins (Vermandois, Flandre, Hainaut) peut également répondre à des considérations géostratégiques. En effet, ces comtes voulant prendre pied dans les territoires épiscopaux parviennent à encercler Cambrai qui se trouve ainsi prise en tenailles entre les châteaux (15) comme Havrincourt, Inchy-en-Artois, Noyelles-sur-Escaut ou encore Oisy-le-Verger.

La restitution chronologique des sites

Il y a deux périodes d'apparition de châteaux dans le Cambrésis entre le X^{ème} et le XII^{ème} siècle : la première est comprise entre la seconde moitié du X^{ème} siècle et 1001 (fortification du Cateau-Cambrésis), la seconde entre 1001 et la fin du XII^{ème} siècle (figure 3).

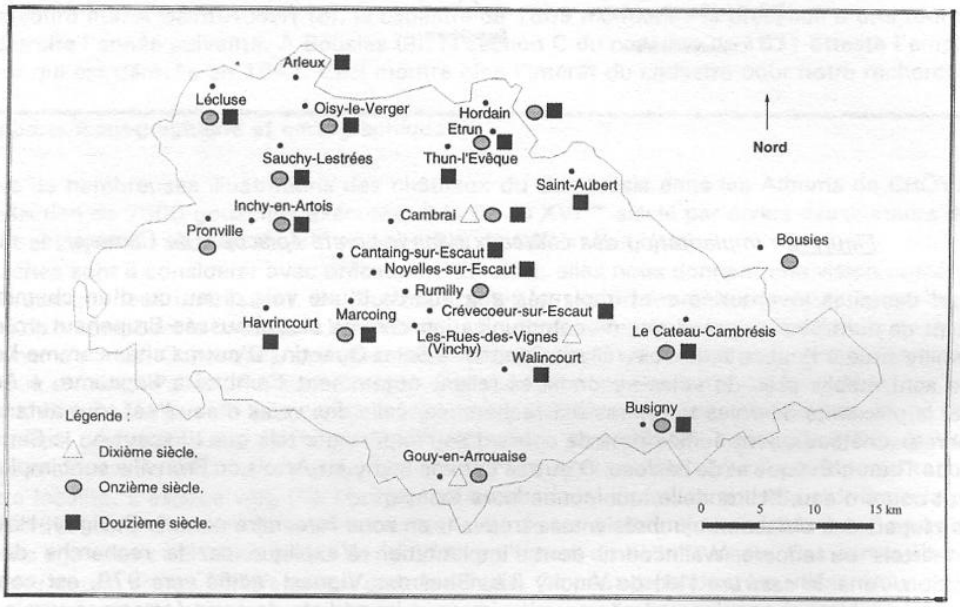

Figure 3 : Répartition des châteaux du X^{ème} au XII^{ème} siècles

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Peu de châteaux sont attestés antérieurement à 1001, si ce n'est deux qui illustrent la volonté d'expansion d'Otton, fils du comte Albert de VERMANDOIS : Gouy-en-Arrouaise et Vinchy édifiés à peu de distance de Cambrai vers 979. Le troisième qui est le château Sainte-Marie ou Le Cateau-Cambrésis vise à défendre la cité épiscopale de Cambrai. En effet, l'évêque ERLUIN, en prise à d'incessantes attaques venues de la Thiérache, demande à l'empereur Otton III, la permission d'élever une forteresse dans cette région afin de protéger Cambrai. En 1001, il obtient par un privilège impérial, la permission d'établir un *castellum* dans un lieu nommé Vendelgies sur les bords de la Selle ensuite appelé Le Cateau-Cambrésis. Les sources narratives attestent la construction de la plupart des châteaux à partir de 1060. La multiplication des sites castraux est à mettre en relation avec la querelle des Investitures qui entraine de fréquentes vacances du siège épiscopal. Les féodaux (châtelains, princes voisins ou seigneurs locaux) profitent alors de ces périodes de troubles pour édifier des châteaux et opprimer la cité de Cambrai. Néanmoins des châteaux ont une durée d'existence limitée ainsi :

- Le *municipium* de Proville est construit vers 1060 par le châtelain de Cambrai Hugues d'OISY (16) : "*Post paucos autem dies in Cameracensi pago non longius a civitate quam decem milibus, apud quendam* ***locum Porrivalem*** *dictum,* ***municipium*** *firmavit, in quod introiens cum satellitibus suis, res vicinas devastabat episcopii, transeuntes diripiens, circumquaque manentes afficiens rapinis.*
Ce château est détruit aussitôt par l'évêque LIEBERT (1051-1076) venu l'assiéger par surprise (17) : "*Hoc autem episcopus diu ferre non potuit, sed collectos equites et pedites ad municipium illud direxit.* ***Municipium*** *vero illud assultu opprimitur, et coangustatum et igne succensum ad terram prosternitur ; sicque locus ille a satellibus et a latrunculis emundatur*".

- L'*oppidum* d'Etrun est fortifié par l'évêque GAUCHER en 1099 qui s'y réfugie en 1102 pour fuir ses opposants (18) : "*Stat Galcherus interea in* ***oppido*** *quod fecerat, cui* ***Estrum*** *antiquitas vocabulum posuerat. Fuit per tempus plurimum ibi suum refugium, ubi, dum licet, regium suscepit beneficium.*
Cet *oppidum* est détruit en 1103 par Godefroid de RIBEMONT, partisan de l'évêque MANASSES, et défenseur de la Cité de Cambrai (19) : *Congregavit ad ultimum istius urbis populum* ***Estrumque*** *stravit* ***oppidum****, pontificis hospicium.*

- Le *municipium* de Noyelles-sur-Escaut est pris et brûlé par l'évêque Nicolas de CHIÈVRES en 1153 (20) : *Nicolaus ergo episcopus cum militibus et communia urbis, finitis induciis,* ***municipium*** *Simonis admodum firmum super fluvium Scaldim situm, nomine* ***Nodlet****, invadunt, incendunt, solo tenus obruunt, omnes fere occidunt vel capiunt ; fumus vero incendii palam in altum se subrigens, famam malitiae de se propolabat.*
Ce *castrum*, reconstruit entre 1153 et 1159, se voit une seconde fois attaqué le 23 juillet 1159 par le comte de Flandre, Philippe d'ALSACE (21) : *Terram vero ex parte illa incendio graviter afflixit, ubi nonnullae villae cum castris Marchoin,* ***Noelet****, Cantium, vastata sunt 10. Kalendas Augusti, anno 1159.*

- Le *castrum* de Cantaing-sur-Escaut est détruit par Philippe d'Alsace, en juillet 1159 (22).

Mais d'autres châteaux sont attestés à plusieurs reprises entre le X^{ème} et le XII^{ème} siècle, ainsi :

- Le *castellum* de Gouy-en-Arrouaise est édifié vers 979 par Otton de VERMANDOIS (23) : *His ad sua receptis, nec longum, Otto predium illud* ***Gogicum****, quia sibi esset, Arnulfo presumpta vendicatione eripuit, ibique* ***castello*** *munito, urbem hanc, quia nec longe distat, frequenti incursione concitavit.*
Vers 1095, tandis que MANASSES fortifie un *castellum* à Rumilly, un autre seigneur Amaury de GOUY, renforce son *castrum* de Gouy. Tous deux relèvent leur château du comte de Flandre ROBERT (24) : *Nam Hugo et Amolricus et Manasses et Ansellus nominati superius adversus illum gravius consurrexerunt undique, timentes castra perdere, quae struxerant illicite, dum erant sine presule.*
Le château de Gouy-en-Arrouaise est détruit vers 1095 par l'évêque GAUCHER (25) : ***Goih castrum****, quod fuerat situm in arrogantia, cepit idem vi maxima, Dei iuvante gratia.*

- Le *castrum* de Sauchy-Lestrée (26) est détruit par l'évêque Gaucher à la fin du XI^{ème} siècle, en même temps que d'autres châteaux : ***Munitionem*** *aliam,* ***Salcih****, latronum foveam, que hanc vastabat patriam, cepit per fortitudinem.*
En 1158, le comte de Flandre Philippe d'ALSACE restaure le *castrum* qui est démoli la même année par le châtelain de Cambrai, Simon d'OISY (27) : *Philippus comes denuo in Maio partem exercitus sui contra Simonem hostem pessimum et rebellem in unum convocat, et* ***castrum de Saucy****, concilio quorumdam adversus Osiacum cum maximo labore et fortitudine construxit, quod postea ab eodem Simone obrutum fuit 5. Kalend. Ianarii.*

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Quelques uns des châteaux répertoriés en Cambrésis sont attestés sur moins d'un siècle, ainsi :
- L'*oppidum* de Crèvecoeur-sur-Escaut est construit en 1120 par Hugues II d'OISY, châtelain de Cambrai, en lutte avec l'évêque BURCHARD (28) : *Hinc castellanus nimiam succensus in iram et in mortale commotus odium adversus pontificem, in villa de* ***Crevecuerh*** *firmavit* ***opidum****, Cameraceci proximum, quod fore intendebat intus urbi et terae foris ad intolerabile detrimentum.*
En 1177, Simon d'OISY, fils d'Hugues, tient le *castrum* de Crèvecoeur-sur-Escaut en fief du comte de Hainaut BAUDOUIN V (1171-1195) (29) : *..., Hugo de OISI, qui a comite Hanoniensi* ***castra*** *duo ad comitatum Hanoniensem pertinentia in feodo ligio tenebat, scilicet* ***Crivecuer****...*

- Le *castrum* d'Havrincourt, bien qu'assiégé par le comte de Flandre Philippe d'ALSACE en 1159, n'est pas détruit à cette date (30) : *Nondum finita guerra inter Philippum comitem et Simonem, albescentibus messibus prae maturitate, populum suum denuo comes Philippus in unum congregat, ad debellandum Simonem properat, exercitum tandem ante* ***Havennencurt*** *protahit, illic per dies aliquot sedit.* ***Castrum*** *impugnat, sed expugnat, quoniam propter Aedigii nepotis Simonis amicitiam dimisit ac deseruit ; partem tamen muri illius* ***castri*** *confregit.*
En 1192, le comte de Flandre et de Hainaut fait hommage à l'évêque de Cambrai, Jean, pour la châtellenie de Cambrai et plusieurs *castra* dont ceux d'Havrincourt et d'Arleux-Palluel (31) : *Eodem tempore quadragesimali dominus comes dominus comes domino Johanni Cameracensi electo hominium fecit super castellaria Cameracensi in* ***castris*** *Oisi et* ***Havrancort*** *et* ***Paluel****, que eorum dominus ab ipso in feodo tenere debebat...*

- L'*oppidum* de Marcoing est édifié en 1101 par le comte de Flandre Robert II, afin d'oppresser la cité épiscopale de Cambrai et punir ainsi les partisans de l'évêque GAUCHER (32) : *Sic ruribus dissipatis fugastique agricolis, ut ista urbs continuis premeretur angustiis, firmavit comes* ***oppidum*** *apud villam* ***Marchonium****, sic urbi antepositum, quod sibi tollit exitum, tollitque foris omnia huiusmodi venalia, panem, carnem, sal, nemora, vinum, fructus et cetera.*
Le *castrum Marchonium* est détruit en même temps que ceux de Noyelles-sur-Escaut et de Cantaing sur Escaut en 1159 par le comte Philippe d'ALSACE (33) : *Terram vero ex parte illa incendio graviter afflixit, ubi nonullae villae cum castris Marchoin, Noelet, Cantium, vastata sunt 10; Kalendas Augusti, anno 1159.*

- Le *castrum* de Walincourt est pris par Jacques, fils de Nicolas d'AVESNES en 1169 (34) : *Iacobus filius Nicolai de Avennis post pentechosten multitudine permaxima coadunata,* ***castrum Valucurt*** *pugnando congregitur, occisis interius plurimis, castrum sibi restituit.*
En 1191, le château de Walincourt apparaît dans une liste de *castra* ayant échappé à l'autorité des évêques de Cambrai (35) : *Sed ecce in die Domini, infedelitatis timenus argui, quia, nobis quasi nescientibus, de integritate et dignitate episcopali quaeque pretiosa deperierunt,* ***castra*** *videlicet ista Paluel, Oisy, Haveraincourt, Crivecuer,* ***Wallaincourt****, Busignies, Saint-Obers, Hordain, et facta sunt nobis quasi clavus in oculis.*

- La *munitio* de Thun-L'Évêque est élevée par Nicolas de CHIÈVRES (1136-1167) avant 1153, date à laquelle elle est détruite (36) : *..., ne novae circumquaque surgerent* ***munitiones, Thunium-Epicopi****, quod domnus Nicolaus episcopus construxerat,...*
En 1153, les troupes du comte de Flandre avec l'aide du châtelain de Cambrai Simon d'OISY, détruisent l'*oppidum* de Thun-L'Évêque pourtant bien défendu par les troupes de l'évêque Nicolas (37) : *Is vero infidelis apud* ***Timium villam*** *praesulis recto tramite robur exercitus duxit ; illius oppidi habitatoribus solemniter feriantibus, subito irruit super eos dirae mortis imago ; mox illorum vox mutatur, dans et ad aethera planctum.*
En 1169, l'évêque Pierre d'ALSACE, successeur de Nicolas de CHIÈVRES, prend possession des ruines de la *domus* épiscopale deux années auparavant (38) : *..., domnus heros inter episcopales ruinas statim reperit* ***domum Thumii*** *a suis civibus indiscrete destructam esse ac combustam.*

D'autres châteaux cambrésiens sont attestés sur une période d'un siècle environ :
- L'*oppidum* de Busigny est détruit en même temps que celui de Bousies à la fin du XI^{ème} siècle par l'évêque GAUCHER pour rétablir son autorité (39) : *Prostavit duo alia presul Galcherus* ***oppida, Buzegniis et Buzeias*** *pecunarium lancea.*
Vers 1188, Baudouin V de HAINAUT tente de relever son *castrum* de Busigny de Philippe d'ALSACE, mais y renonce finalement devant les exigences du comte flamand (40) : *Ad hec comes Flandrie respondit quod, si confederationi facte cum domino rege Francorum renunciare vellet, et* ***castra*** *quedam, scilicet Wallaincort, Perreusmont et* ***Businias*** *ab eo in feodo susciperet, ipse eum juvaret ; alioquin eum nequaquam juvaret. Comes auten Hanoniensis in nullo fidem suam volens ledere, confederationi facte cum domino rege nequaquam voluit renunciare";...*

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

- Le *municipium* d'Inchy-en-Artois est édifié vers 1060 par le châtelain de Cambrai, Hugues d'OISY, pendant la lutte l'opposant à l'évêque LIEBERT (41) : *Hugo igitur ille destructo **municipio** ad aliud divertit, cui Inceium antiquitas nomen imposuit, paredasque et mala plurima in episcopum repetivit.*
Le 29 juillet 1157, la tour d'Inchy-en-Artois est prise par le comte de Flandre Thierry après un siège de neuf jours (42) : *Philippus ergo comes adolescens, post discessum patris multitudine congregata, dominica post pentechosten prima, contra Simonem perrexit, in feria secunda apud **hyncy** ; tandem ibi **castra** locavit, pernoctavit, totum usque ad **turrim** vastavit.*

Quelques établissements castraux ont une durée d'existence supérieure à un siècle, ainsi :
- Le château de Lécluse qui est pris en 1054 par l'empereur Henri III alors en guerre contre le comte de Flandre (43) : *Laboranti igitur homini et quaerenti id ipsum percifere, **portae Clausulae** illius apertae sunt de media nocte ; sicque **Clausulam** illam introivit imperator, facta inimicorum suorum resistere volentium non minima caede.*
Le *castrum* est mentionné en 1185, lorsque Philippe d'ALSACE, y met en place une garnison (44) : *Similiter contra comitem Hanoniensem **castra** castellum in Cameracesio, Duacum, Cawercin, **Sclusam**, et alia multa tam militibus equitibus et peditibus munire oportebat comitem Flandrie,...*

- Le châtelain de Cambrai Hugues d'OISY retient l'évêque LIEBERT prisonnier dans son *municipium* d'Oisy-le-Verger vers 1060, (45) : ..., *et ad **Oiseium municipium** suum ita nudum asportare, clausumque in custodia retinere.*
Il existe toujours en 1191, lorsque le comte de Flandre et de Hainaut BAUDOUIN rend hommage à Jean, évêque de Cambrai, pour la châtellenie de Cambrai et divers châteaux dont celui d'Oisy-le-Verger.

- La cité épiscopale de Cambrai est fortifiée à la fin du IX^{ème} siècle par l'évêque DODILON, afin de la protéger des invasions normandes (46) : *Hic autem **exstructis muris**, menia **urbis** in tantum ampliavit, ut monasterium sancti-Autberti, quod extra erat, infra **murorum** ambitum cohiberet.*
En 953, l'enceinte urbaine est restaurée par l'évêque FULBERT devant la menace hongroise (47) : *Quo perterritus Fulbertus episcopus, impigre imminentem ruinam previdens, **urbem** attentiore cura muniri exercuit,...*
Enfin, Cambrai est à nouveau fortifiée par l'évêque GERARD II (1076-1092) qui entoure la ville d'une muraille (48) de pierre : *Unde eisdem civibus auxiliantibus, totam in circuitu civitatem, **vallo ligneo** prius compositam, ipse episcopus munivit **muro** lapideo fortius, **fossatis** relevatis et plurimis inter **murum** coedificatis **turribus**. **Castellum** etiam infra civitatem, in quo etrant et aecclesia beatae genitricis Dei et cenobium sancti Autberti, **muro** excelso firmavit, **fossato** relevato alto et terribili.*

- La fortification du Cateau-Cambrésis remonte à 1001, lorsque l'évêque de Cambrai ERLUIN obtient la permission d'y ériger une forteresse. Vers 1103-1104, le comte de Flandre ROBERT II (1087-1111), qui détient la ville du Cateau-Cambrésis, fait réparer la tour de pierre dont une partie s'était écroulée, ainsi que le mur d'enceinte (49) : *Denique maximam partem **turris** quae ceciderat, et **murum in circuitu**, sicut hactenus cernitur, reparavit, excepta aula cum ecclesia, quam domnus Gerardus II. aedificavit.*
En 1183, PHILIPPE (1128-1191), détenteur de la prévôté de cette ville depuis 1179, en conflit avec le comte de Hainaut BAUDOUIN V (50) installe une garnison au Cateau-Cambrésis : *Castris autem terre sue in marchia contra regnem Francorum ornatis et militibus et aliis hominibus munitis, militibusque et servientibus equitibus et peditibus contra comitem Hanoniensem in Geralmont, in Leusa, in Duaco, **in Castello, in Camerachio**...*

Dans les prochains articles, nous préciserons dans quelles circonstances (militaires politiques, économiques), les châteaux cambrésiens des X^{ème}-XII^{ème} siècles ont été édifiés mais également qui en sont les initiateurs (seigneurs locaux, châtelain, évêque, comtes voisins). Nous montrerons enfin que ces châteaux appartiennent à des réseaux et qu'ils répondent, du moins pour la majorité d'entre eux à une véritable politique castrale.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Sources et bibliographie :

(1) Voir S. LEKRAIE et D. DUSART, Les châteaux du Cambrésis (X^{ème}-XII^{ème} siècles) : première partie (présentation du cadre géographique, géopolitique et administratif), Cambrésis Terre d'Histoire, n° 19, septembre 1997, pages 3-10.

(2) Gesta Pontificum Cameracensium, éd. L-C BETHMANN, M.G.H., S.S., tome VII, Hanovre, 1846, pages 393-525 ; Gesta Episcoporum Cameracensium Continuata, éd. G. WAITZ, M.G.H., S.S., tome XIV, Hanovre, 1883, pages 183-253.

(3) Chronicon S. Andreae Castri-Cameracesii, éd. L-C BETHMANN, M.G.H., S.S., Hanovre, 1846, pages 526-550 ; Chronique de Gislebert de Mons (1040-1195), éd. L. VANDERKINDERE, nouvelle édition, Bruxelles, sans date ; Vita Lietberti Episcopi Cameracensis auctore Rodulfo monacho S. Sepulcri Cameracensis, éd. A. HOFMEISTER, M.G.H.;, S.S., tome XX,-2, Hanovre, 1934, pages 836-868 ; Lamberti Waterlos annales Cameracenses, M.G.H., S.S., tome XIV, Hanovre, 1881, pages 503-554.

(4) J.F. VERBRUGGEN. Note sur le sens des mots *Castrum, Castellum* et quelques autres expressions qui désignent une fortification. Revue belge de philologie et d'histoire. 1950. pages 147-155 ; A.DEBORD. *Castrum* et *Castellum* chez Adémar de Chabannes. Archéologie médiévale. 1979, pages 97-113.

(5) J.F. NIERMEYER. Mediae latinitatis lexicon minus, 2ème édition, Leiden, 1984.

(6) D.DUSART. Vocabulaire castral et châteaux du Cambrésis (X^{ème}-XII^{ème} siècles) d'après les Gesta Episcoporum Cameracensium. Mémoire de maîtrise sous la direction de R. LE JAN, Université de Valenciennes. 1995, pages 9-84.

(7) H. COLLIN. De l'enceinte préhistorique au château médiéval : les sites fortifiés de la Lorraine au Moyen-Age, enseignements de la topographie et de la toponymie. Le pays lorrain, 1973, pages 185-210.

(8) S. LEKRAIE, Châteaux et seigneurs de Saint-Aubert, mémoire de D.E.A. sous la direction de S. LEBECQ, Université de Lille III, 1997.

(9) B. BÉCAR. Recherches sur la tour du château de Bousies. Mémoires de la Société Archéologique d'Avesnes. 1876. pages 80-82.

(10) Albums de CRÖY, édit. J-M. DUVOSQUEL, tome 19, Comté de Hainaut III : gouvernance d'Arras 2ème partie, Bruxelles, Crédit Communal, 1988, pl. 159.

(11) M. ROUCHE. Vinchy : le plus ancien château à motte. Mélanges d'histoire et d'archéologie médiévale en l'honneur du doyen M. de BOÜARD, Genève-Paris, 1982, pages 365-369.

(12) Vers 979, Otton, fils du comte Albert de VERMANDOIS, fortifie un *castrum* à Gouy-en-Arrouaise et rend tributaires tous les habitants des villes et des campagnes. Voir Gesta Episcoporum Cameracensium, Op. cit. page 443, livre I, chapitre 103 : *Sed ut reliqua taceam, nihil gravius, quam contra Ottonem prefatum Gogicensis castri, ferebat, qui tanta et tam creba incursione urgebat, ut omnes agricolas villarum, sed et totius urbis homines fecisset sibi tributarios.*

(13) Onze des sites répertoriés semblent relever directement de l'autorité épiscopale ; ce sont les châteaux d'Arleux-Palluel, de Bousies, de Cambrai (les remparts et le château de Selles ?), de Cantaing-sur-Escaut, d'Étrun, d'Havrincourt, du Cateau-Cambrésis, de Marcoing, de Rumilly et de Thun-L'Évêque.

(14) Neuf des sites étudiés semblent placés sous la juridiction des châtelains de Cambrai entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle : Arleux-Palluel, Cambrai (les remparts et le château de Selles ?), Crèvecoeur sur l'Escaut, Havrincourt, Inchy en Artois, Noyelles sur Escaut, Oisy le Verger et Pronville.

(15) A partir de la seconde moitié du X^{ème} siècle, de nombreux châteaux relèvent des comtes voisins qui développent à l'égard du comté une politique d'annexion. Les entreprises qu'Otton, fils d'Albert de VERMANDOIS, a menées à l'encontre du Cambrésis sont attestées en 979 par l'édification des châteaux de Gouy et de Vinchy. Au cours du XI^{ème} et du XII^{ème} siècles, ce sont les comtes de Flandre et de Hainaut qui pratiquent la plus farouche politique d'annexion à l'égard du Cambrésis, puisque des châteaux comme Arleux-Palluel, Busigny, Gouy-en-Arrouaise, Havrincourt, Hordain, Inchy-en-Artois, Le Cateau-Cambrésis, Lécluse, Marcoing, Noyelles-sur-Escaut, Oisy-le-Verger, Rumilly, Sauchy-Lestrée et même Walincourt sont sous leur contrôle pendant des périodes plus ou moins longues.

(16) Gesta Lietbert Episcopi, Op. cit., page 495, chapitre 19.

(17) Ibid., page 495, chapitre 19.

(18) Gesta Galcheri Episcopi Cameracensis, éd. G. WAITZ, M.G.H., S.S., tome XIV, Hanovre, 1883, page 203, chapitre 25, strophes 442-443.

(19) Ibid., page 204, chapitre 26, strophe 456.

(20) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, op. cit., année 1153, page 528.

(21) Ibid., année 1159, page 532.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

(22) Ibid., année 1159, page 532.

(23) Gesta Episcoporum Cameracensium, Op. Cit, Livre I, page 440, chapitre 96.

(24) Gesta Galcheri Episcopi Cameracensis, Op. cit., page 190, chapitre 7, strophes 108-109.

(25) Ibid., page 190, chapitre 7, strophe 123.

(26) Ibid., page 191, chapitre 7, strophe 134.

(27) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, Op. cit., année 1158, page 531.

(28) Gesta Burchardi, éd. G.WAITZ, M.G.H., S.S., tome XIV, Hanovre 1883, page 214, chapitre 5.

(29) Chronique de Gislebert de Mons, Op. cit., page 122, chapitre 83.

(30) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, Op. cit., année 1159, page 532.

(31) Chronique de Gislebert de Mons, Op. cit., année 1159, page 532.

(32) Gesta Galcheri Episcopi Cameracensis, Op. cit., page 200, chapitre 17, strophes 359-361.

(33) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, Op. cit., année 1159, page 532.

(34) Ibid., année 1169, page 553.

(35) Gesta Pontificum Abbreviata per Canonicum Cameracensem, M.G.H., S.S., tome VII, Hanovre, 1846, page 510, chapitre 26.

(36) Ibid., page 508, chapitre 20.

(37) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, Op. cit., année 1153, page 528.

(38) Ibid., année 1169, pages 551-552.

(39) Gesta Galcheri Episcopi Cameracensis, Op. cit., page 197, chapitre 13, strophe 299.

(40) Chronique de Gislebert de Mons, Op. cit., pages 225-226, chapitre 147.

(41) Gesta Lietberti Episcopi, Op. cit., page 495, chapitre 19.

(42) Lamberti Waterlos Annales Cameracenses, Op. cit, année 1157, page 531.

(43) Gesta Lietberti Episcopi, Op. cit., page 494, chapitre 13.

(44) Chronique de Gislebert de Mons, Op. cit., page 181, chapitre 118.

(45) Gesta Lietberti Episcopi, Op. cit., page 496, chapitre 22.

(46) Gesta Episcoporum Cameracensium, Op. Cit, Livre I, page 424, chapitre 65.

(47) Ibid., livre I, page 428, chapitre 75.

(48) Gesta Gerardi II Episcopi, éd. L.C. BETHMANN, M.G.H., S.S., tome VII, Hanovre, 1846, page 499, chapitre 5.

(49) Chronicon S.Andreae Castri-Cameracesii, éd. L.C. BETHMANN, M.G.H., S.S., tome VII, Hanovre, 1846, livre III, page 546, chapitre 27.

(50) Chronique de Gislebert de Mons, op. cit., page 171, chapitre 114.

Stéphanie LEKRAIE et Dominique DUSART

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Catalogue de l'exposition « la Vigne en Cambrésis depuis l'époque Gallo-Romaine jusqu'au XVIIè siècle ».

Suite à la première édition de la "fête de la vigne" qui a eu lieu sur l'Archéo'site de Les Rues des Vignes le 19 octobre dernier, nous vous proposons le catalogue de l'exposition intéressant la culture de la vigne en Cambrésis entre le XIII^{ème} et le XVII^{ème} siècles...

Pour en savoir plus sur l'histoire de la vigne depuis ses origines (au III^{ème} millénaire avant Jésus-Christ) et sur l'importance du vin et de la vigne en Cambrésis depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XVII^{ème} siècle, il vous est toujours possible de commander auprès de notre Association (B.P. 18 - Crèvecoeur-sur-l'Escaut) le catalogue de l'exposition réalisé par "Cambrésis Terre d'Histoire" pour la première "fête de la Vigne" qui a eu lieu sur l'Archéo'site, le 19 octobre dernier, pour la somme de 15,00 francs (+ 4,50 francs de frais de port).

Depuis ses origines, "Cambrésis Terre d'Histoire" éprouve un attachement particulier pour cette petite commune de la vallée du Haut-Escaut qu'est Bantouzelle (Cf. La conférence-exposition en 1991).

En témoignage de reconnaissance au soutien qu'a toujours manifesté la municipalité à notre égard, André CARRÉ, Sylvia DAVOINE et Gérard GAILLARD se sont engagés à écrire une histoire du bourg depuis *"les gués de Bantonz"* (en 717) jusqu'au Bantouzelle de 1996... Aujourd'hui, c'est chose faite et plus de mille ans d'histoire du village vous sont contés au sein d'un livre plein de vie...

En se plongeant dans cet ouvrage, on croit entendre le galop du cheval de Raoul de Bantouzel parcourant sur son fier destrier les rives de l'Escaut pour prêter allégeance aux moines de l'abbaye de Vaucelles; on pleure le sort de la triste cité de *"Bantouzez en Cambrésis"* meurtrie à la fin du XVI^{ème} siècle en raison du soutien de Servais de GLIMES à l'infâme BALAGNY; on s'étonne devant le rayonnement que connait Bantouzelle grâce à son activité potière; on croit à nouveau entendre les Bantouzellois sortir du cabaret de *"la tête d'aulx"* pour danser autour de l'arbre de la liberté planté sur l'ancienne place seigneuriale, danses qui font bientôt place au chant des processionnaires qui viennent implorer de nuit à la chapelle du lieu la mère du Sauveur.
C'est ensuite l'image de MILLET, sortant de l'ancienne ferme de la Vaucelette, qui surgit à l'esprit, ce personnage audacieux qui apporte vers 1900 le labeur et la prospérité à une population de tisseurs en coton, de paysans et d'artisans composée de plus de mille âmes...
C'est enfin le son du canon qui point, celui qui annonce l'arrivée des 381 chars du Royal Tank Corps qui s'élancent à l'assaut du village, pendant qu'une population désemparée trouve refuge dans les corons de la cité de Denain...
Au retour, le décor est apocalyptique, mais il faut oublier et reconstruire. De l'exode, beaucoup ne sont point revenus, mais une société faite de petits commerçants et artisans se recrée comme autrefois...
A une guerre succède une autre, puis à nouveau, c'est le chant des enfants de la *"Colonie"* que l'on entend, c'est le village qui se pare de mille feux et retrouve son dynamisme grâce aux efforts de chacun.

Dans cet album de souvenirs que "Cambrésis Terre d'Histoire" a décidé d'ouvrir pour vous, vous découvrirez certainement l'aspect que pouvait avoir votre rue autrefois, vous retrouverez peut-être la photographie jaunie d'un grand-père dans une société locale, vous apprécierez les jolies vues du village actuel... ainsi vous aurez fait le voyage de Bantouzelle d'hier à aujourd'hui.

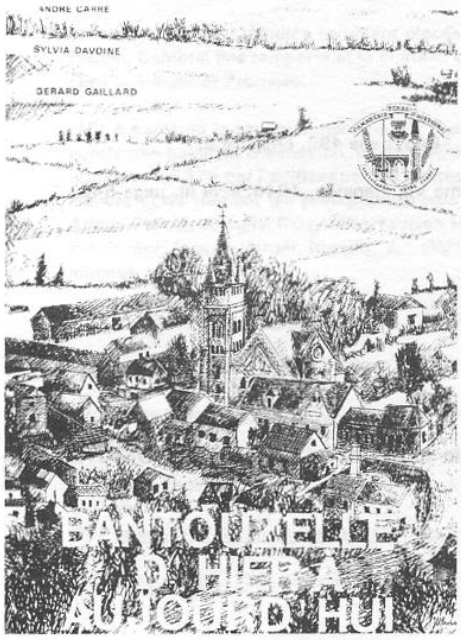

BANTOUZELLE D'HIER A AUJOURD'HUI

Si cet ouvrage vous intéresse, celui-ci est désormais disponible auprès de l'Association (Cambrésis Terre d'Histoire - B.P. 18 - 59258 Crèvecoeur-sur-l'Escaut) pour la somme de 140,00 francs (+ 21,00 francs de frais de port).

HISTOIRE DES SUCRERIES DE GRAINCOURT-LEZ-HAVRINCOURT

Par Béatrice BRICOUT

Grâce à la collaboration de Madame SAMIER et de M. Jean MAIRESSE, de Graincourt, Jean-Claude LESNIAK vous propose sous ces quelques lignes la synthèse d'un travail universitaire effectué par Béatrice BRICOUT, qui a pour thème l'histoire d'un établissement industriel de renom qui se situait dans le Pas-de-Calais, mais aux marches des arrondissements de Cambrai et d'Arras...

Au début du XIX^{ème} siècle, par suite du Blocus Continental mis en place par les ennemis de l'Empire Français, les Antilles ne parvinrent plus à fournir à leur Métropole le sucre de canne. Bientôt, l'Allemagne effectua des expériences prouvant la possibilité d'extraire du sucre de certaines variétés de betteraves. L'empereur Napoléon I^{er} apprit cette découverte et décréta l'ensemencement de 30.000 hectares de betteraves sucrières sur l'ensemble du pays. Le messsage passa si bien qu'en 1812, on trouvait déjà 40 sucreries en France. Après la sucrerie de Neuville-Saint-Rémy (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 19), voici la sucrerie de Graincourt...

*** La fabrication du sucre à partir de la betterave**

Quatre étapes sont nécessaires pour obtenir du sucre à partir d'une betterave :

1) Nettoyer les betteraves, enlever les radicules, le chevelu et la terre. Ce travail était effectué par les femmes.
2) Transporter les betteraves dans une râperie.
3) Une fois réduites, les betteraves sont pressées. Le sucre ainsi obtenu contient encore beaucoup de déchets. On retire ceux-ci grâce à la procédure de défication avec de l'acide sulfurique et de la chaux, utilisés l'un après l'autre.
4) Après passage dans des chaudières, on concentre le jus au moyen d'appareils à évaporation.
En ce début du XIX^{ème} siècle, ces techniques inquiètent beaucoup les populations...

*** Le Waterloo des entreprises sucrières**

Après la défaite de Napoléon I^{er} à Waterloo, plus personne ne s'intéressa au sucre de betterave jusque dans les années 1830...
Vers cette date, les affaires reprirent grâce aux capitaux avancés par l'État. En 1843, le Ministre de la Marine et des Colonies déposait devant l'Assemblée un projet de loi susceptible à ses yeux de sauver la sucrerie coloniale : il s'agissait d'arrêter toutes tentatives de fabrication de sucre de betteraves et d'indemniser par un crédit de 40 millions tous les fabricants de sucre de betterave.
THIERS, alors premier ministre consacra l'abandon de toute idée de rachat des entreprises locales et instaura le 2 juillet 1843 l'égalité des taxes entre les sucreries françaises et celles des colonies.

*** Situation du village de Graincourt avant la construction de la première fabrique de sucre**

Si l'on en croit le maire de Graincourt DEHARVENG, vers 1836, la commune de Graincourt avait déjà plus de 200 métiers établis dans la commune, occupant les habitants au tissage du coton ou de la laine de mérinos. L'activité textile connaissait un tel succès que les cultivateurs avaient beaucoup de difficultés pour trouver les bras nécessaires au travail de la moisson. De ce fait, la commune pensa que les tisseurs ne quitteraient pas leur métier pour se livrer à la fabrique de sucre de betteraves, activité qui ne durerait qu'une partie de l'année.

*** La Fabrique de sucre DAZIN-FAILLE (1836-1862)**

En janvier 1836, M. FAILLE, médecin à Cambrai, projeta de construire une fabrique de sucre à Graincourt. Son beau-frère, M. DAZIN, cultivateur, lui ayant proposé de s'associer à son entreprise, décida de construire une fabrique de sucre dans sa ferme située rue de Marcoing.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

La sucrerie fut entièrement bâtie en brique et tous les toits furent couverts en ardoises. D'autre part, la propriété était entourée de murs de briques et séparée des autres habitations par une large rue.
Au Nord, elle était entourée de champs. A l'Est, elle était séparée de la propriété bâtie par un terrain labouré de 81 pieds de large. A l'Ouest, une terre de 86 pieds de large la séparait des autres habitations.
Selon les deux associés, cette ferme était l'endroit le plus propice pour établir la sucrerie.

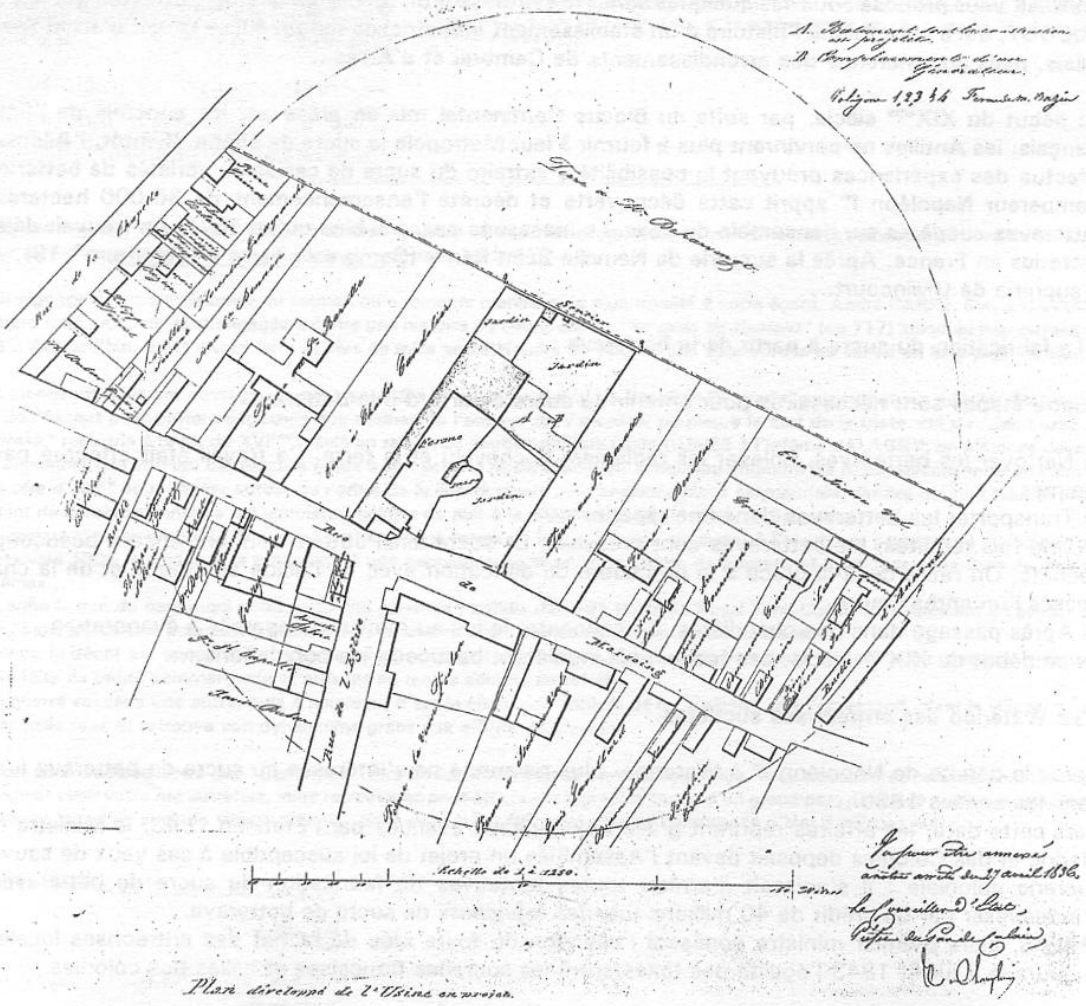

Emplacement de la sucrerie DAZIN de Graincourt en 1836, d'après le plan cadastral annexé au projet d'établissement de la sucrerie

Mais, lorsque les petits cultivateurs prirent connaissance de ce projet, à la messe dominicale, ils s'alarmèrent. Ils redoutaient de voir leurs baux de location s'élever et même doubler.
Aussi, M. DEHARVENG, maire de la commune, entreprit-il d'écrire une lettre confidentielle au Préfet, dans laquelle il s'opposait à l'installation d'une sucrerie. Une sucrerie aurait apporté, selon ses termes, *"un grand préjudice à l'agriculture dans un pays où les terres sont peu productives"*.
Dans sa lettre au Préfet, M. FAILLE estime au contraire que cette usine placée dans une commune très populeuse serait fort utile à la classe ouvrière car celle-ci manquait de travail pendant la saison la plus rigoureuse...
Le Préfet, se trouvant confronté à ces deux lettres demanda au Maire de plus amples explications.

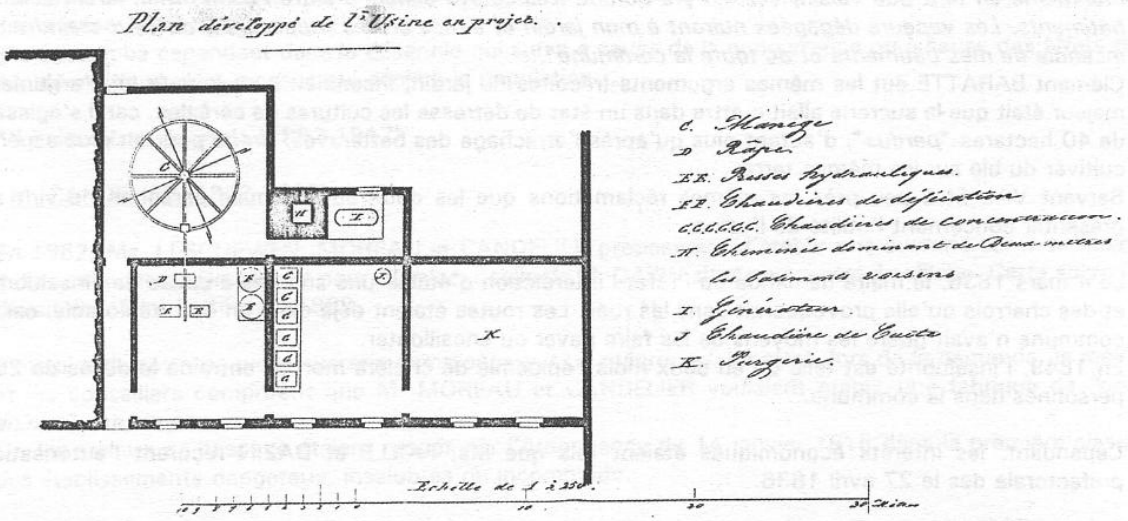

Plan développé de la sucrerie de Graincourt en 1836

Photographie de l'emplacement de la première sucrerie (actuelle demeure de M. FLAVIGNY)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Le Préfet procéda donc à une information d'incommodo (article 7 du décret du 15 octobre 1810 relatif aux établissements insalubres ou incommodes).
Trois personnes s'y présentèrent :
Jean-Louis DEVILLERS, cultivateur déclara : *"L'usine est nuisible à la commune par son insalubrité et à moi-même en tant que voisin, car il n'y a qu'une très courte distance entre l'usine, mon jardin et mes bâtiments. Les vapeurs dégagées nuiront à mon jardin et à mes arbres fruitiers. Et, on peut craindre un incendie de mes bâtiments et de toute la commune"*...
Clément BARATTE eut les mêmes arguments (récoltes du jardin, incendie...), mais pour lui, l'argument majeur était que la sucrerie allait mettre dans un état de détresse les cultures de céréales, car il s'agissait de 40 hectares *"perdus"*, d'autant plus qu'après l'arrachage des betteraves, on ne pourrait plus espérer cultiver du blé sur les mêmes terres.
Servant VAL fit à peu près les mêmes réclamations que les deux autres, mais personne ne vint se présenter concernant l'utilité de l'usine.

Le 4 mars 1836, le maire demanda au Préfet l'interdiction d'établir une sucrerie à cause de l'insalubrité et des charrois qu'elle provoquerait dans les rues. Les routes étaient déjà dans un état déplorable, car la commune n'avait guère les moyens de les faire paver ou encaillouter.
En 1849, l'insalubrité est telle qu'en deux mois l'épidémie de choléra-morbus entraina le décès de 250 personnes dans la commune...

Cependant, les intérêts économiques étaient tels que Ms. FAILLE et DAZIN reçurent l'autorisation préfectorale dès le 27 avril 1836.

En 1845, DAZIN demanda l'autorisation de remplacer sa chaudière à vapeur pour la fabrication du sucre par une chaudière à la houille fonctionnant à la pression maximale de 5 atmosphères.
L'autorisation fut signée le 5 juin 1846.
Pour la sécurité, chaque chaudière fut pourvue de deux soupapes de sûreté placées à chaque extrémité de la chaudière avec un manomètre à air libre placé en vue du chauffeur, gradué en atmosphère et dixième d'atmosphère.

La sucrerie de Graincourt pendant l'occupation allemande (1916-1917)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

En octobre 1845, le maire Louis LESAGE procéda à une information de *"commodo vel incommodo"* de 12 jours. Cependant, l'établissement faisant vivre depuis une dizaine d'années de nombreux ouvriers, l'information ne reçut pas de signatures défavorables.

Située au coeur du village, modernisée grâce aux bons soins de M. DAZIN, l'entreprise échappa à la crise des années 1847-1850.
Elle succomba cependant dans la décennie qui suivit à cause de la concurrence ou à cause des effets de l'épidémie de choléra-morbus qui décima la population...

*** La deuxième sucrerie (1862-1917)**

- M. CANDELIER (1862-1898) :

En 1862, Ms. LESCHEWEN, MOREAU et CANDELIER proposèrent d'établir une sucrerie sur le territoire de la commune de Graincourt pour remplacer celle de M. DAZIN située au centre du village. Cette sucrerie devait être faite le 24 avril 1862.

L'histoire de cette nouvelle sucrerie commença par un quiproquo. En effet, lors de la demande, le maire et les conseillers comprirent que M. MOREAU et CANDELIER voulaient établir une fabrique de *"noir animal"* dans la commune.
Or, les ateliers de l'espèce étaient rangés par l'ordonnance du 14 janvier 1815 dans la première classe des établissements dangereux, insalubres ou incommodo.

Après deux mois d'information, CANDELIER s'étonna de la lenteur administrative, car en 1855, puis en 1857, DAZIN et le marquis d'HAVRINCOURT avaient déjà présenté les mêmes pièces et avaient obtenu plus rapidement satisfaction. Il ne demandait pourtant rien d'autre que la construction d'une sucrerie avec ses accessoires...

En fait, il y eut méprise car CANDELIER avait été si précis dans son projet de construction moderne, qu'il porta le trouble dans les esprits de la mairie.
Lorsqu'il expliqua qu'il comptait mettre dans sa sucrerie des fours pour *"revivifier le noir"* et des appareils de gaz et de vapeur, la mairie interpréta qu'il voulait construire quatre fabriques !!!

Il convient de resituer ce personnage de CANDELIER : Pierre Joseph CANDELIER était né à Graincourt le 19 avril 1812 de l'union de Pierre-Antoine CANDELIER et de Marie-Anne DERRET et était issu d'une vieille famille graincourtoise. De son mariage avec Césarine LENGRAND, de Briastre, Pierre Joseph eut plusieurs enfants dont Charles César, né le 22.05.1851 à Cambrai qui reprit la fabrique de sucre et Clémence, née le 21.02.1850 à Cambrai qui fut la mère du célèbre aviateur cambrésien Louis BLÉRIOT. Signalons qu'en 1885, Charles César CANDELIER et son épouse Pauline BRUNEAU se rendirent également propriétaires du château d'Escaudoeuvres...

Pour en revenir à la sucrerie CANDELIER de Graincourt, il nous parait nécessaire d'expliquer le fonctionnement de certaines machines de cette époque et notamment la fabrication et l'utilisation de ce fameux *"noir animal"*.
Le *"noir animal"* est tiré des résidus osseux d'animaux. Dans le cadre de la fabrication du sucre, le *"noir animal"* a un pouvoir décolorant plus ou moins marqué suivant qu'il est à l'état de poudre ou à l'état de morceaux. Appliqué à des sirops mixtes (mélange de sirop vierge et de sirop de refonte) et en quantités représentant la même dépense, il donnait lieu à une décoloration très satisfaisante. On employait 84 kg de *"noir animal"* pour 100 hectolitres de sirop mixte.
Après agitation et chauffage à 85° pendant un quart d'heure, le sirop mixte était filtré dans les filtres presses. Le *"noir animal"* était ensuite réutilisé comme engrais dans l'agriculture...

- DELLOYE (1898-1917)

Vers 1898, la fabrique de sucre de M. CANDELIER fut vendu à M. DELLOYE après enchère à la bougie. Cette enchère entraina de nombreuses déceptions : M. LEJOSTE discuta ainsi âprement l'acquisition de la sucrerie, regrettant de n'avoir pu l'acheter...

Joseph DELLOYE était le fils de Charles DELLOYE et de Fanny SCHALBERT (qui s'étaient unis en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Lille, le 24 janvier 1865), le petit-fils de M. DELLOYE-LELIÈVRE, premier

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

président de la Chambre de Commerce de Cambrai, qui s'était rendu acquéreur d'une amidonnerie à Marcoing, de participations dans la teinturerie WALLERAND de Cambrai, dans les mines d'Aniche...
La famille DELLOYE s'installa à Iwuy après l'acquisition de la sucrerie-distillerie de ce village, le 19 mars 1852.
Joseph DELLOYE qui avait effectué ses études au Collège Notre-Dame de Cambrai, puis au collège de Marcq s'installa, quant à lui, tout près de la sucrerie de Graincourt.
De son union avec Thérèse VERLEY, il eut neuf enfants : Madeleine, Marguerite, Joseph, Geneviève, Georges, Thérèse, Solange, Robert et Françoise. Rappelons qu'il fut également maire de Graincourt et reçut la médaille de chevalier de la Légion d'Honneur.

Jusqu'en 1914, la sucrerie de Graincourt suivit l'évolution des moyens de production du sucre de betteraves en essayant de se moderniser à chaque fois qu'elle le pouvait.
Point d'appui et moyen de contrôle pendant la première Guerre, il est très probable que cette fabrique tomba en novembre 1917 sous les bombardements de la *"Bataille de Cambrai"* et ne fut jamais reconstruite...

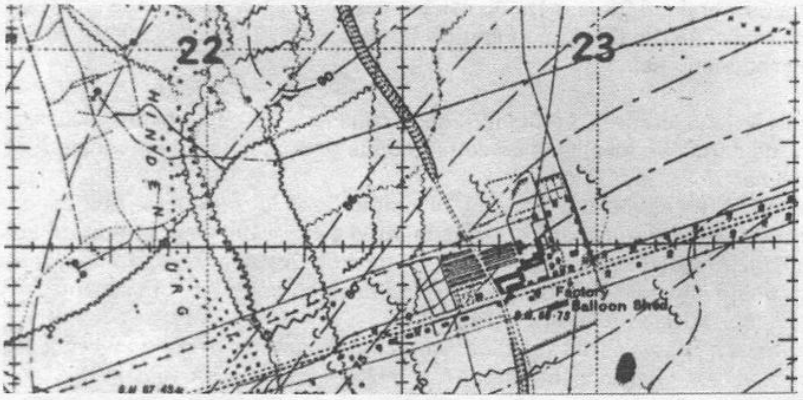

80 années après les tourments de la guerre : Vestiges de la sucrerie de Graincourt...

Béatrice BRICOUT

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

INVENTAIRE DE QUATRE ÉGLISES DU CAMBRÉSIS EN 1906 : THUN-L'ÉVÊQUE, SAINT-VAAST, VILLERS-OUTRÉAUX ET VILLERS-GUISLAIN...

Par Cambrésis Terre d'Histoire

Cet article a été rédigé grâce à la collaboration de M. Pierre MOLLET, Ms. Yvon PREZ et LASSERON, de l'abbé François WAYMEL (†) et du professeur Alfred LORRIAUX.

Après 1870, les éléments les plus influents de l'Église sont favorables à une restauration monarchique. Lorsque les Républicains arrivent au gouvernement en 1879, ils font très vite comprendre aux Catholiques qu'ils n'ont pas oublié cet engagement et dissimulent souvent la timidité de leurs réformes sociales par un vigoureux anticléricalisme (Cf. Cambrésis Terre d'Histoire, n° 3 et 4).
Ainsi, en 1880, une loi retire tout droit d'enseigner dans le Supérieur aux membres des congrégations non reconnues par l'État...
Malgré le *"Ralliement"* des Catholiques à la République en 1890, les Radicaux reviennent au pouvoir en 1899 et *"le petit père COMBES"* fait de l'Anticléricalisme le centre de sa politique. Après la loi de séparation de l'Église et de l'État (le Traitement des prêtres par l'État est remplacé par le *"denier du culte"*), on procède au printemps 1906 à l'Inventaire des biens meubles des églises...
La France est divisée en deux et interprète positivement ou négativement ces mesures.
Comme vous allez pouvoir le constater dans les témoignages qui suivent, le Cambrésis est également divisé sur la question : dans les trois premiers textes, des prêtres s'insurgent contre la procédure des Inventaires, dans le quatrième texte, un personnage anticlérical, de tendance radicale-socialiste, se réjouit des Inventaires et se gaussent de la réaction des Catholiques face aux Inventaires...

- L'Inventaire de l'église de Thun-L'Évêque (jeudi 8 mars 1906, 13 heures)

Depuis 1902, le curé de Thun-L'Évêque est un dénommé Joseph WATTIEZ.
Voici ce qu'il a écrit au verso d'une publicité vantant les vins de Bordeaux destinée *"à venir en aide aux prêtres qui désireraient augmenter leurs revenus"*...

"Il y a quelques années, on chassait de France des religieux et des religieuses sous prétexte qu'ils avaient fait voeu d'obéissance. Cette obéissance cependant ne les obligeait qu'autant que les ordres donnés n'étaient point contraires aux droits supérieurs de leur conscience.
Aujourd'hui, on commande à des Français une besogne que réprouve certainement toute conscience droite et loyale et, sous prétexte d'obéissance, ces mêmes français pour accepter cette besogne n'hésitent plus à passer au delà des récriminations de leur conscience.
Je n'ai pas à juger monsieur, le Sentiment qui dirige aujourd'hui votre conduite, mais frère de religieux expulsés, je ne pouvais pas me taire.
Il me semblait pouvoir faire le rapprochement entre l'obéissance des religieux chassés et l'obéissance du fonctionnaire laissant au bon sens populaire le soin d'apprécier de quel côté on trouve le plus de grandeur d'âme et de dignité de caractère.
Vous vous présentez donc ici dans l'intention de procéder à l'inventaire de notre église.
Vous n'attendez pas de moi j'espère que je réponde à votre appel et que d'une manière ou d'une autre, je me prête à cette besogne.
Citoyen français, enfant de la Sainte-Église, prêtre et curé pour moi à tous ces titres, je m'y refuse nettement et sur toute la ligne.
Je me refuse à cet inventaire parceque vous n'avez pas qualité vous même pour l'opérer. Vous êtes agent des finances et non pas des domaines. La loi est formelle sur ce point.
Je m'y refuse parcequ'y consentir serait actuellement faire oeuvre de renégat et dans toutes les actions religieuses, dans tout ce qui regarde l'Église et ses droits, je ne puis reconnaître qu'un seul maître : le Souverain Pontife et mon évêque son représentant qui a formellement condamné et réprouvé la loi de séparation et tout ce qu'elle renferme. Je la condamne et la réprouve avec lui.
Je me refuse à cet inventaire parce que si j'y participais, je foulerais aux pieds ce que j'ai de plus sacré, ma conscience de prêtre et de curé et tâcherais du même coup la confiance qu'ont en moi tous les honnêtes habitants de cette paroisse. Il y a 60 ans , cette église ressemblait à une grange, c'est leur expression. Si elle est aujourd'hui moins indigne du Dieu qui l'habite, elle le doit uniquement à la

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

générosité de particuliers et spécialement de mes vénérés prédécesseurs de pieuse mémoire.
Pas une statue, pas un meuble au pied duquel on ne puisse inscrire le nom d'un généreux donateur.
Les quelques vases sacrés ont été achetés par des paroissiens pour remplacer ceux qui ont été volés il y a quelques années.
Gardien attitré de cette église et de tout ce qu'elle renferme, je commettrais donc un acte de félonie si je consentais à une mesure qui doit quoi qu'on en dise aboutir à une spoliation.
Je sais qu'en dépit du droit et de la justice vous accomplissez cet inventaire aujourd'hui en quelques jours par surprise ou par force. Ce sont là des procédés bien indignes d'un gouvernement qui se respecte.
Quand un grand pays comme la France en arrive à réglementer sa police et ses armées contre de braves gens qui ne disent rien à personne, qui prient dans une église, mais qui veulent garder ce qui leur appartient...".

La belle loi que celle qui commande l'inventaire des Églises. Combien elle obtient de sympathies dans le pays et qu'ils furent bien inspirés nos députés, qui sous l'empire des loges, la donnèrent aveuglément à la France. Que ne viennent-ils la faire exécuter en personne et s'assurer et jouir de leurs propres yeux de l'accueil qu'on lui fait. C'était donc ce jeudi 8 mars à 1 heure, le tour de Thun-L'Évêque. Disons aussitôt pour l'honneur et la bonne réputation de la paroisse que pas une âme qui vive dans la commune ne voulut se prêter en quoi que ce soit à l'éxécution d'une telle besogne. Mr NOEL, percepteur, s'en doutait-il ? Ou en était-il prévenu ? C'est à croire, car pour éviter les affronts, il eut soin d'arriver avec tout le personnel voulu.
Un commissaire de Cambrai, des témoins inconnus, le sieur PASQUIER et LEMIRE. La gendarmerie et quatre cantonniers commandés et soutirés des villages voisins lui tenaient compagnie et l'avaient précédé. Les choses se passent ici comme ailleurs, plus rapidement peut-être qu'ailleurs, car dans le Cambrésis, ces Messieurs manoeuvrent comme en pays conquis. Mr le percepteur de par la loi, n'a pas le droit de faire l'inventaire. On le lui fait remarquer.

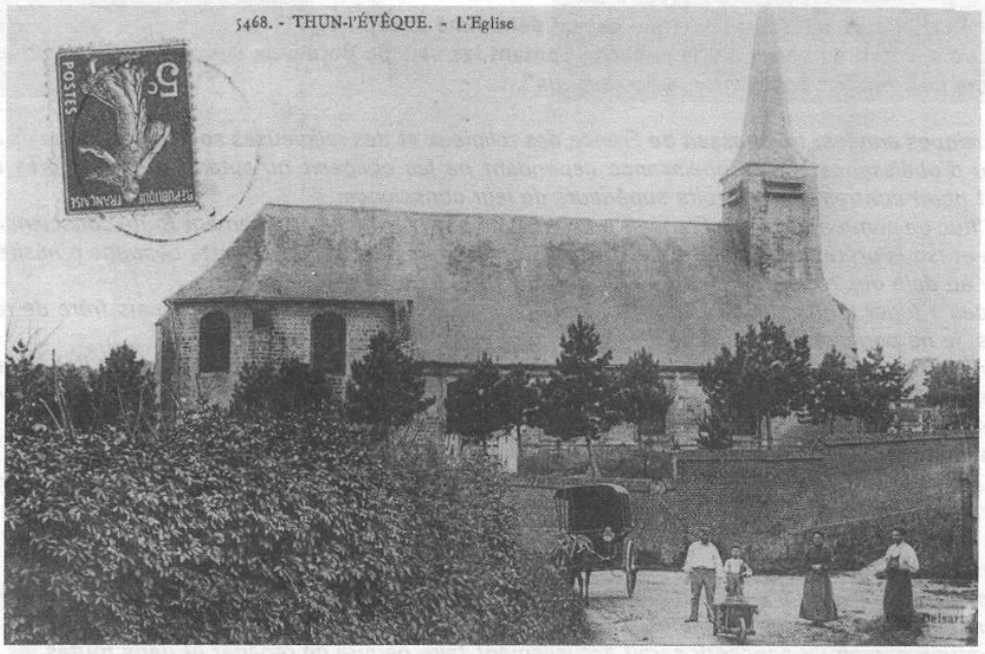

L'église de Thun-L'Évêque avant 1914

Monsieur passe outre. Les clefs de l'église lui sont refusées. Monsieur se retire et cinq minutes après fait arriver un arrêté du Préfet lui ordonnant de poursuivre sa besogne, ce qu'il fait une heure plus tard.
Entre temps, la cloche sonne, la population s'amasse dans le cimetière et autour de l'église, à l'heure dite, l'opération recommence.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Protestation de M. le Curé. M. le Percepteur fait remarquer que l'inventaire n'est qu'une mesure conservatrice. M. le Curé lui répond que l'inventaire des biens des religieux que les liquidateurs vendent encore tous les jours lui donne le plus formel démenti.
Sur le refus d'ouvrir après sommations, les quatre cantonniers s'attaquent à la porte.
A ce moment, un cri de réprobation et d'indignation de toute la foule : il faut que la gendarmerie fasse menaces sur menaces et demande noms sur noms pour obtenir un peu de calme.
La porte résiste à toutes les pesées : on l'attaque à coups de pioche. Elle est déchiquetée.
Après un quart d'heure de ce répugnant travail, une ouverture permet aux inventorieurs de pénétrer dans l'échine. Dans l'église, un groupe de personnes chante et prie. L'inventaire se fait rapidement, on enfonce et fracture les portes de la sacristie et la besogne terminée, ces Messieurs s'éloignent au milieu des cris de *"Liberté"*.
La foule entre à l'église. On récite deux dizaines de chapelets. Après deux visites à la sacristie chacun se retire profondément attristé.

- L'inventaire de l'église de Villers-Outréaux (1er mars 1906 à 13 heures)

En 1906, Maître Joseph-Désiré LAISNAY (1841-1922) est curé à Villers-Outréaux depuis 1902 et Maître Louis LIONET (né en 1877), vicaire. Lorsque le curé vient s'opposer aux Commissaires qui tentent de fracturer les portes de l'église, il est soutenu par une partie importante de la population.

Aujourd'hui 1er mars à 2 heures, M. MUTTE, percepteur à Walincourt, devait faire l'inventaire de l'église de Villers-Outréaux...
A une heure, au moment où la foule s'apprête à entrer dans son église pour prier son Dieu, les gendarmes postés près de la mairie, enfourchent leur monture et se postent aux diverses rues et routes donnant accès à la place, empêchant les fidèles de passer.
En vain, plusieurs personnes invoquent le droit qu'elles ont de circuler librement, de se promener si bon leur semble, d'aller à l'église si cela leur plait.
En vain, Ms LAISNEY et LIONET, curé et vicaire de la paroisse veulent parlementer avec les gendarmes. Il leur est répondu que des ordres sont donnés, qu'on ne célèbre pas d'office en ce moment, que l'accès de l'église est interdit sauf au clergé et aux membres du Conseil de fabrique pour toute la durée des opérations...

L'église de Villers-Outréaux avant 1914 (Collection B. BANCOURT)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Et voilà où nous en sommes arrivés, où nous sommes descendus. Pourrait-on dire dans ce pays de France, qui se vante tant de posséder la Liberté, et qui, de fait, subit le plus honteux des esclavages...
Les sans-patrie peuvent librement manifester l'impiété et l'irréligion peuvent s'afficher sans entraves. Il n'est pas jusqu'aux cortèges grotesques, parfois obscènes du Carnaval qui ne puissent entraver la circulation sous l'oeil bienveillant de la police ou tout au moins jouir de la rue librement.
Mais aux catholiques, on dénie tout droit car parait-il la République serait en danger s'ils jouissaient de la liberté et s'ils pouvaient, se réclamant du droit commun prier à leur aise dans l'église...
La Franc-maçonnerie l'a ainsi ordonné.
On alla même jusqu'à parler d'arrêter ceux qui refuseraient d'obéir aux gendarmes et qui forts de leur droit, voudraient forcer la consigne...

On nous rapporte à ce sujet un détail assez piquant et que feront bien de méditer ceux qui doivent encore subir l'inventaire. Si les portes n'avaient pas été solidement fermées, l'église aurait été occupée militairement pendant l'heure du dîner, et les catholiques auraient eu la douleur de ne pouvoir pas même en approcher.
Mais, ne trouvant aucune entrée libre, les exécuteurs de la loi furent forcés d'attendre l'heure fixée pour l'opération... Une à une, par petits groupes, un certain nombre de personnes parviennent cependant à entrer dans l'église.

La cloche vigoureusement mise en branle sonne à toute volée : tout à coup le tocsin résonne, la foule grossit à chaque instant.
Les abords de la place sont noirs de monde, l'heure approche...
M. l'abbé LAISNEY, curé, son vicaire, les membres du Conseil de fabrique, groupés autour d'eux se placent à la porte par laquelle entrent ordinairement les fidèles.

Deux heures sonnent, voici les Inventoriens...
"Examinez les biens !" crie quelqu'un et l'on constate avec étonnement que les deux témoins ne sont autres que l'instituteur communal et le garde.
S'adressant à M. le Curé après lui avoir décliné ses nom et qualité, M. MUTTE, lui demande par trois fois s'il veut consentir à lui remettre les clefs de l'église et de la sacristie.
Il essuie un triple refus, le 3ème encore plus énergique que les autres...
Se tournant vers M. CAILLIEZ, président du Conseil de fabrique, ils lui font la même sommation, mais sans plus de succès.
Devant cette attitude résolue, brusquement, il tourne les talons et reprend le chemin de la Mairie.
"Vous ne partirez pas sans nous avoir entendus. Vous écouterez notre protestation" lui crient Ms. le Curé et le Vicaire.
Peine inutile, M. MUTTE continue son chemin. Aussitôt, sur la place et dans l'église éclate le cantique *"Nous voulons Dieu"* poussé par des centaines de poitrines. C'est un moment inoubliable.

Le cantique terminé, M. le Curé demande le silence et après que M. CAILLIEZ au nom du Conseil de fabrique ait fait entendre une énergique protestation, il lit à son tour d'une voix vibrante, bien entendue de tous, la déclaration suivante :

" Monsieur,

Vous venez d'entendre la protestation du Conseil de Fabrique. Je veux y joindre ma protestation personnelle...

Vous vous présentez ici au nom de l'État en vertu d'une loi votée récemment. Je ne reconnais à l'État aucun droit ni sur cette église, ni sur ce qu'elle renferme. L'église appartient aux catholiques, ce qu'elle renferme a été acheté ou donné par les catholiques et pour les catholiques... La loi que vous invoquez a été solennellement réprouvée et condamnée par le Souverain Pontife...
Comme le Pape et avec le Pape, je la réprouve et je la condamne...

Cette loi, toute inique qu'elle est, ne vous donne aucun droit de faire l'inventaire, l'article 3 dit expressément :
"Dès la promulgation de la présente loi, il sera procédé par les agents de l'administration des domaines à l'inventaire descriptif et estimatif". Vous êtes un agent des Finances, vous n'êtes pas un agent des Domaines, vous n'êtes pas qualifié pour faire l'inventaire au nom de la Loi, je vous récuse.
Fussiez vous agent des Domaines, je ne protesterais pas moins au nom de la justice. Car, cette Loi qu'on

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

appelle hypocritement "Loi de séparation" est en réalité une Loi de spoliation et de persécution. Garantit-elle le droit de propriété ?
Non, car dès aujourd'hui, elle nous enlève une partie des biens que nous possédons légitimement, et elle prévoit dans un avenir prochain des cas où on nous enlèvera le reste.

Nos populations catholiques l'ont compris, et voilà pourquoi de divers côtés, sans que ce mot s'adresse à leur personne vos collègues ont entendu retentir à leurs oreilles ce cri : "A bas les voleurs".
Vous obéissez à vos chefs. Moi, j'obéis à mes chefs et je suis leur fier exemple en vous disant "je ne vous donnerai ni renseignements, ni clefs"...

Faîtes appel à la force et à la violence, si cela vous plait.
Dans le noble pays de France, l'oppression n'a qu'un temps, et un jour, un jour prochain, je l'espère, nous chanterons avec enthousiasme le triomphe de la justice et de la liberté...
J'en ai pour garant cette indignation contenue que vous pouvez lire sur tous les visages, ce frémissement qui d'un bout de la France à l'autre étreint, je ne dirai pas les coeurs chrétiens, mais les hommes simplement honnêtes...
Je réserve pour le présent et l'avenir tous mes droits, et tous les droits de mes paroissiens...

Je déclare assister à votre inventaire en simple particulier, d'une manière purement passive. Je réclame l'insertion de ma protestation dans votre procès-verbal !".

Cette lecture est accueillie par des applaudissements nombreux et nourris et, aussitôt les cantiques reprennent de plus belle...
Au bout de vingt minutes d'attente, M. le Curé prie le brigadier de gendarmerie de prévenir l'inventorieur, qu'il lui donne 5 minutes pour venir entendre les protestations, faute de quoi la porte sera fermée et le procès verbal dressé. Le brigadier revient apportant comme réponse un double arrêté préfectoral enjoignant l'emploi de la force !!! Et voilà comment on respecte la loi !

Aussitôt, une triple protestation est faite. Curé, Vicaire, Président du Conseil de fabrique font remarquer qu'il a été matériellement impossible au percepteur d'en référer au Préfet depuis qu'il s'est retiré, que la loi est violée par ceux là même qui prétendent l'appliquer. Rien n'y fait. L'exécution est pour trois heures.

Alors un coup de force se produit : gendarmes, gardes occupent la porte, empêchant de la refermer. Après plusieurs bousculades, les chants reprennent plus nourris encore.

Quand à 3 heures l'inventorieur se présente flanqué de ses deux témoins, il est impossible de ne pas frémir en pensant qu'il suffirait d'un mot pour que les incidents tournent au tragique tant l'indignation est grande... Mais, la foule obéit aux recommandations de ses prêtres, on prie, on chante durant que l'agent du fisc inscrit les objets contenus dans l'église. On le suit pas à pas, à l'inscription du chemin de Croix, du grand Christ placé près des fonts baptismaux les scènes les plus émouvantes se produisent.
Bras en croix, la foule chante le Parce Domine : *"Vive Jésus, Vive sa Croix"*...

Protestations sont faites. M. MUTTE les accueille du reste très courtoisement et l'on se prend à regretter pour lui qu'il ait montré tant de vivacité à deux heures...
Le chemin de Croix est réclamé par la famille CAGNIART, la statue de Saint-Antoine, puis celle de Saint-Martin par M. ESTEVEZ, celle de Saint-Joseph par une personne de Tournai...
A certains moments, on est même obligé de faire remarquer que les témoins n'accompagnent pas l'inventorieur. Aussitôt, ils se mettent en règle.

Enfin, on arrive au choeur, à la question très polie du reste du percepteur sur ce que renferment les deux tabernacles, il est répondu que l'un est vide, l'autre renferme le Saint-Sacrement, on n'insiste pas.

En face de la porte de la sacristie, nouvelle demande est faite des clefs de cette partie de l'édifice, nouveau refus... Et la foule d'applaudir !
Gendarmes, puis gardes sont envoyés à la recherche d'un crocheteur. Ils reviennent l'un après l'autre sans avoir réussi...
"Je ne fais pas de besogne pareille" aurait même répondu un brave homme sollicité de tirer d'embarras les agents du fisc.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

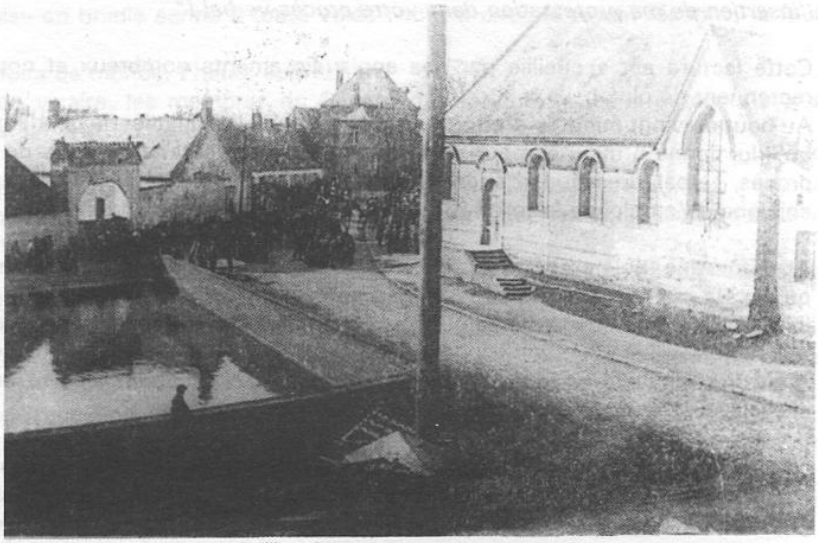

Photographies prises pendant la procédure des Inventaires de l'église de Villers-Outréaux : Arrivée des troupes et Commencement des opérations (Collection LASSERON)

Il est 5 heures et la foule ne cesse de chanter.
On récite le chapelet, les chants reprennent, redoublent. Et les réflexions se croisent plutôt désagréables pour les deux témoins dont l'attitude embarassée témoignent qu'ils sont gênés des vérités qu'ils entendent.

Enfin, après de nouvelles et infructueuses recherches d'un homme de bonne volonté pour forcer les portes, de guerre lasse, les inventorieurs se retirent... La foule les accompagne jusqu'à la porte les applaudissant ironiquement. Quand ils ont disparu, la foule restée sur place malgré la pluie battante rentre en flots pressés à l'église et l'on chante un salut de réparation.

Honneur à Villers, hommes, femmes, enfants, jeunes filles, jeunesse catholique, tous se sont levés pour défendre leur église...
La journée de jeudi a été une journée de foi... Mais, par contre, c'est une journée qui marquera dans l'histoire de ceux qui nous ont conduit où nous en sommes.
Ils sont connus dans le village, on les nommait tout haut à la sortie de l'église et, les hommes répétaient qu'ils sauraient les retrouver et les récompenser quand il faudrait voter...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

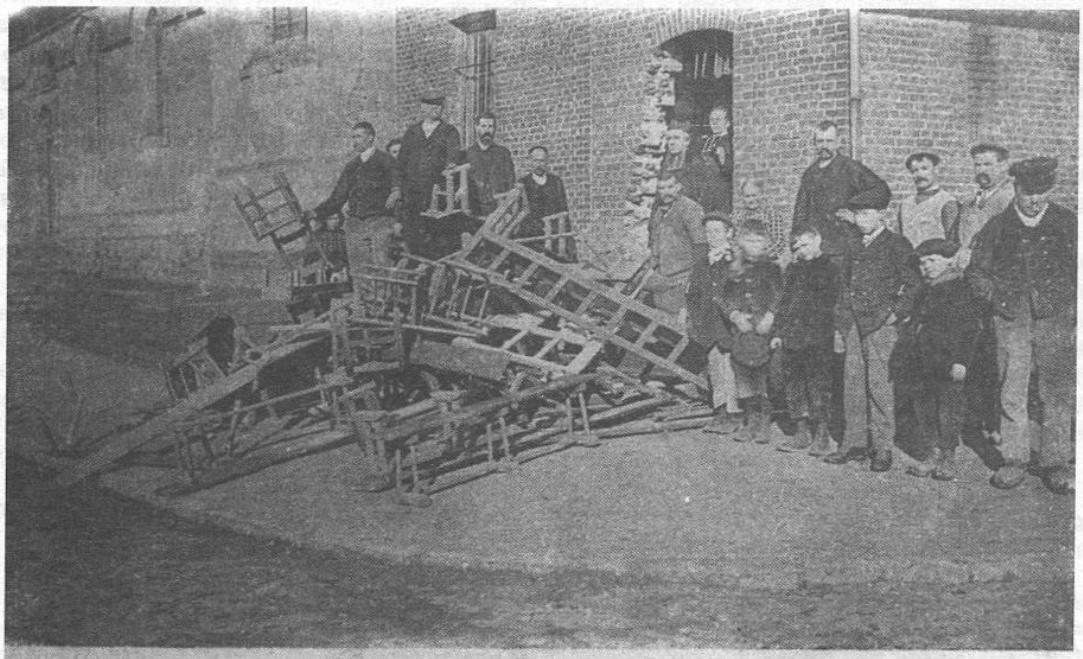

3. Willers-Outreaux. — Inventaire Après les opérations.

Villers-Outréaux : Inventaire. Après les opérations.

Tout n'est pas fini cependant, on reviendra, on voudra forcer les portes, mais les catholiques seront là, ils protesteront de nouveau sans violence, mais avec énergie, sûrs de leur droit et persuadés que la violence n'aura qu'un temps, que Dieu, l'Eglise et la Foi sortiront vainqueurs de la lutte" !

- L'inventaire de l'église de Villers-Guislain (7 mars 1906 à 14 heures 30)

L'abbé Eugène BUSIN est arrivé à Villers-Guislain le 13 octobre 1899. Le prestige militaire de *"l'ancien zouave pontifical"* fait de celui-ci un personnage qui inspire le respect, la crainte et exerce par ce fait (dans cette période où le Nationalisme ambiant est très important) une influence notable sur la population.

Voici comment, "Le Courrier", journal de Cambrai, raconte le fait :

"Le 7 mars 1906 restera un jour mémorable pour Villers-Guislain, car c'est la date fixée pour l'inventaire. A 2 h 1/2 la cloche sonne à toute volée. Aussitôt, la place se couvre de monde. On voit ça et là quelques apaches venus des environs, mais on a tôt fait de leur faire prendre la poudre d'escampette. Le son se fait plus lugubre. Chacun pense que quelque chose de grave va se passer. Tout à coup, un immense cri retentit : "Voilà les voleurs !" En effet, les cambrioleurs officiels arrivent escortés par deux brigades de gendarmerie, celle de Gouzeaucourt et de Masnières. A 3 heures, heure de la notification, Monsieur Élie BUZIN, curé de Villers-Guislain, ancien sous-officier des Zouaves Pontificaux, et maréchal des logis du 9ème Hussards, entouré de son Conseil de fabrique, apparait sur la place. Pour la circonstance, il avait attaché sur sa poitrine ses médailles, vaillamment gagnées sur les champs de bataille de France et d'Italie en 1867 et 1870. Son arrivée est saluée par une tempête d'applaudissements. On crie : "Vive Mr le Curé". Mr le Curé crie "Vive Villers-Guislain" et des milliers de poitrines répètent "Vive Villers-Guislain".
Bientôt, on voit déboucher un peloton du 4ème Cuirassiers de Cambrai, un commissaire de police de Roubaix, GRIMALDI, et Mr le Percepteur flanqué de ses témoins. La place est cernée. Mais les catholiques rompent le cordon des troupes et ils se précipitent devant la porte de l'église pour y défendre l'accés. Les Cuirassiers chargent, ils font place nette. Mais, ils ne peuvent empêcher les catholiques d'entourer leur Curé qui fit d'une voix vibrante la protestation suivante :

" Monsieur le Percepteur,

Vous pensez bien que comme Curé, gardien de cette paroisse, comme ancien zouave pontifical, défenseur du patrimoine de l'Église et aussi comme maréchal des logis au 9ème Hussards chargé de la protection du territoire français en 1870, je vous présenterai au nom du Saint-Siège, au nom de la France, fille ainée de l'Église, au nom du Conseil de fabrique et de ma paroisse catholique, ma protestation indignée contre la mission dont vous êtes chargé !
J'ai le droit de faire constater que le choix d'un percepteur pour opérer dans cette circonstance, est une violation manifeste de la loi qu'on prétend appliquer. Seuls les agents du domaine ont le droit, de par la loi, de faire l'inventaire des églises et des biens des églises. Aussi nous faisons toutes réserves contre les opérations illégales et complétement nulles que vous allez accomplir. Il est bon que vous disiez à ceux qui vous ont envoyé que vous réduisez les habitants de cette commune à de nouveaux impôts et, par conséquent, à une plus grande gêne. Les biens dont le gouvernement s'empare, servaient à entretenir église, presbytère, employés et musique, sans qu'il en coutât un sou à la commune.
En 1870, Mr de PRÉMONT s'est laissé prendre en otage par l'uniforme allemand plutôt que de faire peser sur sa commune la lourde indemnité de guerre. Pourquoi des Français viennent-ils aujourd'hui envahir notre paroisse, pour nous accabler de nouveaux impôts ?
Ma conscience et les ordres de mes supérieurs m'obligent à une attitude passive. Aussi ne comptez pas sur moi, ni sur aucun des habitants de Villers-Guislain pour vous aider en quoi que ce soit.
L'église est et restera fermée. Nous comptons sur votre bonne foi pour insérer notre protestation dans votre procès-verbal".

Élie BUZIN, Curé
Sous-officier aux zouaves pontificaux
Maréchal des logis au 9ème Hussards, décoré des médailles de Bene Merenti et Combattant de 1870-1871

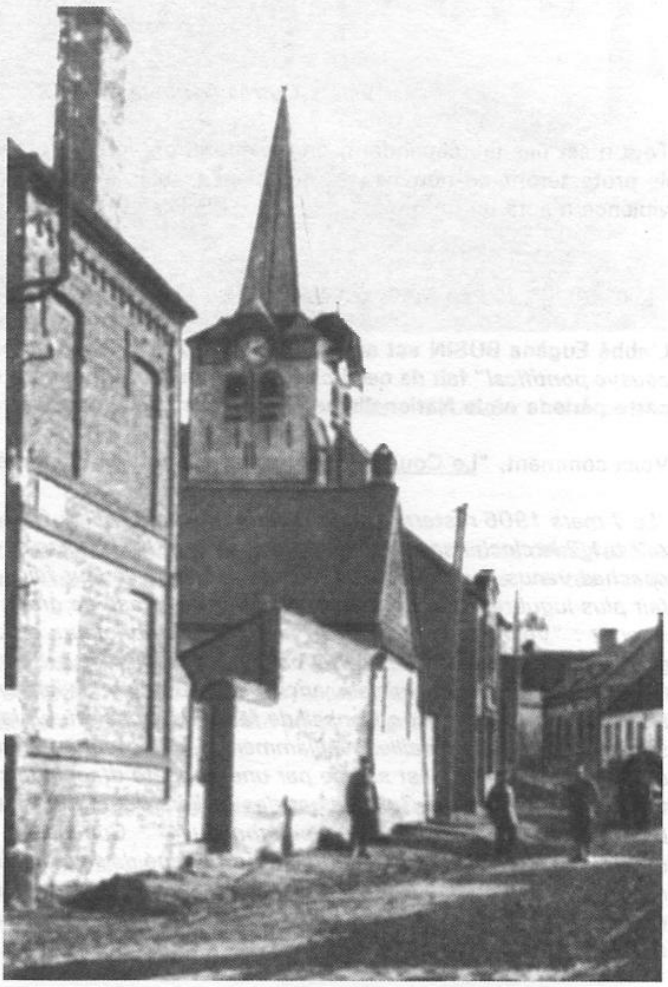

L'église de Villers-Guislain avant 1914

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Cependant, le Commissaire peu rassuré sur le maintien de l'ordre fait garder toutes les issues de la place. Il cause un instant avec Mr le curé qui lui dit : "Ma paroisse a peut-être une mauvaise réputation, mais si toutes les communes de France ressemblaient à Villers-Guislain, vous ne seriez pas obligé, Mr de faire aussi triste besogne. La loi de sépararation est souverainement injuste et n'est pas faite pour tout le monde. Puis, pâle comme un mort, il fait le tour de l'église, tandis que la cloche recommence à sonner de plus belle. Il s'arrête devant une des fenêtres de la sacristie. Il a du être renseigné par une casserole quelconque de la commune. Mr le Commissaire, des traîtres, il y en a partout. C'est par cette fenêtre qu'on pénétrera dans l'église. Il appelle les cantonniers. Mais l'un d'eux, employé de la commune, jette sa pince au pied du Commissaire en s'écriant : "Je préfère mourir de faim que de faire pareille besogne". Honneur à ce brave.
Les cantonniers attaquent la muraille. Ils suent, ils soufflent comme des boeufs. Le cantonnier de Gonnelieu se distingue tout particulièrement. Enfin la brèche est faite. Un loustic : "Tiens, tiens, à l'occasion nous saurons comment nous y prendre pour envahir vos maisons." Le Commissaire entre par la brèche. Mais il tombe à genoux, est-ce un accident ? Ou bien obéit-il à un souvenir de jeunesse ? Mystère ! Après avoir fracturé deux solides portes, les perceurs de murailles arrivent à la sacristie où ils se livrent à un semblant d'inventaire, la peur les travaillant. Puis, ils fichent le camp, sous les huées de la foule. Bon voyage les voleurs. La journée s'est terminée par un salut solennel d'expiation. L'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. Vive Villers-Guislain ! ".

- L'Inventaire de l'église à Saint-Vaast-en-Cambrésis (Cyrille LORRIAUX, mai 1906)

Cyrille LORRIAUX est né le 14 décembre 1880 à Saint-Hilaire. Installé au moulin de Saint-Vaast en 1882, orphelin de mère à l'âge de 7 ans et atteint de poliomélite à l'âge de 15 ans, il parvient grâce à une farouche ténacité à devenir en 1905 secrétaire de la mairie. Mais, il ressent les *"coups durs"* de son enfance comme de profondes injustices. Très engagé politiquement, il accuse l'Église d'être responsable des principaux maux de la société...

"Le Gouvernement, après plusieurs années de débats parlementaires plus ou moins orageux, en avait enfin terminé avec la Séparation des Églises et de l'État. Jusque là, les ministres du culte, qu'ils soient catholiques, protestants ou juifs, avaient toujours été appointés par l'État. Dès lors, ils étaient considérés comme fonctionnaires de l'État, ce qu'ils étaient en réalité.
Le parti radical, radical-socialiste, les socialistes, c'est à dire les partis de gauche en majorité à la Chambre et au Sénat, malgré les influences contraires de toutes natures, étaient parvenus après de longs et pénibles débats à faire passer cette loi qui rendait la liberté aux ministres du culte, en supprimant leur traitement.
Cette nouvelle loi ne reconnaissait plus aucun culte, les ministres de ces cultes devaient pour vivre de leur profession se faire rétribuer par leurs fidèles comme bon leur semblerait.
C'était logique, pourtant cette réforme avait déjà fait couler beaucoup d'encre.
Sans parti pris, il va de soi, que celui qui veut une masse la paie, aussi largement que son ambition l'exige, puisqu'il y a des classes dans l'Église Catholique.
Mais, le libre-penseur, de même que le non-pratiquant ne doivent pas être astreint à payer des impôts pour l'entretien et les besoins du rabbin, du pasteur ou du curé.
Quand nous faisons éxécuter un travail par un artisan : maçon, couvreur, peintre..., ce n'est pas notre voisin qui le paie.
Il doit en être de même pour les cultes. Mais cette loi avait alors pour devoir de sauvegarder les richesses de ces églises, elles ne pouvaient pas abandonner au premier venu, sans contrôle, des objets d'une valeur presque inestimables.
Elle n'en demandait pas la propriété, ni la jouissance, elle voulait seulement la garantie que ces objets seraient conservés dans leur état, c'est à dire, qu'ils ne seraient ni échangés, ni vendus, ni monnayés.
Cette garantie couvrait même les ministres du culte pour le cas où on leur réclamerait un jour des objets qu'ils n'avaient jamais eu, comme une bonne mère de famille par un inventaire dressé en plusieurs expéditions par un agent assermenté, en l'espèce, un commissaire de police. Cette loi donnait toute garantie soit à l'église, soit à ses ministres, sans pour cela vouloir en tirer profit.
Mais, le parti catholique mena une campagne vigoureuse contre ces interventions, criant partout à la spoliation. Les prêtres dans leurs chaires, vitupéraient contre la république, si bien que les bonnes femmes et les quelques bigots qui les précédaient en sortant de l'office, criaient au voleur !
Toute la population était sur les dents, les uns pour, les autres contre les inventaires.
Des personnes de la même famille ou des amis de longue date qui n'avaient jamais eu un mot entre eux se regardaient en chien de faïence. Bien des fiançailles furent rompues à jamais.
Pourtant, il arriva ce jour si attendu et si redouté.
C'était au mois de Mai, dès six heures du matin, la cloche de l'Eglise sonna à toutes volées appelant les fidèles, bientôt suivi par les ... infidèles".

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

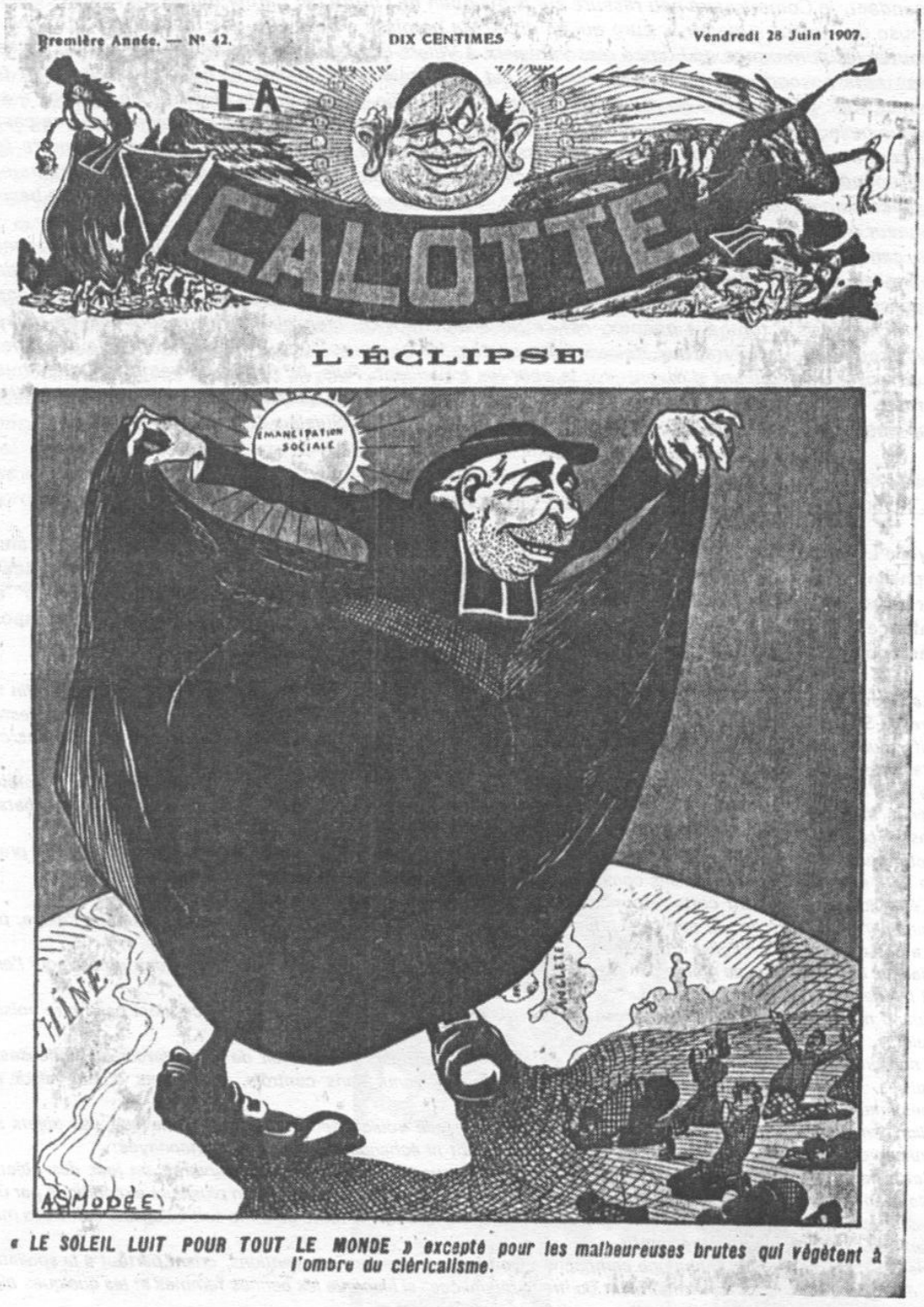

Ce numéro de La Calotte *prend prétexte d'une éclipse de soleil observée à Paris en juin 1907*

Une du journal anticlérical "La Calotte" qui fut particulièrement virulent lors des lois de séparation de l'Église et de l'État

"J'étais de ce dernier groupe avec sept ou huit de mes camarades de quartier. Quand nous arrivâmes en face de l'église, il y avait déjà plusieurs groupes qui stationnaient et des femmes, des jeunes filles s'engouffraient dans l'église. Je reconnaissais dans ce nombre une surnommée "Maniotte", fille mère de trois enfants, un Leclercq qui ne mettaient jamais les pieds à l'église et beaucoup d'autres dont j'ai oublié le nom ou la physionomie.
A cette heure, l'abbé LANSIAUX ferma à clef la porte de l'église. Le groupe qui stationnait dehors grossissait toujours et le commissaire n'arrivait pas. Des jeunes gens étaient montés sur le mur d'en face pour voir, mais jusque là, il n'y avait encore rien à voir.
Le curé sortit à nouveau une minute pour distribuer de petits fascicules de cantique à la foule en stationnement et entonna "Nous voulons Dieu".
La foule bêla ce cantique, mais aussitôt notre groupe qui réunissait une cinquantaine de personnes, attaqua "l'anticléricale". Le curé se retira aussitôt sans insister et la foule se tut.
Il était huit heures et demi, quand le commissaire arriva, précédé par la brigade de gendarmerie de Solesmes. Il fit les sommations d'usage pour que l'on ouvre la porte, mais celles-ci n'eurent aucun succès.
On chantait dans l'église et les personnes qui y étaient enfermées ne pouvaient plus en sortir, même pour un besoin pressant, l'urine coulait sous la porte d'entrée.
Le commissaire voyant l'obstination du curé requit un ouvrier pour enfoncer la porte. C'est un nommé Douay dit "le Milor", garçon brasseur qui se chargea de cette besogne.
En quelques coups de pique, la porte fut enfoncée et le commissaire pénétra dans l'église pour en faire l'Inventaire comme il en avait reçu l'ordre par le Sous-Préfet de Cambrai. La scène était terminée, sans accident, sans effusion de sang. La foule se retira en commentant cet événement suivant les idées de chacun. Mes camarades et moi parcourûmes la Grand'Rue en chantant "l'Anticléricale" sur l'air de "l'Internationale".
Je me permets de transcrire ci-après le premier couplet et le refrain pour vous donner une idée du mouvement politique de cette époque :

L'Anticléricale
Contre les vendeurs de bêtises
Contre ceux qui faussent les cerveaux
Contre les tenanciers d'l'Eglise
D'la raison, levons le drapeau
Au lieu d'bâtir des cathèdrales
Et d'faire des chapelles pour Jésus
Nous voulons, chose plus idéale
Faire des gîtes pour les pieds nus;

Refrain :
C'est la chute finale
De tous les calotins (bis)
L'Anticléricale
Sera notre refrain

Notre chanson ne provoqua aucune réaction de la part des calotins.
Quelques jours plus tard, une chanson de six couplets paraissait en souvenir des événements qui s'étaient passés dans l'église, elle était intitulée "pisse ma fille", allusion faite à la souillure du Saint Dieu par les fidèles enfermés dans l'église.
Trois jours après cet événement, le curé s'amenait chez nous, muni d'un exemplaire de cette chanson. Je n'étais pas à la maison, mais, quand je rentrais, Maman me mit au courant du but de sa visite qui ne visait à rien moins que de m'attribuer la paternité de cette chanson.
Je n'y étais pour rien, j'en connaissais l'auteur, c'était un de mes bons camarades Gustave Baudry, mais je ne livrais pas son nom. Je regrettais sincèrement de n'avoir pu, par mon absence, recevoir ce digne abbé Lanciaux, nous aurions certainement discuté ensemble des événements qui venaient de se passer.
De colère, je dis à ma mère que je divulguerai et publierai cette chanson.
J'en fis aussitôt une cinquantaine de copies et les distribuais à toute la jeunesse.
Chaque jour, après la journée, il y avait répétition au pignon de notre maison. Quand je jugeai qu'elle était suffisamment apprise, nous décidâmes d'aller en chantant rechercher toutes les dévôtes à la sortie du Salut.
Nous parcourûmes ainsi toutes les rues de la commune pendant plusieurs jours de suite.
Mais, un jour, arrivés au quartier de l'Ermitage, les cailloux et les demi-briques commencèrent à pleuvoir sur notre groupe.
Heureusement, personne ne fut blessé, mais cet incident provoqua la dislocation du mouvement. Je n'étais pas encore satisfait et écrivais au curé pour lui demander une réunion publique et contradictoire dans laquelle nous exposerions chacun notre point de vue au sujet du bien-fondé des inventaires.
Naturellement, je ne reçus jamais de réponse, alors par une seconde lettre, je le prévenais que chaque semaine, je lui remettrais dans sa boîte aux lettres un exemplaire du journal satirique et anticlérical "les Corbeaux" auquel j'étais abonné. Pendant un an, après avoir lu et souligné certains articles, je portais cette feuille dans la boîte aux lettres de l'abbé Lanciaux.
Ce récit peut vous donner une idée de l'état d'esprit d'alors ".

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

L'église de Saint-Vaast-en-Cambrésis

Ce dernier extrait est issu de la première partie des Mémoires de Cyrille LORRIAUX : Mes jeunes années à Saint-Vaast en Cambrésis (1880-1914), Mémoires qui seront publiées à une date indéterminée par l'association "Cambrésis, terre d'Histoire".

Cambrésis Terre d'Histoire

LA TRAGÉDIE D'ESCAUDOEUVRES (19 MAI 1940)

Par Charles LERICHE

Je vous propose le récit d'une tragédie qui a eu lieu à Escaudoeuvres, le 19 mai 1940, et vécue par les responsables et les élèves de l'école apostolique de Verviers en Belgique.
Le narration qui suit est celle d'un père qui participa à l'encadrement d'un groupe de séminaristes de Verviers contraint à l'exode pendant l'offensive allemande de mai 1940 et ne reprend que le dernier parcours de Valenciennes à Escaudoeuvres... L'intégralité du document m'a été confiée par M. l'abbé Pierre JEUKENS.
Un épisode dramatique qu'il était bon de rappeler à la mémoire.

Prélude du drame

4 heures 15. L'aube se lève, nous pénétrons dans Valenciennes encore tenue par les troupes françaises. Nous marchons depuis hier soir sous la menace constante d'un bombardement. Fatigués, nous cherchons un endroit sûr pour prendre quelques repos.
A chaque halte, les boys s'écroulent d'épuisement. Ca et là, des réfugiés errent. Nous sommes trop épuisés pour continuer mais nous ne pouvons pas rester dans cette ville en passe d'être prise par les troupes allemandes. Nous trouvons enfin un abri dans le sous-sol d'une filature. Là, nous nous y endormons ou du moins nous y essayons.

Un camion : quelle chance !

7 heures 50. Le père Dej entre et crie triomphant : *"Le colonel nous donne un camion ... jusqu'Amiens. Amiens n'est qu'à 110 kilomètres. Aujourd'hui même, nous pouvons mettre un terme à tous nos maux. Un camion ? Mais, n'est-ce pas une imprudence ?".*
A ce sujet, le colonel a rassuré le père Dej : *"Vous aurez un chauffeur sûr et un itinéraire sûr".*
Cependant, voilà 10 jours que nous marchons et il nous faut sortir de cette impasse. Amiens n'est qu'à 4 heures de voitures. Lestement, nous faisons nos derniers préparatifs.
Tout est prêt, mais le camion n'arrive pas. Nous sommes impatients. Enfin le voilà.

Entrée dans un cercueil

8 heures 20. Un camion approche discrètement de la filature. C'est un petit camion recouvert d'une bâche. Deux banquettes longitudinales ont été installées à l'arrière permettant à 16 personnes de s'asseoir. 33 personnes doivent y entrer. Que cela nous tienne, nous nous serrons ! 33 personnes doivent y tenir. Ne pas y entrer serait pire que la mort.
Après que tous les enfants se soient installés, je m'assieds à côté du chauffeur : c'est ma place. Voilà dix jours que je guide notre groupe. Cependant, le père Dej me dit qu'il s'y mettra.
Je lui cède volontiers ma place et rejoins l'arrière du camion.
8 heures 30. Nous démarrons. Quelle chance !

Appréhensions

Notre appréhension est grande car deux dangers sont à redouter : le bombardement aérien et l'entrée dans les lignes ennemies. A ce propos, je suis toujours édifié par l'insouciance des chauffeurs français.
Depuis Mons, une phrase brève d'un communiqué français ne me quitte plus : *"Nous avons décidé d'abandonner la guerre de position pour la guerre de mouvement".* L'ennemi est donc prêt à apparaître à tout moment. Enfin, il nous reste la parole du colonel : *"Vous aurez un chauffeur sûr et un itinéraire sûr".*

On *"détourne"* de Cambrai

8 heures 40. Nous nous dirigeons maintenant vers Cambrai. Une colonne de réfugiés emprunte la même chaussée que nous. Un 75 est installé sur la gauche de la route, pointé vers Cambrai. L'ennemi est donc devant nous. Le secteur est dangereux.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Par précaution, les réfugiés sont détournés vers le Nord de la ville afin d'éviter la zone des combats. Nous les suivons. Tout semble bien aller. On s'écarte de la zone dangereuse.

Le drame

9 heures 15. Tout à coup, nous sommes survolés par un avion.
Un Henshel 126 pique sur nous et une rafale de ses mitrailleuses jumelées touche notre camion en dessinant un sillon oblique. Sous la bâche, des cris retentissent. Brusquement, sur notre gauche, éclatent des rafales d'armes automatiques. J'ai senti une balle percer mon chapeau et me glisser le long de l'occiput. Une balle perdue heureusement qui ne cause qu'une éraflure. Notre chauffeur si sûr nous a jeté dans la gueule du loup : le chemin suivi est un cul de sac !!!

A soixante mètres de nous, sur l'autre berge de l'Escaut, des avant-postes allemands ont été disposés. La péniche qui nous fait face et d'où sont partis les tirs fait partie de leur dispositif.
La fusillade n'a duré que 45 secondes mais nous dénombrons déjà 7 tués sur le coup, 6 blessés et un mourant.
Le père Dej assis à l'avant et le petit S. assis à côté du chauffeur ont été également abattus. Des coups de feu claquent encore et frappent notre camion. Plaqués au sol, nous hésitons à sortir.

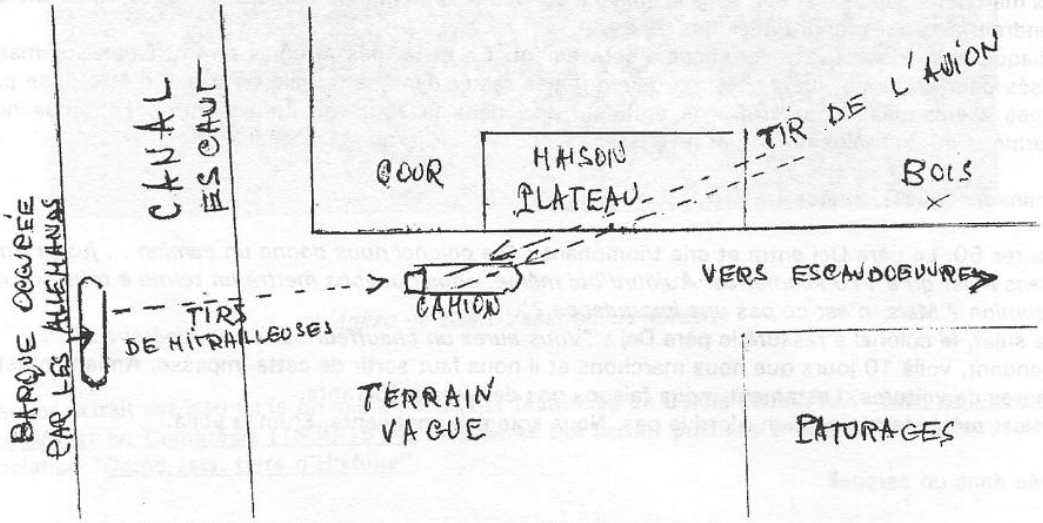

Lieu du drame, le 19 mai 1940

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

9 heures 15. Il faut sortir d'ici. Comme je me lève, les survivants me supplient : *"Non ! Père, ne bougez pas, ils vont tirer".*
Le convoyeur qui était installé sur le marchepied avant le début de la fusillade avait réussi à se mettre à l'abri au moment de l'accrochage. Il part chercher du secours mais le paiera de sa vie.
Les heures passent... Personne n'ose sortir. L'atmosphère devient insoutenable et les blessés souffrent de la chaleur et de la soif.

12 heures. Les coups de feu se font plus rares. Une vieille paysanne en tablier s'approche de notre camion. *"Il y a des français ?".*
"Non, mais demandez un peu de secours". Elle s'exécute.
Tout devient calme. Je penche la tête hors du camion et regarde la rive opposée où doit se terrer l'ennemi.
Deux réfugiés passent tranquillement : c'est le moment de sortir.
Je fais mine de descendre mais des protestations s'élèvent : *"Non Père, ne descendez pas ! Avec votre soutane, ils vont tirer".*
Le P. de M. me fait signe de rester. Il est le directeur. Je lui obéis.

15 heures 25. Notre position devient intenable. Je me décide à sortir. Le petit Albert qui est blessé à la main se porte volontaire pour m'accompagner. Il descend le premier, je le rejoins. Nous bondissons dans le bosquet situé à quelques mètres du camion.
Des coups de feu claquent. Nous rampons vers la maison attenante au bois devant laquelle le camion est arrêté.

La maison PLATEAU

Nous décidâmes d'un commun accord d'y descendre les blessés bien que cette maison soit sous la menace directe du feu ennemi. Nous y disposons nos blessés tant bien que mal et tentons de leur apporter les premiers soins. A 20 heures, tous sont pansés. Nous nous mettons en quête de nourriture. Las, nous ne trouvons qu'un peu de vin que nous buvons agrémenté d'un peu d'eau.

La Maison PLATEAU, à Escaudoeuvres

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

La patrouille

Soudain, nous entendons des bruits de pas devant la maison. Je regarde par la fenêtre : des Allemands. Ils s'approchent de la porte, font sauter la serrure à coup de revolver et entrent dans la maison toutes armes dehors. Ils sont trois dont un sous-officier. Le sergent m'interroge. Je lui explique notre dramatique situation. Ce dernier, bon catholique, nous promet d'avertir un médecin et de nous apporter des vivres. Il somme le jeune Henri de l'accompagner car il est le seul germanophone.

L'heure du bilan a sonné : sur 37 passagers, 16 ont trouvé la mort, 15 sont blessés et 6 ont été épargnés.

Voici le noms des victimes lisibles sur la sépulture du cimetière d'Escaudoeuvres :
BRESER Aloys, 15 ans, étudiant / D'HONDT Paul, 16 ans, étudiant / DEJEMEPPE Joseph, 26 ans, religieux / DESCOTTE Raymond, 16 ans, étudiant / GABRIEL Alfred, 12 ans, étudiant / KAISER Heinrich Mathias, 15 ans, étudiant / LIAO Michel, 21 ans, étudiant / LEDENT Paul, 53 ans, religieux / PIRART Jean Célestin, 16 ans, étudiant / PIRART André, 11 ans, étudiant / SIMON Jean Marie, 14 ans, étudiant / SCHMIT Jean Roger, 13 ans, étudiant / THEIN Joseph, 15 ans, étudiant / VERSCHAFFEL Valère Louis, 16 ans, étudiant / WINKIN Théo, 15 ans, étudiant.
Il fait nuit noire. A tâtons, nous allons nous coucher.

Le lendemain matin

A quatre heures du matin. Henri revient du poste de commandement. Un médecin viendra mais il est très occupé.
En désespoir de cause, nous envoyons Henri à Cambrai afin qu'il cherche des secours.
Vers 10 heures, alors que nous achevons de panser les blessés, la patrouille allemande revient avec un seau de bouillon épais. C'est notre premier repas chaud depuis quatre jours.
A midi, la même patrouille revient avec des vivres et nous promet un véhicule pour transporter les blessés.
Cependant, la ligne de front est toute proche et nous appréhendons une contre-offensive française.

La chapelle qui a été installée sur le lieu du drame
Au fond, le bosquet qui permit à trois personnes d'échapper à la mort

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Le troisième jour

Vers 10 heures, une automobile s'arrête devant la maison.
C'est le médecin tant attendu. Il examine nos blessés et nous prodigue quelques conseils. Il nous promet qu'un véhicule viendra nous prendre en charge.

A 14 heures, un camion allemand arrive pour nous convoyer vers Cambrai.
Je jette un dernier regard sur les lieux du drame. Nous nous dirigeons vers l'hôpital civil de Cambrai où nos blessés sont pris en charge. Les survivants sont quant à eux dirigés vers la pension pour jeunes filles Blanche de Castille.

Mes remerciements à l'abbé JEUKENS pour m'avoir transmis l'intégralité de ce document. En 1998, l'Office Municipal de la Culture d'Escaudoeuvres organisera une manifestation en souvenir de cette tragédie. Nous ne manquerons pas de vous fournir de plus amples informations à cette occasion.

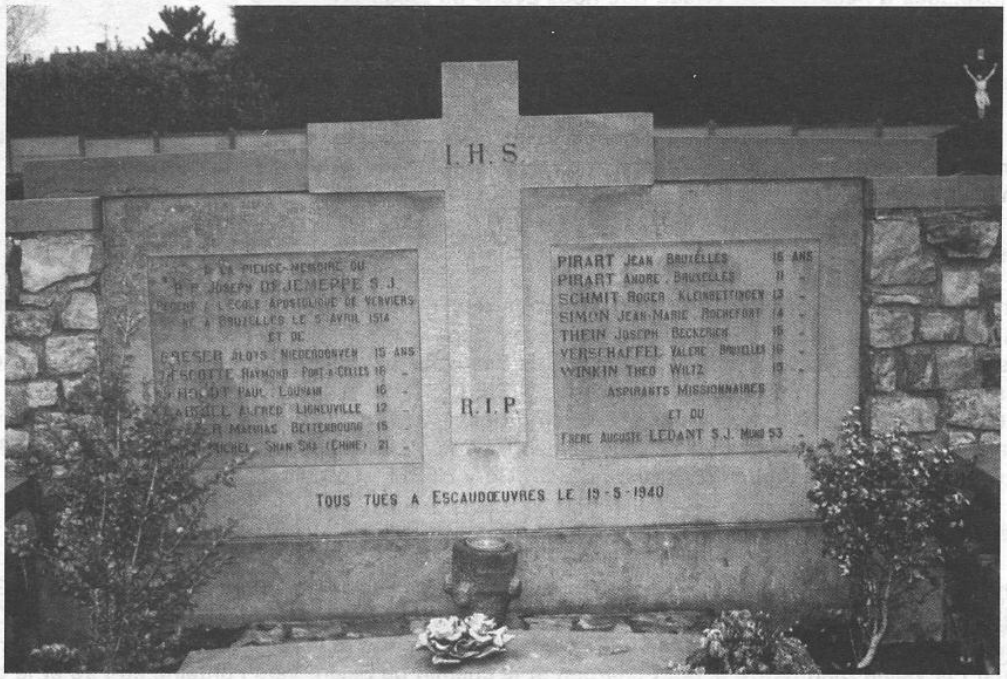

Les quinze victimes du mitraillage d'Escaudoeuvres (Cambrai) reposent depuis mai 1940 dans le cimetière local. Sur leur sépulture, on peut lire ces mots :
"La Moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le maître de la moisson d'y envoyer des ouvriers (Mt, IX, 37-38).
Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis (J.O., XV, 13)".

Charles LERICHE

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

NOS VILLAGES MÉCONNUS : CATTENIÈRES

Première partie : Des origines à 1914

Par Jean-François et Nicole LENGLET

Le village de Cattenières est situé sur la route départementale 118 à 4 kilomètres de Carnières, son chef-lieu de canton et à 10 kilomètres au sud-ouest de Cambrai. Ce village de 536 hectares et de 540 habitants culmine à 117 mètres à l'angle du "chemin des pélerins" et de la D115. Le territoire est traversé dans sa plus grande dimension par "le riot des onze".
La Vierge Marie est patronne de la paroisse, il faut en effet se souvenir qu'autrefois le Chapitre Notre-Dame de Cambrai joua un rôle considérable dans la paroisse.
C'est l'histoire de ce village que nous nous proposons de vous raconter, grâce aux nombreux documents et témoignages d'habitants du village que nous avons pu recueillir.

Toponymie

Il est connu que le toponyme *"Cattenières"* veut dire *"lieu planté de châtaigniers"*. A travers les documents du temps passé, l'orthographe dudit lieu varie : on trouve successivement Kestenieres (1080), Castinerie (1133), Castenierez in Cameracesio (1343)...

Géologie

Cattenières est situé entre deux ravins qui vont se réunir à Cagnoncles. La craie existe le long de ces ravins à une très faible profondeur. On la voit aussi dans une dépression qui s'étend de l'Ouest à l'Est depuis le moulin d'Estourmel jusqu'au territoire de Beauvois. Les puits y ont une profondeur de 40 à 48 mètres (Constitution Géologique du Cambrésis, M.S.E.C., Tome 31, II^{ème} partie, page 213).
A Cattenières, il existe des souterrains qui furent probablement d'anciennes carrières, elles existent sous une partie du presbytère et de l'église (éboulements en 1962, entrée en dessous de l'autel Saint-Martin) et rejoignent parait-il *"le donjon d'Estourmel"* (Cf. Géry HERBERT), puis le moulin.

Les lieux-dits

Du côté de Boistrancourt / Aux 24 (situé près de la rue Jules Guesde) / Watripont (quartier de la Gare et des silos de la Coopérative) / la Maturlotte (entre le bout-charbon et le chemin de Besin) / Au Capron Champ (entre Estourmel et Cattenières) / la voie de la Morelle (entre la rue Jules Guesde et le chemin des Pélerins) / la vallée Dieu (entre le bout-charbon et le chemin de Besin, vers Fontaine-au-Pire et le chemin des pélerins) / Notre-Dame (à l'angle de la rue du Bois et du Bas-Chemin) / le riot des Onze (entre la rue du Bois et le chemin des Pélerins) / le riot Saint-Martin (près de la ligne de chemin de fer, vers Wambaix) / le riot de la Couture (entre le chemin des Entêtés et la gare) et au dessus de la Couture (entre la voie de Longsart et le chemin de fer) / Derrière le village / Markais / Chimnéia : coteau couvert de buissons / Vallée des corbeaux : vallée humide où se rassemblent les corbeaux, près de la gare / Horbe carois : de *"orb"* (village) et *"carois"* (grand chemin), ferme à la croisée des chemins / Champ du lait (entre chemin du bois et chemin de Besin : du latin lairis qui veut dire friche ou alors ancien bois) / le vieux Moulin (situé entre Estourmel et Boistrancourt) / Neuf moulin : qui a remplacé l'ancien moulin (Dumont) / les 15 (entre chemin du Bois et chemin de Besin) / les 14 (vers Wambaix) / les Onze : pièce de onze mencaudées / le chemin des pélerins : chemin emprunté au Moyen-Age pour aller à Saint-Jacques de Compostelle de Carnières vers Haucourt-Fontaine-au-Pire / le chemin du Bois (part de la chapelle en pierre bleue et rejoint la rue de la gare) / le chemin des Entêtés (actuel cadastre, en direction de Wambaix) / tête de mort : monticule en forme de crâne entre le chemin du Cateau et celui de Besin (ferme située à Fontaine-au-Pire, Cf. Cambrésis Terre d'Histoire n° 11) / la voie de l'Aventure (entre le chemin de Longsart et le chemin du bois) / la voie de Wambaix / vers le Grand Champ / vers les Muids...
Si Chantemel appartient aujourd'hui à Estourmel, ce hameau appartenait autrefois à Cattenières.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Le nom actuel des rues date de 1929.
Autrefois, la rue Jean Jaurès était appelée "rue de l'ordre" (ou encore rue de la horde en 1850 ou l'ordre rue comme cité dans un document du 11 janvier 1643 des Archives Départementales du Nord, 4G 507). La rue Jules Guesde s'appelait la rue du bout-charbon (ou encore la rue du charbon). La rue Roger Salengro formait la "grande rue". La rue Vaillant-Couturier était formée par "la rue de la gare". La "rue du bois" et la "rue du bout là haut". La rue Eugène Fievet formait "le bas chemin" et la rue du "petit bout". La rue Victor Hugo était "le chemin de Besin"...
Des actes d'État-Civil de 1866 évoquent aussi "la rue du Château", la "rue de Boistrancourt".

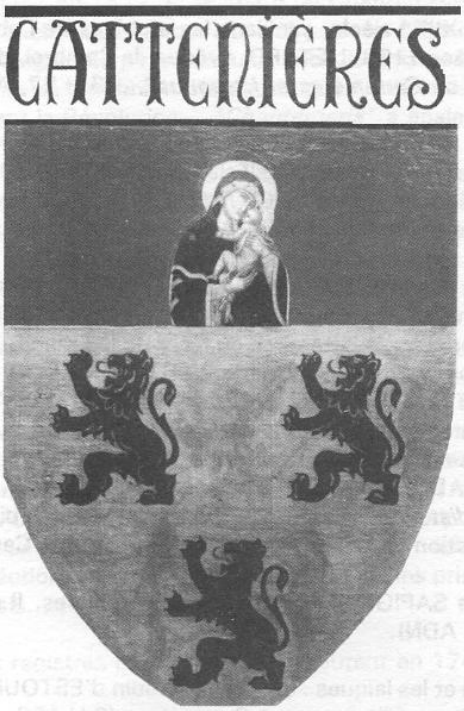

NOTRE DAME DE CATTENIERES

Les armes du village de Cattenières sont "d'or à trois lions d'azur, au chef de gueules chargé d'une Notre-Dame de grâce de carnation tenant l'enfant Jésus". "Notre-Dame de Cattenières" est toujours la patronne de la paroisse : le rappelle une magnifique statue de bois représentant une vierge à l'enfant, toujours visible dans l'église

Les premières occupations humaines

Les érudits locaux du siècle dernier évoquent des restes de constructions gallo-romaines au sud du village, un peu plus bas que la ferme de l'Aventure...
Signalons également qu'en 1942, lors de la construction d'un bâtiment militaire allemand au lieu-dit "Chantemel" (entre Estourmel et Cattenières), une tranchée profonde révéla la présence de plusieurs sépultures.
En les fouillant, ont été mis en évidence 11 éléments de céramique scigillée du II^{ème} siècle, plusieurs fragments de paroi fine en fer, 3 monnaies et on supposa la présence d'un habitat mérovingien (Camérix, 1972).

Aux origines de la féodalité...

La première mention écrite concernant Cattenières date de 1080. A cette date, Sohier de VERMANDOIS, dit *"le roux"* donne aux religieux de Sainte-Croix de Cambrai (établissement fondé par son frère Ellebaud le rouge) un alleu qu'il possède dans ce village (Cf. Almanach de Cambrai de 1810, page 104).

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Vers la fin du XI[ème] siècle, le territoire de Cattenières fut ensanglanté par un combat entre le chevalier Oilard d'OISY et les Cambrésiens ayant à leur tête Jean de VERMANDOIS, fils d'Otton (qui avait fait bâtir une forteresse à Vinchy, près de Crèvecoeur en 979). Par un jour de moisson, les deux corps de troupes s'attaquèrent avec acharnement.
Oilard perdit peu de monde, mais les Cambrésiens y laissèrent un grand nombre de morts et de prisonniers. Parmi ces derniers, se trouvèrent Foulques et plusieurs autres personnes de distinction.
Ibert, neveu de l'évêque de Cambrai et Adam de BELEM, tous deux illustres par leur valeur intrépide restèrent sur le champ de bataille. Oilard abandonna à ses soldats une grande partie de son butin, hommes et chevaux.
Mais, il retint prisonnier une année entière Foulques son beau-frère et ne le relâcha que sur intervention de l'évêque et de Thierry d'AVESNES.

La paroisse de Cattenières ne fut semble-t-il créée qu'au XII[ème] siècle, car dans les archives de l'abbaye de Saint-Sépulcre de Cambrai, on peut lire qu'en l'an de grâce 1133, LIETARD, évêque de Cambrai, donna à ladite abbaye l'autel de Quiévy avec ses *"dépendances de Cattenières et Helpanus"*... (3 H 57, ADN).

Cattenières n'eut pas que des seigneurs ecclésiastiques. Parmi les seigneurs laïques, nous avons relevé Guillaume BLONDEL en 1170, Évrard de CATTENIÈRES à la fin du XII[ème] siècle, Pierre BOURGEOIS en 1222 (qui portait de *"gueules à trois faces d'or"* et avait épousé Agnès de CATTENIÈRES, fille d'Évrard). Le frère de ce dernier fut massacré en défendant l'évêque qui s'était réfugié à Valenciennes suite à une révolte des Cambrésiens.
L'imaginaire local se souvient aussi d'un autre frère de Pierre BOURGEOIS qu'on appelait *"Simon le délicat"*. Cet être efféminé incapable du moindre effort ne se nourrissait paraît-il que de mets délicats, l'intéressé passait son temps à se soigner. (Archives Historiques et Littéraires du Nord de la France, Tome I[er], 2[ème] série, page 321 / Le CARPENTIER, Histoire de Cambray, Part. III, page 294).
En 1221, certains documents mentionnent Amauri de CATTENIÈRES (1 H 52, 28 H 73 et 37 H 50, ADN), puis en 1224 Marie, veuve du chevalier Amaury de Cattenières (6 G 33, ADN). En 1234, on évoque ELLEBAUD de Cattenières (3 H 156, ADN). En 1275, le seigneur de Cattenières se nomme Baudouin de TREMBLAY (4 G 46, ADN) ou de TRANSLOY (3 H 156, ADN).
Vers 1300, Baudouin de RAYCOURT, chevalier *"que on dist signeur de Castenières"* déclare des biens à Wambaix (7 G 113, ADN) et conteste les droits de juridiction de l'abbaye de Saint-Sépulcre de Cambrai dans le village (3 H 75, ADN).
Un acte du 28 décembre 1301, fait état de Baudouin de SAPIGNIES, seigneur de Cattenières. Il s'agit probablement de la même personne (3 H 59 et 28 H 63, ADN).

Très tôt, Cattenières est un terrain de luttes entre le clergé et les laïques : dès 1144, Godin d'ESTOURMEL et l'abbaye de Saint-Sépulcre se disputent les droits de dîme et de terrage à Cattenières (3 H 156, ADN) et en 1304, on assiste à un premier litige entre la susdite abbaye et le Chapitre-Saint-Géry de Cambrai au sujet des dîmes (3 H 155, ADN).

Finalement, en 1426, Walleran des HINGETTES, dit des AUBEAUX, écuyer et Marie de RECOURT, châtelaine de Lens, sa femme, vendent la seigneurie de Cattenières au Chapitre Métropolitain de Cambrai (4 G 1037 et 4 G 1082, document 27, ADN).

Cattenières à l'époque moderne

A partir de cette date, le fief de Cattenières devient un fief d'honneur du Chapitre Métropolitain, fief qui est amorti par l'évêque Jean de GAVRE en 1490. Ceci explique le blason du village de Cattenières *"d'or à trois lions d'azur, au chef de gueules chargé d'une Notre-Dame de grâce de carnation tenant l'enfant Jésus"*.
Cependant, la famille de CATTENIÈRES perdure et en 1522, Michel et Bertrand de CATTENIÈRES déclarent des biens à Fressies (7 G 364, ADN).

A l'image des Cambrésiens, les Cattenièrois veulent conserver leurs *"libertés"* et au XV[ème] siècle, ils se font concéder une *"Loi communale"* (une charte) par le Chapitre Métropolitain de Cambrai (3 H 15, ADN). Il n'en demeure pas moins que les *"coqs de village de Cattenières"* sont désormais les fermiers de l'abbaye de Saint-Sépulcre, ainsi que les fermiers du Chapitre Métropolitain : les fermiers de Saint-Sépulcre cités à travers le temps sont Jean HENNE (1467), Jacquemart HENNE (1491), Jean CALLOIRE (1510 et 1526), Antoine LAMOURET (1549), Blaise LEDUC (1582), Arnoul BRICOUT (1583), François LEDUC (fin XVII[ème])...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

C'est au XVI[ème] siècle que fut semble-t-il construit **le clocher actuel de l'église en pierres blanches**, mais dès 1516, **le cimetière** fut agrandi suite à la donation par le Chapitre Métropolitain d'un *"terrain de 5 verges 1/2 faisant partie de celui où se trouve la grange des terrages dudit lieu"* (4 G 73, ADN). Le village a alors aussi ses calvaires, et en 1742, on assiste au déplacement d'**une croix de chemin** (5 G 565, ADN).

En 1668, les vicaires généraux du diocèse de Cambrai mènent une enquête au sujet de la distraction du hameau de Chantemel faisant partie de la paroisse de Cattenières et demandant à être rattaché à celui d'Estourmel (3 H 199, ADN). Rappelons aussi qu'avant cette date, la "cense de Boistrancourt" faisait partie du terroir de Cattenières.

Le hameau de Chantemelle semble pourtant avoir une relative autonomie puisqu'il dispose d'un seigneur laïque : en 1532, le seigneur de Chantemelle est Jean LOPPE, licencié ès-lois, demeurant à Cambrai, fils de Michel LOPPE, qui est cité pour un droit de terrage (4 G 507, ADN).
La seigneurie passa ensuite entre les mains de la famille de FRANCQUEVILLE. Ainsi en 1791, le second maire de Cambrai n'était autre que Frédéric Joseph de FRANCQUEVILLE qui était seigneur de Chantemelle avant la Révolution... *"Chantemerle"* a également son moulin en 1679 (O 20203, ADN).

En 1709, les habitants de Cattenières adressent une supplique aux États de Cambrai alléguant les ravages de la guerre (4G 2823, ADN).
L'un des personnages les plus marquants de Cattenières à cette époque fut le curé Jean-Joseph BERIOT. Né à Saint-Aubin vers 1690 et fait curé par l'archevêque FÉNELON en 1713, il fut curé de Cattenières pendant 53 années : du 16 juin 1725 au 16 janvier 1778. Les registres paroissiaux nous rappellent qu'il fut enterré dans l'église le 19 janvier 1778. La paroisse de Cattenières lui doit une superbe chapelle en pierre bleue dont nous reparlerons plus bas.

En 1750, une rixe oppose les habitants d'Estourmel à ceux de Cattenières sur la place du village : *"Le lundi 6 juillet, jour de la carmesse de Castenieres, à sept heures de relevée, le dénommé BARDOUX crie "A moi Estourmel", VIGNOL, le sergent dudit lieu arrache alors une plantière de saux se trouvant le long d'un abreuvoire qui se trouve sur la place et menace les jeunes de Cattenières... C'est alors que Théodore DÉFOSSEZ armé d'un billon asséne un coup sur la teste de Claude CARDON, le garçon de fête qui pour réjouir la jeunesse du lieu avait loué des violons"...*
Théodore DÉFOSSEZ fut conduit dans les prisons de la tour du Chapitre Métropolitain et ses biens furent saisis... (4 G 2144, ADN).

Les registres paroissiaux qui débutent en 1741 nous présentent une population très diversifiée :

- <u>des laboureurs et censiers</u> (les FIÉVET, les LEDUC, les BRICOUT, les HÉGO, les FORRIÈRE, les LALAIN, les THÉRY, les GRANSART, les SÉGARD, les VAILLANT), quelques valets de charrue, mais surtout beaucoup de manouvriers et journaliers.

- <u>des ouvriers du textile</u> : des tisserands (Jean-Pierre SEDENT en 1747, Louis VIGNIOL en 1772, Philippe Joseph SEDENT en 1778, Laurent HOET en 1785), une "couturière en blanc" (Marie Christine Joseph VAILLANT en 1779) et de nombreux mulquiniers et "ouvriers en toilette" qui travaillent la toile de lin dans les caves du village (Cf. Les blocures toujours visibles sur certaines habitations).

- <u>les moulins</u> emploient également un personnel non négligeable (Jean HUTIN mosnier de Cattenières en 1701, Adrien SENEZ meunier du moulin à vent en 1703, Joseph VAILLANT servant au moulin en 1744, André LEBECQ et Jean-François LASSELIN valet de moulin en 1745, Liévin CHARTIER valet de moulin en 1753, Jean-Baptiste MENSIER meunier en 1753, André SANTER valet de moulin en 1773, Jacques Joseph HEQUET mouleur en 1779, Pierre Joseph GRANSART, valet de moulin en 1779, François QUINCHON domestique de moulin en 1780, François CARDON meunier en 1781, Gaspard Isidore et Jean-Michel CARDON garçons meuniers en 1786, Pierre Joseph GRANSART valet de moulin en 1788).

- <u>des artisans</u> : maréchaux (Louis PERTRIAUX en 1744, Jean LEGRAND en 1754, Philippe Joseph LEGRAND en 1755), tonneliers (Michel SÉGAR en 1754/1783), charpentiers (Jean-Philippe ROLAND en 1747 et 1778, Jacques LEMAIRE en 1785), menuisiers (Jacques Louis CHARLES en 1775, Jean-Louis DOISY en 1778, Albert HÉGO en 1778), couvreurs de paille (Jean-Claude LEPRÉTRE en 1753, Amand Joseph et Jean-François DÉFOSSEZ en 1775-1776, Jean-Baptiste BOULANGER en 1782, Martin Joseph DÉFOSSEZ en 1784, Pierre LEPRÉTRE en 1784, François Joseph DÉFOSSEZ en 1785), maçon (Philippe Joseph FORRIÈRE en 1785), cordonniers (Géry DELWARDE en 1749, Jacques LASSELIN en 1753, Pierre-

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Antoine et Philippe LASSELIN en 1760, Dominique DELWARDE en 1785), sabotiers (Emmanuel FORRIÈRE en 1779), gorliers ou bourreliers (Pierre-Antoine et Cyprien LARGILIER en 1750-1760, Vulgan ROLAND en 1779, Philippe LECERF bourrelier en 1781, Nicolas LARGILLIER en 1786, Jean-Louis BUSIN en 1787), charrons (Nicolas FIÉVET en 1752 et 1780), plusieurs tailleurs (André BRICOUT en 1741, Jean DEMARET en 1744, Jean-François DASCOTTE en 1747, Jean-Baptiste MIROUX en 1747, Jean-Baptiste DESSE en 1758, Roch DASCOTTE en 1760, Denis DEMAREZ en 1779, Michel DEHALLE en 1780, Jean-Michel LASSELIN, François et Louis Joseph DASCOTTE en 1785).

- des commerçants : Jean-Baptise CARDON marchand de tabac en 1749, François CARDON marchand et greffier en 1774, Roch SAVARY marchand de moutons en 1777, des cabaretiers (Jean Joseph HÉGO en 1774, François Joseph BUIRON en 1784, Albert HÉGO en 1786)...

Les clercs (c'est à dire les bedauds et instituteurs du village) sont au XVIII[ème] siècle : Antoine BARDOUX cité en 1726, Michel BARDOUX cité en 1746, Dominique DUBOIS cité de 1749 à sa mort en 1756, Antoine Joseph MAROUSE (cité en 1756, 1767) et Jean-Guislain HERBERT (cité en 1780).

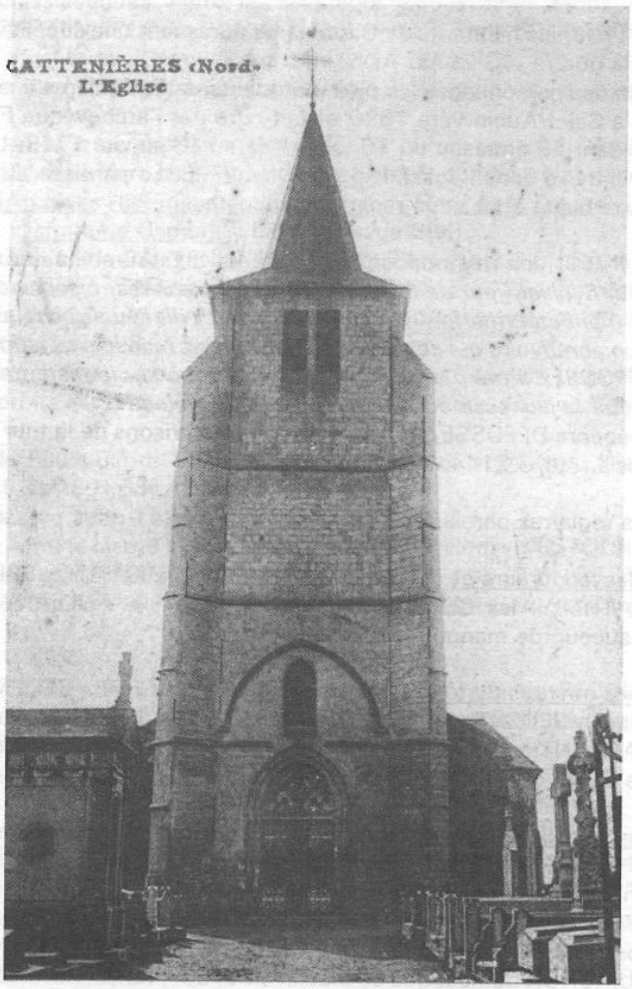

Le clocher actuel de l'église de Cattenières date très probablement du XVI[ème] siècle. C'est presque la seule partie qui subsista après la destruction de l'église en 1883

La Révolution

Le 10 avril 1789, ce sont les dénommés Jean-Philippe SENEZ et Guislain DELACOURT qui représentent le village de Cattenières au bailliage de Cambrai en vue des États Généraux. Le premier sera bientôt maire. En 1791, suite à un référendum le hameau cattenièrois de Chantemel fut rattaché à Estourmel. *"Nous serions rattachés à Estourmel depuis longtemps auraient-ils dit, si le curé de Cattenières ne s'y était opposé à cause de la dîme qu'il percevait sur ce terrain"...*
Le curé Nicolas Stanislas DECROUE refusa de prêter le serment à la constitution et fut déporté (il ne revint de la déportation qu'en 1802). Le curé constitutionnel PELSEZ devint après son ministère juge de paix du canton. L'église de Cattenières fut adjugée à un particulier en floréal-germinal an VII.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Évolution de la population

1778 : 539 habitants (dont 103 habitants dans le hameau de Chantemel)
1790 : 102 feux et 464 habitants (du au détachement du hameau de Chantemel)
1804 : 596 habitants
1837 : 601 habitants et 120 feux (Annuaires Historiques et littéraires du Nord de la France, page 321)
1848 : 962 habitants
1873 : 1210 habitants
1881 : 1319 habitants
1884 : 1284 habitants
1898 : 1251 habitants
1902 : 1156 habitants

Après la défaite de Waterloo, de 1815 à 1818, le village de Cattenières dut loger un nombre considérable de cosaques issus de la 9ème Compagnie de Chasseurs Russes, 4ème Régiment, 12ème division (casernés à Wambaix). Le capitaine de cette unité ordonna en septembre 1816 au maire de Cattenières de lui offrir un terrain convenable entre Wambaix, Haucourt et Cattenières. Il semble que plusieurs dégradations aient été causées par ces troupes ennemies (O 136-70, ADN).

En 1870 et pendant les guerres coloniales plusieurs habitants de Cattenières moururent sur le champ d'honneur. On peut citer Jean-Baptiste DELILLE, Fidèle HÉGO, Désiré HÉGO, Henri DELILLE, Boni CROUCHY... Lors de cette guerre franco-prussienne, 14 hectolitres 1/2 d'avoine ainsi que deux chevaux durent être remis à l'occupant (O 136/71, ADN).

Les édifices communaux

*** L'église :**

Le patron de Cattenières est Saint-Martin.
L'église paroissiale était construite sur la place, en brique et pierres et couverte d'ardoises, elle fut semble-t-il largement restaurée en 1803 (Cf. BRUYELLE).

Entre 1840 et 1859, une série de réparations ont lieu à l'église. Elles concernent la flèche détruite par l'ouragan du 22 janvier 1840, puis la sacristie (O 136-9, ADN).

L'abbé François VASSART, curé de 1861 à 1882, considère que l'église a subi trop de dommages. C'est l'époque où l'on détruit les anciennes et vétustes églises pour les remplacer par de nouvelles, plutôt dans le *"goût du jour"*. Il engage donc une souscription pour la reconstruction de l'église et recueille 22.000 francs.
D'autre part, en 1879, Léocadie VAILLANT (fille de Casimir VAILLANT qui avait été maire de la commune de 1816 à 1848), épouse du sieur François Joseph BRICOUT, vend un immeuble estimé 16.000 francs. Les revenus de la vente devront servir à célébrer des messes pour sa famille, à entretenir la chapelle funéraire familiale (la célèbre réplique de la Sainte-Chapelle construite en 1865 dans le cimetière d'Estourmel) et à reconstruire l'église de Cattenières (rappelons que c'est également la veuve BRICOUT-VAILLANT qui avait financé en 1866 la construction de la superbe église d'Estourmel)... (O 136-63, ADN).

Le 12 mars 1885, il est donc décidé que la vieille église de Cattenières *"dépourvue de style et ne datant que du siècle dernier, avec ses murs lézardés de toute part"* sera vendue pour être démolie. Ne seront conservés que le clocher et les 2 piliers attenant à celui-ci. Les bâtiments devront être démolis de manière à ne pas détériorer les tombes et constructions voisines...

Suite à une vente aux enchères, l'ancienne église fut adjugée pour la somme de 1000 francs à Hubert LEFEBVRE et Étienne FORRIÈRE, conseillers municipaux.

Les travaux de reconstruction de l'église durèrent de 1885 à 1887 (Plans O 136-10, ADN).
On utilisa de la pierre de taille, des grès tirés des carrières de Bourlon, des carreaux de Bayècles (Belgique) pour le carrelage, des ardoises de Fumay et du zinc de *"la Vieille Montagne"*...
La nouvelle église dont la longueur totale passa de 34 mètres à 29,80 mètres (en raison de la suppression du transept de 4,20 mètres) fut donc adossée contre la façade de la tour et construite sur une partie du cimetière et de la cour de ferme de la défunte dame BRICOUT-VAILLANT, selon ses dernières volontés.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

La nef et le choeur furent reconstruits et on perça une nouvelle porte dans la tour pour donner accès à l'église qui se retrouvait ainsi face à la rue principale du village.
On raconte que pour respecter ses dernières volontés, on enterra l'abbé VASSART sous la 1ère marche de l'autel de la *"nouvelle église"*...

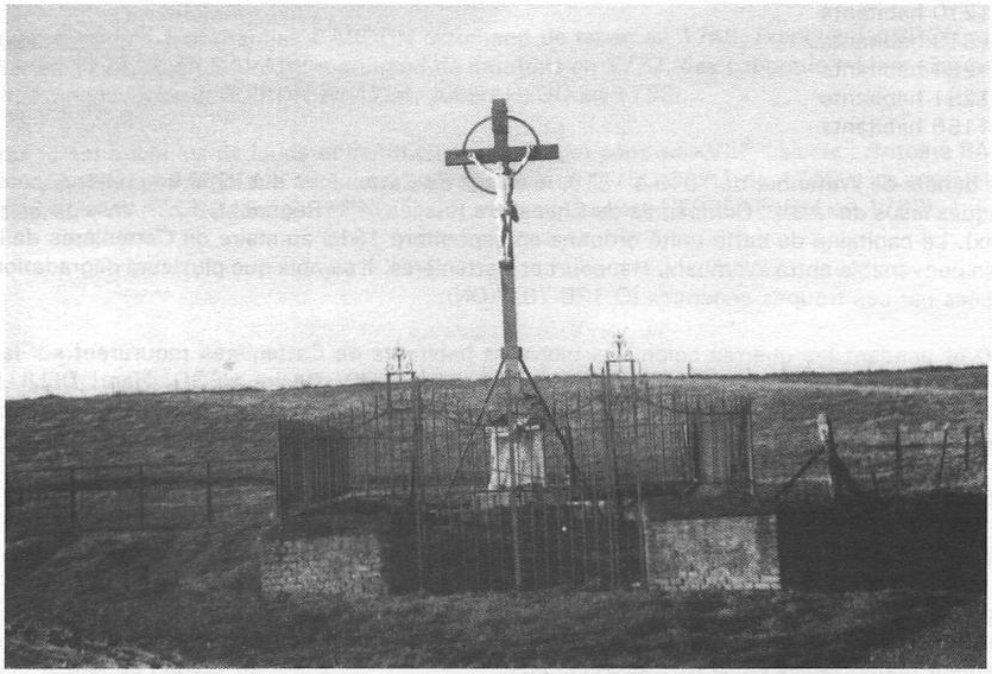

Le calvaire de Cattenières béni en 1900...

La chapelle en pierre bleue érigée en 1748 par l'abbé BERIOT est tout à fait originale dans le Cambrésis

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

* **Le presbytère** attenant à l'église fut semble-t-il construit en 1779 sous le ministère de l'abbé DECROUE (1778-1791), si l'on en croit une plaque toujours visible sur l'édifice. Comme de nombreuses anciennes maisons de Cattenières, le presbytère en briques a des fenêtres et portes entourées de pierre blanche. Il fut restauré de façon importante en 1829 (O 136-11, ADN).

* **Le cimetière** attenait autrefois à l'église. Il fut aménagé en 1829 puis en 1907, date à laquelle on y traça des allées.

* A Cattenières, on peut admirer une jolie et originale petite **chapelle en pierres bleues** de Soignies (Belgique) du style de celles que l'on trouve dans l'Avesnois. Elle fut érigée en l'an 1748 par l'abbé Jean-Louis BERIOT en l'honneur de la mère de Dieu.

* En 1900, on restaura **l'ancien calvaire** et on l'érigea sur un terrain plus favorable offert par M. LEDUC-NOCLERC. La cérémonie d'inauguration fut présidée par le chanoine HUTIN, de la Basilique métropolitaine de Cambrai, un enfant du pays. Une procession composée de 60 groupes parcourut alors le village.

La Mairie

Ce n'est qu'en 1872, que la municipalité envisagea la construction d'une maison pour la mairie et l'école. Dans cette optique, elle acheta un terrain au sieur LEDUC (O 136-6, ADN).

Parmi les anciens maires, on peut se rappeler que les habitants de Cattenières obligèrent leur maire Vincent LEFEBVRE (maire de 1852 à 1863) à démissionner en raison de ses différents actes d'immoralité (son non-respect des heures de retraite, ses contraventions à la police des cabarets...).

L'école

La commune de Cattenières ne disposant toujours pas de maison d'école en 1841 décida d'acheter celle de l'instituteur Louis COQUELLE. Il fallut cependant attendre 1846 pour que le roi des Français Louis-Philippe donna son autorisation pour l'achat de cette maison et 1849 pour que l'achat soit effectif (Plans O 136-13, ADN).

Nous avons vu plus haut que la commune acheta en 1872 un terrain au sieur LEDUC pour la construction d'une école-mairie.
Les travaux furent effectués dès 1873 par Toussaint ROLAND, maçon à Estourmel (O 136-58, ADN).

La commune décida en 1876 de s'approprier l'école des filles (O 136-14 et 59, ADN). En effet, les 100 scolaires n'étaient alors accueillis que dans un espace de 48 m² et 3 mètres de hauteur...
En 1881, on fit également construire un nouveau logement pour l'institutrice (O 136-60, ADN).

Un emprunt fut souscrit en 1888-1889 pour la construction d'une nouvelle école (O 136-62, ADN).
Le 10 février 1901, le Conseil municipal approuva les plans et devis relatifs à la construction d'une classe enfantine à annexer à l'école de filles. Celle-ci fonctionna à partir de 1904 (O 136-16, ADN).

La vie économique

Vers 1855, l'industrie se développa dans tout le Valenciennois et un filon carbonifère fut décelé à Somain. Pour acheminer les charbons du Nord vers la région parisienne, la Compagnie des Chemins de Fer du Nord mit en place une ligne Busigny-Somain. C'est dans ce contexte que fut créée la gare de Cattenières au lieu-dit *"Watripont"* en 1856-1857 (B 230 à 234 du cadastre de 1882). A l'origine, cette gare devait être construite à Wambaix, mais le maire refusa celle-ci...
En contrebas de la ligne actuelle, on construisit autrefois une voie de chemin de fer dite de garage et une gare avec consigne. A l'intérieur de la salle d'attente, il y avait un pont-bascule pour l'envoi des colis, et 2 guichets.
D'autre part, comme les lettres étaient distribuées de 11 heures à 12 heures, *"c'est à dire trop tard pour qu'on puisse y répondre par le train-poste vers midi"*, l'Administration des Postes et Télégraphes mit en place en 1887 une seconde distribution quotidienne de courrier... (O 136-17, ADN), et en 1898 le bureau télégraphique de la gare fut ouvert à la télégraphie privée (O 136-18, ADN).

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

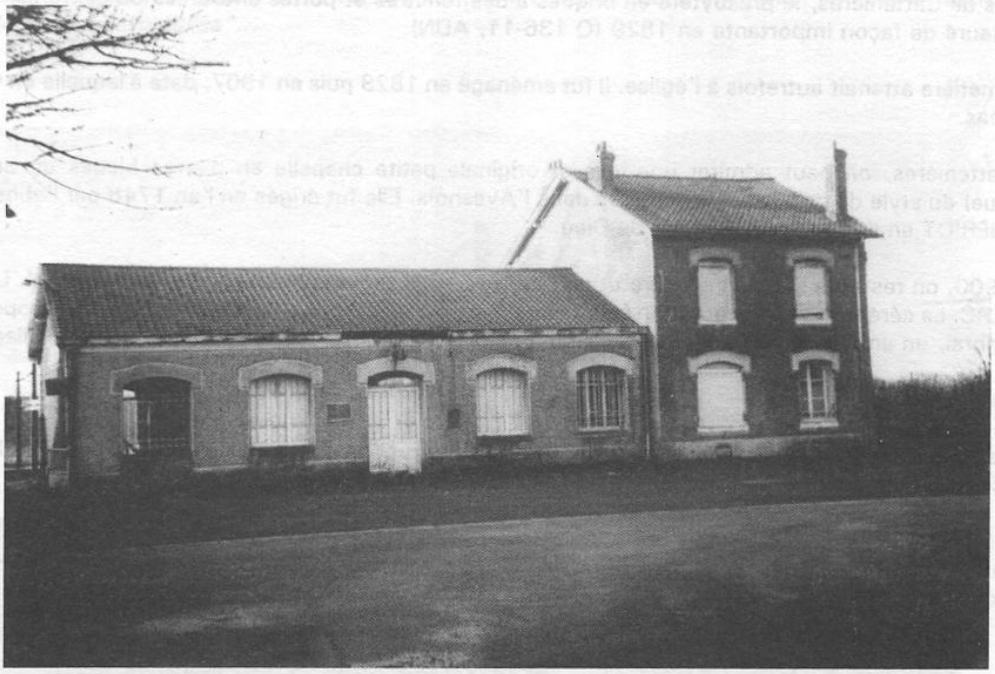

La gare du Nord à Cattenières fut construite au lieu-dit "Watripont" en 1856-1857

*** Le textile :**

Le Préfet DIEUDONNÉ nous révèle qu'il y avait à Cattenières en 1801 36 métiers qui travaillaient la fameuse batiste, 27 qui avaient pour rôle de fabriquer la gaze (contre 54 en 1789) et 17 le linon (contre 41 en 1789)... La mulquinerie existe donc à Cattenières, même si elle est bien moins importante que dans un village comme Avesnes-les-Aubert... Quelques références dans des annuaires du XIX^{ème} siècle nous apprennent cependant que la toile de lin est bientôt abandonnée, les villageois s'adonnent alors au tissage de nouvelles fibres, ainsi trouve-t-on TELLIEZ et BLANCHARD, contremaîtres de laine à Cattenières en 1876, puis LAVALLÉE, contremaître de coton, la même année. Enfin, la matrice cadastrale de 1882 évoque Léon CAVROT-HUTIN, propriétaire d'un atelier de broderie dans la Grande Rue (A 469).

*** L'agriculture :**

Les plus grosses fermes étaient :
- en 1810, celle d'Antoine BRICOUT (avec houblonnière cadastrée A 404), celle de Guislain LEDUC (au lieu-dit *"chef lieu"* cadastrée A 331 (celui-ci dispose aussi d'une houblonnière entre le cimetière et le presbytère).
- en 1850, celles de la veuve HÉGO (37 et 41 rue Roger Salengro, actuelles fermes DUMONT), de LEDUC (actuelle ferme HERMANN, 26 rue Salengro), des frères DUMONT (actuels 1 et 3 rue Salengro) et de Stanislas LEDUC (actuel 6 rue Salengro).

Signalons qu'un superbe *"pigeonnier"* se situant probablement à l'emplacement de la ferme DESCHAMPS a été immortalisé par le célèbre photographe douaisien Augustin BOUTIQUE.

Il existait autrefois trois abreuvoirs à Cattenières. L'un se situait sur la place, à l'emplacement de la cabine électrique, il fut cloturé par un mur en 1856 et rebouché en 1927. Un autre, sur la place verte, rue d'Estourmel, qui fut également clôturé par un mur en 1892 (O 136-20, ADN). Un dernier à l'angle de la rue du Bois et de la rue de l'Ordre.
Avant 1914, on relève également une tuerie dans la Grande Rue appartenant à Jean-Baptiste DELBART.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Sur cette photographie de la Grand' Rue, on distingue l'impressionnante entrée de la ferme DUMONT, et plus loin, l'école des filles...

En 1849, on dénombrait à Cattenières : 2 **moulins** à vent et à farine.
Le moulin le plus ancien : "le moulin neuf" (par opposition "au moulin vieux" situé sur le territoire d'Estourmel) fut probablement bâti au XVII^{ème} siècle à la suite de plusieurs autres. Le dernier meunier qui l'occupa, Isaie DUMONT, cessa le travail durant la Première Guerre. On peut toujours l'observer si l'on se promène sur la route menant de Cattenières à Estourmel...

En 1810, le moulin cadastré A 227 (au Neuf Moulin) appartient aux Dames BONNEVILLE et BEAUVAIS, de Carnières.
Deux autres moulins furent construits par la suite, le premier en 1819 appartenait à Antoine CARDON et il fut démoli en 1878. Dans le cadastre de 1850, on relève un moulin à l'angle du chemin d'Awoingt à Cattenières et du chemin de Cattenières à Wambaix.

Un autre moulin en pierres existait entre Cattenières et Boistrancourt. Le chemin de terre qui se trouvait derrière chez CAGNONCLE y conduisait.

Le second, érigé peu avant 1850 par Maximilien HÉGO, fut démoli en 1871.
Dans les documents, on cite les meuniers suivants :
Vers 1850-1860 : Étienne BAZIN (cadastre de 1850, n° 747), Isaie-François DUMONT (frère des brasseurs et cultivateurs de cette famille, cadastre de 1850, n° 15, "moulin neuf"), Jean-Louis LAURENCE (au chemin des pélerins, en allant vers Fontaine-au-Pire, sur la gauche, cadastre de 1850, n° 315), Alexandre LEMAIRE et Jean-Baptiste QUENNESSON.
En 1876, Philémon GOUBET tient un moulin sur la voie de Wambaix (moulin à vent cadastré B 793 et démoli en 1898) et en 1880, Isaie DUMONT-BONIFACE (cadastre de 1882, lieu-dit Moulin neuf A 15) et BAZIN.

Le moulin à vent en bois de Jean-Louis LAURENCE (bisaïeul de M. Paul SEDENT) se situait non loin du carrefour que forment le chemin des pélerins et la route de Fontaine, dans un lieu qui devint *"le Français"*, car le meunier venait de l'Aisne... Il fut démoli lors d'une tempête qui eut lieu le 12 mars 1872... On répéta ensuite souvent à Cattenières *"pourvu que ce ne soit pas comme en 72"*...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Le "moulin neuf de Cattenières", probablement bâti au XVII[ème] siècle. Il cessa de fonctionner en 1914.

* **Une sucrerie** fonctionna également à Cattenières, au lieu-dit "Watripont", à partir de 1874 sous la direction d'Achille GÉRONNEZ et Cie (sucrerie cadastrée B 233). Si l'on en croit la matrice cadastrale, cette sucrerie comprenait une bascule, une forge, un gazomètre, un four à chaux et un magasin à sucre. Cette société au capital de 370.000 francs ayant pour objet *"la fabrication du sucre indigène, et la vente des produits de cette fabrication"* devait durer 15 années. Cependant, en 1889, il fut décidé de la proroger pour une nouvelle durée de 15 années... Cet établissement industriel se situait à l'emplacement des actuels silos de la coopérative agricole. Ce GÉROMMEZ habitait à l'emplacement de *"la cantine ROLAND"*. Plusieurs lignes de chemin de fer y aboutissaient, et ce sont des femmes qui y déchargeaient le charbon. On creusa d'autre part dans cette fabrique un puits d'une profondeur de 45 mètres. Cette sucrerie ne réouvrit pas après 1914-1918, cependant son immense cheminée ne fut détruite qu'après 1940.

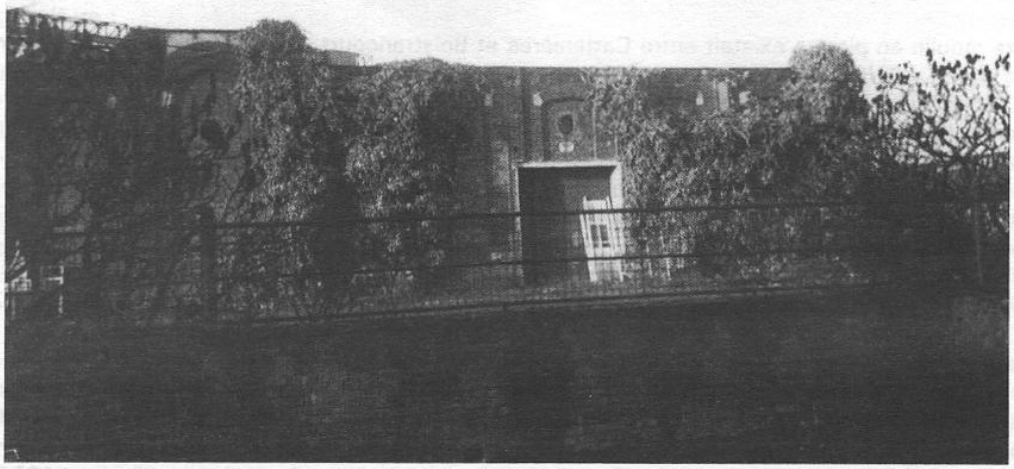

Derniers vestiges de la "Sucrerie de Cattenières" (actuels bâtiments de la C.U.M.A.)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

* **L'activité brassicole** est très ancienne à Cattenières : le 13.12.1698, les HÉGO frères et soeurs vendent 3 boitelées de jardin amazées de brasserie à Jean HÉGOT (3 G 794, ADN). En 1757, on cite Jacques HÉGO, brasseur. En 1767/1782, Jean Joseph HÉGO.
En 1810, **deux brasseries** sont décelables dans les matrices cadastrales : ce sont celles de Philippe MOITY, construite en 1809 (cadastrée A 358 bis) et celle de Jean HÉGO (cadastrée A 371 bis).
La brasserie DUMONT est successivement la propriété d'Alexandre DUMONT-LEDUC (en 1850), puis de son frère Jules Emmanuel DUMONT-LEDUC (en 1882) qui démolit une partie de cette brasserie et la rénove en 1897. Avant la Première Guerre, elle est la propriété de Émile DUMONT-GRASSART (en 1905) et est cadastrée A 538-539.

Il faut également citer la brasserie RICHEZ (située à l'emplacement de l'actuelle demeure de M. Stéphane DEGÉZELLE). Fondée en 1890 par Jean-Philippe RICHEZ, cultivateur, elle fut démolie, puis reconstruite à peu près au même emplacement par son fils Alexandre RICHEZ-MARGERIN en 1904. Elle était cadastrée A 955 (Cf. Notre photographie de couverture).

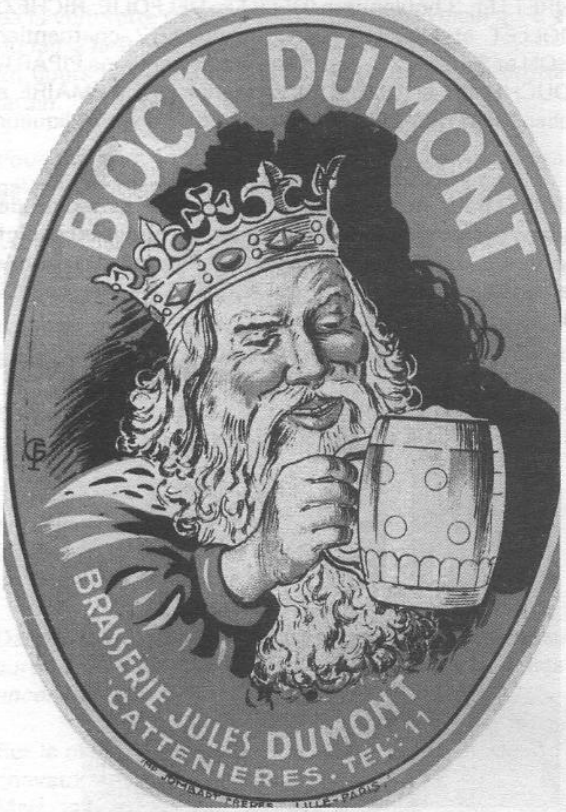

<u>A droite</u> : Une superbe étiquette de bière, témoignage de l'importance des brasseries dans le Cambrésis d'autrefois...
<u>A gauche</u> : Achille HUTIN, briquetier et agent de charbonnages pose dans sa propriété de "la Roseraie" en compagnie de son épouse et de sa belle-mère.

* **Fabricants de brique** : LASSELIN et MOLLET-DESCHAMPS en 1860.

Dès 1876, on cite la briqueterie de Fursy Joseph HUTIN-DUFOUR au lieu-dit "Notre-Dame" avec son abri de briquetiers (démoli en 1883), sa forge (démolie en 1894).
Cette unité industrielle fut transférée au lieu-dit "Wattripont" (cadastrée A250/254) en 1896 (avec son hangar, sa bascule, ses bureaux et écuries).
Toutes ces installations revinrent en 1903 à Louis Fénelon LEFEBVRE-HUTIN (négociant en nitrates et tenancier du "restaurant de la gare" à Cattenières), puis en 1904 à Achille HUTIN-LEDUC, agent de charbonnages. Ce personnage, propriétaire de "la Roseraie" (actuelle demeure de la famille ROLAND), devint par la suite maire de la commune.

Une briqueterie existait également en contrebas de la ferme DENOYELLE (pâture ROLAND).

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

*** Marchands de charbon** : MOLLET-HUTIN, MOLLET-BOURGEOIS, HUTIN-SAGNIEZ et FORRIÈRE.
Nous avons vu plus haut que les principaux marchands de charbon étaient les HUTIN (B 238). Cependant, avant 1914, on a aussi un magasin à charbon rue de la gare qui est la propriété d'Henri HOUSSEMAN (A 870), un autre dans la Grand Rue qui est la propriété de Léopold BEAUVOIS-LECOUVEZ (A 320)...

Le village change de visage au XIX^{ème} siècle. Dès 1849, on pave le chemin vicinal entre Cattenières et Estourmel (O 136/52, ADN), la rue du bout-charbon (O 136-55) en 1856, le chemin vicinal n° 4 conduisant à la gare en 1859, la rue de l'Ordre en 1886 et vers 1900 le chemin du riot Saint-Martin, le chemin de Longsart, la voie de Fontaine-au-Pire.
D'autre part, on installe pour la première fois le courant électrique dans la commune en 1913.

Commerce et artisanat

En 1889, on dénombre à Cattenières un boucher (BUIRETTE), 3 boulangers (DELILLE, DELFOLIE, RICHEZ), un bourrelier (CAPPLIEZ), 2 cafés-restaurants (MOLLET et HUTIN), 15 cabaretiers, 2 charpentiers (BONIFACE et CARPENTIER), 3 charrons (VÉRIN, TISON et SAGNIEZ), 2 cordonniers (les cousins PIPART), 6 épiciers, un maçon (LEFEBVRE), 2 maréchaux (DUCHEMIN et DUFOUR), 2 menuisiers (LEMAIRE et BRIATTE), un marchand de tabac (HÉGO), un tonnelier (BOUTROUILLE), 2 marchands de vin et liqueurs (FORRIÈRE et Auguste-François DUMONT, A 476).

Un grand merci à Simone BANSE et Arnaud GABET pour nous avoir aidé dans la conduite des recherches... On ne vous a pas encore tout dit cependant sur l'histoire de Cattenières, de nombreux points restent à éclaircir et nous disposons encore d'une tonne de photographies et de documents à vous présenter, vous pourrez découvrir ceux-ci lors d'une conférence-exposition qui aura lieu fin juin prochain et au sein d'un livre qui sera mis en vente en 1999....

Nicole et Jean-François LENGLET

De nombreuses maisons environnaient l'abreuvoir de la place de Cattenières avant 1929...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

UNE JOURNEE D'ÉTÉ A WALINCOURT EN 1934

Par Paul MARTIN

J'ai tissé en déployant un éventail de petits faits concrets la trame de la vie quotidienne dans mon village de Walincourt avant la dernière Guerre de 1939-1945.
Témoignage d'étonnements qui ne sont plus les notres, mais le portrait fidèle d'un passé encore si proche...

Ce matin, il ne fait pas très beau pour le mois de juin, mais j'entends de chez moi le pas lourd du cheval de la voiturette de chez BALESSE, mon voisin qui s'en va traire ses vaches dans les champs, pour la vente du lait à la ferme dès 8 heures du matin.
En cours de route, le cheval laisse tomber le crottin qui sera ramassé par des voisins, afin de fumer le jardin.

Pour ma part, je prends les informations sur la station de Radio-Luxembourg avec mon vieux poste à galène dont le réglage est parfois bien difficile.

Vers 11 heures, je vais à l'épicerie de la coopérative, pour acheter un gros pain, mais, tout en payant, je me rends compte que ça sent le bon pain cuit au feu de bois, et celui-ci semble dire au boulanger plein de sueur : *"Sortez-moi du four, je suis assez cuit"* !
Au retour, sur le trottoir de la poste, je rencontre un inconnu qui me donne un prospectus pour assister à une séance de cinéma de plein air avec au programme *"les deux orphelines"*, suivi d'un *"Charlot"*.

En haut de la côte de la rue Faidherbe, je croise le vieux Zacharie, un personnage de légendes avec un chapeau noir sur la tête, et son petit âne gris qui refuse bien souvent d'avancer.

Je rencontre aussi le marchand de journaux et de magazines pour les enfants sages qui joue un air de cornemuse ou de trompette pour signaler son passage, et le père LAMENDIN avec une brouette qui s'en va porter un gros ballot de chemises de nuit à confectionner chez une ouvrière à domicile pour l'entreprise de textile de Monsieur GONTHIEZ.

Dans le ciel, un petit avion passe et repasse au-dessus de Walincourt... Beaucoup de gens regardent, mais surtout des femmes et des enfants, car les hommes sont dans les ateliers, certains disent : *"ce doit être encore des fous de Cambrai"* !

Sur la place du quartier Latin, un fermier rentre les foins pour l'hiver, tout en criant à ses chevaux : hue, chevaux, hue ! hue !
Mais, les paroles d'Alfred JAMIN sont pleines de tendresse, car chez nous, dans notre petite patrie du Cambrésis, le cheval est considéré comme un travailleur de nos grandes plaines à blé et à betteraves...

L'après-midi, je lis "L'Écho du Nord", les nouvelles de Paris ne sont pas très bonnes à lire, en effet, il y a toujours des affrontements entre la gauche et l'extrême-droite, et dans la rubrique de nos villages, j'apprends des vols de poules et de lapins, gare aux voleurs.
Nos braves gendarmes de Clary avec leur bicorne sur la tête enquêtent et sont sur une piste sérieuse du côté d'Haucourt et de Esnes-les-Baudets.

Hélas, je dois arrêter de lire mon journal pour aller à la pharmacie acheter des comprimés d'aspirine, mais avant de partir, je demande à Monsieur MARQUIER (notre pharmacien) dont le fils est un lieutenant de l'Armée Française, des images illustrées et colorées (ressemblant à des Images d'Épinal) où l'on découvre des devinettes en tournant la feuille de papier. Ces images sont publicitaires donc gratuites...

Au retour, en passant devant le cabaret de Maria POTIN sur la place du village, j'entends le piano mécanique qui joue un air de charleston pour une pièce de 0,25 francs en nickel, et je me dis tout bas : *"encore des fainéants qui ne savent pas quoi faire en pleine semaine, alors qu'il y a du travail partout, partout"*.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Je suis presque à la maison, quand je rencontre une bande de gamins armés de vieilles baïonnettes et de casques prussiens sur la tête, qui reviennent tout gaiement du bois de Walincourt, après avoir joué à la guerre, il parait que les Allemands ont été battus sans aucune perte pour les Français !
Les enfants chantent *"la Madelon"* en ramenant leurs prisonniers dans les rues du village. Un ancien combattant crie : *"c'est bien les enfants"* tandis qu'une mère de famille leur lance *"bande de fous"*...

Enfin, ce soir, comme tous les ans à la belle saison, nous serons certainement une quinzaine de voisins pour parler entre nous devant la porte de ma maison, les vieux parlent de la bataille de la Somme, les dames de leurs enfants ou d'une recette de pâtisserie.
Un bébé pleure pour sucer le bon lait du sein de sa maman et les jeunes hommes parlent entre eux de leurs amourettes.

Paul MARTIN

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

COURRIER DES LECTEURS

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'envoyer une enveloppe timbrée à l'Association pour recevoir une réponse à la question que vous avez posé. Si réponse il y a, celle-ci sera toujours publiée dans la revue. Merci pour votre compréhension.

Questions

*** 20/1** : Recherche ascendances de :
- Jules DÉFOSSEZ, né le 18.12.1869 à Catillon-sur-Sambre, fils de Charles-Louis DÉFOSSEZ et de Sophie BIDAULT, dit de GARDINVILLE.
- Alphonse Joseph DANGLETERRE, né en décembre 1827 à Escaudoeuvres, fils de Dominique DANGLETERRE et de Marie BOULOGNE.
- Jean-Baptiste THÉRY et son épouse Marie-Célestine CAMBAY (parents d'un enfant prénommé Pierre-Antoine, né vers 1780 à Bantigny).

M. A. R-A. (Masnières)

*** 20/2** : Recherche l'histoire de la maison située au 98 et 98 bis rue Nationale à Masnières de 1830 à 1950. Il semblerait qu'il existait un café avant guerre à cet endroit.

Idem

*** 20/3** : Recherche lien de parenté entre Gilette de HOVE (épouse de Guillaume MAFILLE de Crèvecoeur, né vers 1660, marié par c.m. le 26.04.1690) et Noël de HOVE, époux de Marie DELEBRUYÈRE.
Suit aussi éventuellement intéressé par l'ascendance des sus-nommés.

Idem

*** 20/4** : Recherche lien de parenté entre Pierre-Antoine LAUDE (né vers 1750 à Caudry) x Marguerite LABBÉ / Jacques Joseph LAUDE (né le 21 juillet 1745 à Caudry), fils de Joseph LAUDE et de Marie-Florence DESAINT / Pierre Joseph LAUDE (né le 17 septembre 1743 à Caudry), fils de Pierre Joseph LAUDE (et de Marguerite Florence DESAINS) lui-même fils de Philippe-Antoine LAUDE, fermier à Tabeaumez / Antoine LAUDE (né le 7 mai 1709 à Caudry).
Sommes-nous de descendance espagnole comme le prétendaient mes arrières-grands-parents ?

Mme J. L. (Ille sur Têt, 66)

*** 20/5** : Recherche ascendance de Jeanne BLAVY, née vers 1690-1695 (?), décédée le 26.12.1765 à Cambrai (paroisse Saint-Martin), qui épousa le 16.01.1721 dans la paroisse de la Madeleine à Cambrai Antoine BOUDAILLEZ (porte-faix).
Est-elle cette Jeanne-Françoise BLAVY, née le 24.10.1695 dans la paroisse de la Madeleine de Cambrai, fille de Jean-François BLAVY et de Marie-Joseph CARBONIER ?
Est-elle cette Jeanne BLAVY qui épousa par cm. du 08.11.1712 (2E26-198, ADN) Pierre BOILEUX, fille du même couple ?...

Mme M. F-L. (Lomme-les Lille)

*** 20/6** : Recherche ascendances de :
- BRICOUT Paul x vers 1725 Marie CANONNE (Bévillers)
- BISIAUX Pieter Ambroise x vers 1730 Marie-Jeanne MANE (beauvois ou Bévillers ?)
- LEPRÊTRE Jean x vers 1718 Marguerite MACHU (Bévillers)
- COYEZ Charles x vers 1725 Marie-Catherine OLLANDE (Bévillers)

M. G. D. (Sains du Nord, 59)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

*** 20/7** : Pourriez-vous me dire d'où vient le patronyme "WARGNIES" et quelle est l'origine du lieu "WARGNIES" (le petit et le grand) ?

M. G. W. (Cambrai)

*** 20/8** : Recherche ascendance de Amand Boniface WARGNIES, né le 18 avril 1879 à Gouzeaucourt, marié à Gouzeaucourt le 23 avril 1906 avec Jeanne Augustine DUBOIS, fils de Amand Frédéric WARGNIES et de Emérente Pauline BELMER, son épouse.

Idem

Réponses

*** Réponse à la question 5/7 :**

Dans le tabellion de Cambrai, on peut lire plusieurs contrats de mariage passés entre des couples d'Honnecourt :
* Pierre TOTTET, greffier / Reine DENIS.
L'époux est assisté de Philippe son frère, Antoine VILLAIN son beau-frère, Laurent BEAUCHARD son cousin germain du côté maternel.
L'épouse est assistée de Robert DENIS, son frère, de Jean THIEULET, son oncle, de Claude DENIS son cousin germain, de André DARCOURT son cousin germain par alliance à cause de Marguerite SAUVET qui est sa cousine germaine du côté maternel.

* Jean-Claude CABAY/ Marie GOSSUIN.
L'époux est assisté de Jean CABAY, sergent, son oncle.
L'épouse est assistée de Luc GOSSUIN son oncle et de Louis PAILLIEZ manouvrier, son cousin germain.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

*** Complément de réponse à la question 16/3 :**

80. Alexandre BRIEZ, fils de Jean-Baptiste BRIEZ et de Jeanne-Marguerite PAGNIEN, de Niergnies, passa contrat de mariage le 06.04.1776 avec Guislaine Barbe CRINON d'Élincourt, fille de Philippe Antoine CRINON et Jeanne Marguerite LALOIRE.

112. Jean-Laurent FLAMENT, de Noyelles x (cm) 06.02.1762 (2E26-418) 113. Jeanne-Thérèse DUPONT, de Cambrai 224. Laurent FLAMENT, né le 05.11.1673 à Noyelles-sur-l'Escaut, décédé le 17.07.1751 x le 24.07.1709 à Noyelles 225. Angélique THERY, née le 06.08.1688 à Noyelles, décédée après le 06.02.1762. 226. Pierre DUPONT, de Cambrai, décédé avant le 06.02.1762 x 227. Madeleine DOREMUS, décédée après le 06.02.1762 448. Philippe FLAMENT, décédé le 02.11.1701 à Noyelles sur Escaut x 449. Marie GODEFROY, décédée le 07.08.1715 à Noyelles-sur-Escaut 450. André THÉRY x 24.01.1684 à Noyelles-sur-Escaut 451. Julie THÉRY 900. Jean THÉRY 902. Géry THÉRY, décédé le 20.08.1710 à Noyelles x (c.m.) 26.02.1656 903. Barbe SALEAU, décédée le 10.05.1699 à Noyelles-sur-l'Escaut 1804. Jean THÉRY x 1805. Catherine LE MAINE 1806. Nicolas SOLLEAU x 1807. Marie BLONDEAU.

Idem

*** Réponse à la question 16/6 :**

J'ai le plaisir de vous informer que l'ouvrage de Michel BACQUET, intitulé "La Bataille de Cambrai" édité à l'occasion de la Commémoration du 60ème anniversaire de la Bataille en octobre 1977 a été réédité en octobre 1997 par l'Amicale Philatélique de Cambrai. Il est possible de l'acquérir auprès de cette société pour le prix de 100,00 francs.

Gérard VINCENT (Cambrai)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

*** Complément à l'article sur Cantaing-sur-Escaut (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 17) :**

La Grande Folie de Cantaing appartenait à la famille de FRANCQUEVILLE de Bourlon.
Au pied d'une des ailes de l'habitation gît, la face inclinée contre la muraille, une grande dalle tumulaire de pierre bleue mesurant 2 mètres 70 de longueur sur une largeur de 1 mètre 40. on y lit la pierre tombale de Jacques de FRANCQUEVILLE, collecteur du Roi à Cambrai, ancêtre de la famille sus-mentionnée, décédé en 1666 et de ses deux épouses.
Cette pierre se trouvait autrefois dans l'une des églises de Cambrai ? Pour en savoir plus, consulter, le tome 30 des "Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai", II^{ème} partie, pages 330 à 332.

Raphaël WIART (Cambrai)

*** Complément à l'article sur le monde des bouchers à Cambrai des origines à nos jours ("Cambrésis Terre d'Histoire" n° 18) :**

- On peut lire, dans les "Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai", tome 31/1, page 311, les origines des Grandes Boucheries : *"Une transaction passée le 8 octobre 1354 entre l'évêque et les échevins, autorise la construction du Maisiel Commun ou Grande Boucherie, entre l'hôpital Saint-Jacques et le Flot del Kaïere"* (Mém. pour l'Archéo, pièce, n° 44).
- Concernant le déménagement des petites boucheries au XVI^{ème} siècle, l'explication nous en est donnée dans le tome 31/1, page 321, des M.S.E.C. : *"Durant le blocus de la ville par les Espagnols, en 1580-1581 (...), les bouchers qui avaient pour habitude de vendre à Cantimpré se retirent en ville et font construire les petites boucheries, formées de douze maisons ou hobettes joignant les murs de Saint-Aubert et descendant vers Saint-Pol"* (Manuscrit n° 902).
- Dans le bulletin Archéologique de Cambrai, M.S.E.C., tome 28/2, page 76, on lit à l'année 1864 : *"En démontant les grandes boucheries, le plus ancien édifice de la ville qui datait de 1354, les ouvriers trouvent dans une mortaise de la sablière inférieure de la première travée du pan de bois de la façade du sud, une médaille de compagnonnage, en plomb avec bélière, des ouvriers charpentiers du XIV^{ème} siècle.*
Cette médaille qui était placée sous le tenon du montant séparatif des hourdis en maçonnerie de chacune des divisions formant le périmètre de l'édifice, est parfaitement conservée. Elle a 29 millimètres de diamètre. La face, sans revers, offre une arcature en accolade trilobée avec pinacles et pédicules, aux formes pures et correctes du XIV^{ème} siècle. Au milieu figure un lion contourné et assis. Au pourtour, on lit cette inscription :

*JE*SVI*LE*LION*CROV*PANT.*

Idem

*** Complément de réponse à la question 18/5 :**

Voici ce que dit l'article sur les inscriptions tumulaires paru dans les Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai, n° 30, II^{ème} Partie, page 330 :
"Dans l'église, au pied de l'autel, au fond de la collatérale de droite, on peut lire sur une dalle en losange l'épitaphe de Pierre DELADRIÈRE, mayeur du village, "lequel a donné à l'esglise deux mencaudées de terre tn. (tenant) au jardin de Jean Du Pont, à charge de chanter quatre obits par an à perpétuité pour le repos de son âme, de sa femme et de ses enfants, trespassez le 10 d'aoust 1687". Il s'agissait d'une pierre bleue avec ossements et tête de mort. Dimensions : 0,58 centimètres de coté. Sous le même autel, une autre pierre bleue avec attributs mortuaires et dont l'inscription est illisible ou cachée, etc., etc...

Idem

*** Complément à l'article sur la rue de l'arbre d'or à Cambrai (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 19) :**

Le souterrain de la maison n° 19 appartenant, à l'époque, à M. Louis LEMEMBRE, a été utilisé durant la Première Guerre mondiale.
L'abbé DELVAL rapporte dans son livre "Sous leurs griffes" ce qui suit pour la journée du dimanche 22 juillet 1917 : *"Les boches aménagent un peu partout des caves en prévision d'un bombardement : par exemple, ils ont fait communiquer entre elles, par un passage sous la rue de l'Arbre d'Or, les caves de M. LEHEMBRE, négociant en lingerie, et de M. REY, droguiste".*
M. REY habitait une maison en face de celle de M. LEHEMBRE.

Lionel HERBAUT (Cambrai)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

*** Réponse à la question 19/6 :**

Champier et faire éteule : Champier signifie faire paître les bestiaux (Cf. GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes).
Quant à l'action de "champier", le sieur CORDIER utilise dans sa lettre du 02.02.1787 le mot pacage.
Quant aux éteules, ce sont bien les chaumes. J'ai aussi compris "etieuler" dans le sens de ramasser les chaumes.

Paul-Henri DENHEZ (Lille)

*** Réponse à la question 20/1 :**

1. Alphonse Joseph DANGLETERRE, né le 13 décembre 1828 à Escaudoeuvres. 2. Dominique DANGLETERRE, né en 1791 à Escaudoeuvres décédé le 8 mars 1853 à Escaudoeuvres x vers 1822 à Ramillies 3. Marie BOULOGNE, née vers 1788 à Ramillies, décédée le 2 mars 1864 à Escaudoeuvres 4. Dominique Joseph DANGLETERRE, né le 15 janvier 1758 à Escaudoeuvres, décédé le 28 février 1843 à Escaudoeuvres x 27 février 1781 à Escaudoeuvres 5. Marie Eugénie POREZ, née le 19 février 1752 à Escaudoeuvres, décédée le 20 décembre 1836 à Escaudoeuvres 6. Jean-Baptiste BOULOGNE x 7. Caroline GERME 8. Gabriel Joseph DANGLETERRE, né le 14 février 1733 à Escaudoeures, décédé le 21 février 1782 à Escaudoeuvres x 15 avril 1755 9. Jeanne-Catherine NOULAIN, née le 05.01.1737 à Escaudoeuvres, décédée le 21.02.1782 à Escaudoeuvres 10. Bruno POREZ, né vers 1728 à Escaudoeuvres, décédé le 2 décembre 1804 à Escaudoeuvres x 24 novembre 1751 à Escaudoeuvres 11. Jeanne-Dorothée DINASSE, née le 18 septembre 1731 à Escaudoeuvres, décédée après 1802 16-17-18-19. Voir Cambrésis terre d'Histoire n° 17. Complément de réponse à la question 16/3. 20. Jacques POREZ, né en 1684 à Thun-Saint-Martin, décédé le 29 mars 1750 à Escaudoeuvres x vers 1722 21. Marie Joseph GRÉSILLON, née en 1691, décédée le 14 mai 1741 à Escaudoeuvres 22. Jean DINASSE x 23. Marie-Josèphe HOCQUET. 32 à 39 et 76 à 79. **Voir Cambrésis Terre d'Histoire n° 17. Complément de réponse à la question 16/3.**

Gérard DOMISE (Escaudoeuvres)

*** Réponse à la question 20/3 :**

Il ne m'est guère possible dans l'état actuel de mes recherches d'établir le lien de parenté entre Gilette de HOVE (qui épousa en 1690 Guillaume MAFILLE de Crèvecoeur) et Noël de HOVE (décédé avant le 12.05.1677 et père de Jean-Chrétien DE HOVE, lieutenant-général de la Maréchaussée Générale de Flandres et Hainaut).
En revanche, je pense que Gilette de HOVE est la fille de Jean de HOVE (né le 04.09.1638 à Blaugies) et de Marie FAUVILLE.
Jean (qui était frère de Dom François DEHOVE, moine à l'abbaye de Vaucelles, ainsi que l'atteste le contrat de mariage MAFILLE-DEHOVE né vers 1634 à Blaugies) serait le fils de Gilles DEHOVE, censier de la Neuve-Court, mayeur de Grand-Wargnies (né le 06.11.1601 à Blaugies, décédé après 1639) et de Marie DESFOSSET (décédée après 1657 au Grand Wargnies).
Ce Gilles est le fils de Valentin DEHOVE, mayeur de la seigneurie de Saint-Guislain et Censier de la Neuve-Cour à Blaugies (né vers 1560/1570 à Gommegnies, décédé en 1637 en l'abbaye de Saint-Guislain) et de Charlotte GODEFROY.
Valentin est le fils de Baudry de HOVES, laboureur à Frasnoy et de Marguerite HOUDELOT.
Baudry est le fils de Simon de HOVES, marchand et laboureur à Gommegnies et de Jeanne HATTUTE.

J'ai publié la généalogie de la famille de HOVE de Blaugies dans la revue de l'Association Généalogique Flandres-Hainaut.

Jean DOFFE (Cambrai)

*** Complément de réponse à la question 20/3 :**

Descendant également de Nicolas HAPPE et Marie MAFILLE, j'ai fourni l'ascendance de ce couple dans la revue Cambrésis Terre d'Histoire, n° 16, page 63 (réponse à la question 16/3).
Les informations concernant les BARDOUX proviennent d'un cueilloir de rentes perçues par l'Hôpital Saint-Jean de Cambrai à Crèvecoeur vers 1665 (R X des Archives Hospitalières de Cambrai).
J'ajouterai que Sébastien CHAMPINOIS et son épouse Marcq SAUVAGE, de Crèvecoeur, sont tous deux décédés après le 28 novembre 1591.

Arnaud GABET (Les Rues des Vignes)

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

*** Réponse à la question 20/4 :**

Tous les LAUDE que vous mentionnez sont des enfants ou des petits-enfants de Philippe-Antoine LAUDE, fermier à Tabeaumez, natif d'Awoingt qui passa contrat de mariage le 02.06.1706 avec Marie-Catherine BRACQ, de Caudry.
L'époux, natif d'Awoingt, est le fils d'Antoine, laboureur (décédé avant le 2 juin 1706) et de Françoise SÉGARD (décédée après le 2 juin 1706) et est assisté de Pierre et Quentin LAUDE (d'Awoingt), d'Olivier LAUDE (de Fontaine-au-Pire), de Maximilien LAUDE (de la Bizette).
L'épouse est la veuve de Jean DENIMAL, en son vivant censier à Tabeaumez, et est assistée d'Antoine DENIMAL, son beau-père, de Pierre et Jean BRACQ (ses frères), d'Antoine GABET et Pierre François CARON, ses beaux-frères de Caudry.

Paul-Henri DENHEZ (Caudry)

INFORMATIONS-MANIFESTATIONS PUBLICATIONS

Informations

Assemblée Générale

Lors de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 29 novembre 1997 à la mairie de Les Rues des Vignes, le bureau de l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" a été renouvelé comme suit :

Président : Arnaud GABET.
Vice-présidents : Raphaël WIART, Jean-Claude LESNIAK, Gérard VINCENT.
Secrétaire : Dominique DUSART.
Secrétaires-adjoints : Raymonde LESNIAK et André CARRÉ
Trésorier : Nicolas DHENNIN.
Trésorière-adjointe : Stéphanie LEKRAIE.
Directeur de la Publication : Nicolas DHENNIN.
Commissaire aux comptes : Arnaud GABET.

Nécrologie

On nous annonce le décès du capitaine Louis LÉVÊQUE, ancien officier du 5ème Bataillon F.F.I. de Cambrai, Chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 39-45, étoile d'argent, Croix des Services Militaires Volontaires, Croix du Combattant, Officier des Palmes académiques et médaille d'argent de l'enseignement.
M. LÉVÊQUE, qui était âgé de 87 ans, avait préfacé en juin dernier l'ouvrage de Nicolas DHENNIN sur l'historique du Bataillon F.F.I. de Cambrai. Sincères condoléances à son épouse, à sa famille et à ses proches de l'Amicale du Bataillon F.F.I. de Cambrai.

Sincères condoléances à notre ami et membre Jean-Claude DEFER, de Proville, qui a perdu son épouse le 27 décembre dernier...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Les prochaines réunions de l'Association :

Samedi 28 février 1998 - Samedi 28 mars 1998 - Samedi 25 avril 1998 à la mairie de Les Rues des Vignes de 15 heures à 18 heures.
Il est rappelé qu'aucune convocation n'est adressée pour ces réunions et que tout un chacun peut y participer.

ERRATA

* Veuillez corriger les erreurs dans les articles de M. André LEFEVRE, le moulin du Montfarrand à Neuville Saint-Rémy (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 15 et 16) :

- n° 15, page 33, fin du premier paragraphe : plusieurs déductions militent en faveur d'une date bien antérieure (et non ultérieure) à celle de 1556.

- n° 16, page 21, légende de la photographie. Il convient de repréciser la généalogie LEGLAY-LEDOUX pour corriger l'erreur introduite dans la légende de la photo :

1ère génération : Thomas François Marie LEDOUX, de Moeuvres, fils de Thomas LEDOUX et de Marie-Placide DELY, passa contrat de mariage le 7 juillet 1785 (2E26-166, ADN) avec Marie Catherine Thérèse LEDIEU, de Neuville-Saint-Rémy, fille de Jean-Philippe LEDIEU et de Jeanne-Catherine SIX. L'épouse est accompagné de son beau-frère Jacques-François MILLOT, et de sa soeur Angélique Joseph LEDIEU, fermiers au Troncquoy.
Veuve en 1793, Marie-Catherine Thérèse LEDIEU se remarie avec Joseph Joachim DEFFONTAINE et meurt en 1838.

2ème génération : Mélanie LEDOUX (issue de la première union) épousa le 2 juin 1813 André LE GLAY, né à Arleux en 1785, décédé en 1863 à Lille, fils de Julien LE GLAY et de Henriette DEMILLY.

3ème génération : Edward LE GLAY, historien et Sous-Préfet de Libourne, né en 1814, décédé en 1894.

* Veuillez corriger les erreurs dans l'article de M. René FAILLE sur le Japon et Cambrai (Cambrésis Terre d'Histoire, n° 19).
Titre : lire 1597 à la place de 1587.
Introduction, 1ère ligne : Année à la place de année et martyre à la place de martyr.
Introduction, dernière ligne : émérite en 1990 à la place de émérite en 1980.
Page 43, 5ème paragraphe : 26 martyrs à la place de 36 martyrs.
Page 45, ligne 6, Yvonne à la place d'Yvette SOUTRA.

Le patrimoine du Cambrésis ???

- Octobre 1997 :

* Rénovation du calvaire de Villers-en-Cauchies, construit en 1880 au bout de la rue d'Haspres. Dans le prolongement du chemin d'Arbriselle, une allée de trois mètres de large a été tracée sur une longueur de 70 mètres vers ce sanctuaire, et a été aménagé avec des bancs et des plantations. A l'avenir, nous dit "La Voix du Nord", une rosace entourée de petits grès sera dessinée face à l'autel. Les trois statues de ce calvaire ont été repeintes et des talus ont été créés avec un passage pour les cultivateurs riverains.

* Rénovation du calvaire d'Escaudoeuvres, situé à l'angle des rues du 11 novembre et Louise-Michel. Ce calvaire moderne de béton et de verre a remplacé un superbe calvaire qui datait d'avant 1829 et qui fut détruit en 1962...

* Bénédiction du calvaire d'Eswars, après rénovation complète de l'édifice religieux.

* Fête à Fontaine-Dame pour la restauration du clocher et le 16ème centenaire de la mort de Saint-Martin, patron de la paroisse. Exposition prêtée par la ville de Marcq-en-Baroeul sur la diffusion du culte de Saint-Martin dans notre région.

* Le joli calvaire de Solesmes va bénéficier d'importants travaux de réfection.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

- Novembre 1997 :

* Grâce aux informations fournies par notre membre Jean-Claude LESNIAK, le Service Régional d'Archéologie a entrepris une fouille à l'emplacement du *fanum* de Cantaing-sur-Escaut, sanctuaire gallo-romain qui avait été matéralisé vers 1972 par les photographies aériennes de M. Roger AGACHE.

* Réfection des murs extérieurs et remise en état des grilles de protection des vitraux de l'église d'Escaufourt par l'Association *"Mieux vivre à Escaufourt"*.

* Malgré l'absence de communication, l'exposition itinérante commémorant le 80ème anniversaire de la "Bataille de Cambrai" (organisée par l'Amicale Philatélique de Cambrai et Cambrésis Terre d'Histoire) dans les villages concernés par la Bataille de Cambrai, un nombre très important d'habitants du Cambrésis se sont rendus dans les salles de mairie et salles des fêtes de nos villages pour se souvenir...
Merci aux municipalités qui nous ont accueilli avec beaucoup de chaleur et aux habitants de s'être déplacés aussi nombreux..., merci aux enseignants qui ont été intéressés par la qualité de cette exposition et ont souhaité en faire profiter leurs classes.

Le samedi 22 novembre, des cérémonies commémoratives ont eu lieu à Flesquières et à Villers-Plouich, en présence de délégations étrangères. La première pierre d'un monument commémoratif de la "Bataille de Cambrai" a été posée à Flesquières, sur un terrain mis à disposition par la famille de VALICOURT.

Il convient de laisser également une place aux communes de Proville et de Masnières où les commémorations ont revêtu un caractère particulier : dans ces dernières communes, les écoliers de Ms. DEFER (Proville) et DUPIRE (de Masnières) ont réalisé de superbes expositions. En apposant une stèle près du monument aux morts de Masnières rappelant les évènements ayant eu lieu à Masnières le 20 novembre 1917, a été prouvé une nouvelle fois que *"le travail des écoliers peut être digne de respect et de considération de la part des adultes puisqu'il devient ici un monument érigé à notre histoire locale, ce qui peut être la plus belle récompense que l'on puisse donner à des élèves et à leurs enseignants"*.

GRAINCOURT-LEZ-HAVRINCOURT, 30 novembre 1997 : "Cambrésis Terre d'Histoire" à la rencontre des écoles pour son exposition itinérante sur la bataille de Cambrai

* A Villers-en-Cauchies, on n'oublie pas les morts de la "Grande Guerre" : la municipalité a fait apposer sur le monument aux morts des plaques de marbre sur le fronton et gravé les noms des victimes des deux conflits mondiaux qui avaient tendance à s'effacer...

* Grâce à la générosité d'une poignée de personnes qui ont une dévotion particulière pour Sainte-Thérèse, les travaux d'embellissement de la chapelle de Crèvecoeur-sur-l'Escaut se poursuivent...

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

- Décembre 1997 :

* La communauté de communes du Catésis a engagé une réflexion sur le devenir du moulin LEBLOND, de Saint-Souplet. Ce moulin dont les fondations datent du 16ème-17ème siècles repose sur des pieux en bois et arcs de décharge. Il faut donc sonder les têtes de pieux et arcs afin de voir leur état de conservation.

* La municipalité de Bertry a pris des mesures restreignant les déplacements à l'intérieur de l'église afin d'éviter que les fidèles déambulent dans des zones dangereuses... Quelques travaux de restauration des boiseries et moulures pourries par les infiltrations d'eau ont commencé...

* Un nouveau pan du patrimoine d'Iwuy va disparaitre ! En effet, la vieille gare d'Iwuy construite en 1855 sur la voie ferrée Somain-Busigny, abandonnée en 1986 sera prochainement détruite...

* L'église Saint-Rémy d'Avesnes-les-Aubert connait actuellement un ravalement de façade avant et du clocher, un nettoyage des pierres et une réfection des parties écornées... Début janvier, ce sera au tour de la charpente en bois et de la couverture...

* Des fouilles archéologiques se sont déroulées sur un vaste terrain destiné à la construction d'un lotissement à Caudry. Ces fouilles ont permis de mettre en évidence deux caves gallo-romaines, des poteries, urnes funéraires, un dolium de l'époque gallo-romaine, des pesons et une superbe pièce d'argent représentant un éléphant posant sa patte sur un serpent (50 avant J-C)...

Manifestations

* Novembre 1997 : L'exposition itinérante ayant pour thème "la Bataille de Cambrai", organisée conjointement avec l'Amicale Philatélique du Cambrésis, fut très appréciée dans les villages concernés.

* 11 janvier 1997 : Présentation du livre "Bantouzelle d'hier à aujourd'hui" en présence du Conseil municipal de Bantouzelle.

Les projets :

- Une conférence-exposition à Cattenières (juin 1998).
- La participation à la seconde fête de la vigne prévue le 27 septembre 1998 à l'Archéo'site de Les Rues des Vignes.
- Une exposition sur la libération du Cambrésis (1918) à Cantaing-sur-Escaut le 4 octobre 1998.

Publications

La revue "Cambrésis Terre d'Histoire" est en vente : à Cambrai (Maison de la Presse, Furet du Nord, Librairie BONDUELLE, Office de Tourisme, Bibliothèque Municipale), à Caudry (Maison de la Presse), au Cateau-Cambrésis (Librairie LEDRU), à Solesmes (Maison de la Presse), à Avesnes-lez-Aubert (Maison de la Presse), à Iwuy (Tabac-Journaux PICART), à Masnières (Papeterie SERGENT), à Neuville-Saint-Rémy (Maison de la Presse), à Marcoing (la Civette).

* Revues n° 1, 2, 3, 4, 11, 12, 14 (épuisées)
* Revues n° 5, 10, 19 (en voie d'épuisement) (20,00 francs)
* Revues n° 6, 7, 8 et 9 (20,00 francs)
* Revues n° 13, 15, 16, 17, 18 (25,00 francs)
* Revue n° 20 (30,00 francs).

N'hésitez pas à contacter l'Association pour les numéros dont vous ne disposez pas.
N.B. : 8,00 francs de frais d'envoi sont à rajouter par exemplaire (16,00 francs pour 2 / 21,00 francs pour 3, 28,00 francs pour 4 et plus).
L'inventaire détaillé du contenu de nos précédentes revues est disponible sur simple demande écrite.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

Histoire de Blécourt	épuisé
L'église de Thun-Saint-Martin	110,00 francs (+ 16,00 francs de frais d'envoi)
Honnecourt-sur-Escaut : Histoire et cadre de vie	épuisé
J'ai quière min villach' : Banteux par les cartes (1890-1950)	125,00 francs
Fermes et fermiers de l'abbaye de Vaucelles de 1132 à nos jours	épuisé
Historique du Bataillon F.F.I. de Cambrai	70,00 francs (+ 8,00 francs de frais de port)
Bantouzelle d'hier à aujourd'hui	(140,00 francs + 21,00 francs de frais de port)

A PARAITRE chez "Cambrésis Terre d'Histoire"

Nicolas DHENNIN. Cambrai 1914-1918.

Cyrille LORRIAUX. Mémoires. Tome 1. Mes jeunes années à Saint-Vaast-en-Cambrésis (1880-1914).

A DÉCOUVRIR prochainement...

* M. Jean-Jacques TAILLIEZ nous informe que le fascicule n° 2 du répertoire des **Bateliers de la Région Nord-Pas-de-Calais** est en cours de composition. N'oubliez pas que cette entreprise menée par l'Union Régionale des Associations Généalogiques du Nord-Pas-de-Calais est l'oeuvre de tous.
Adressé nous, sous forme de "relevé condensé d'acte" (avec référence de la source) :
- Les informations nominatives que vous pouvez posséder, mais pas de photocopies d'acte à déchiffrer, ni de tableaux d'ascendance ou de descendance à désarticuler.
- Des dépouillements systématiques de registres des localités situées au bord des voies navigables.
Transmettez nous des informations bibliographiques, archivistiques ou documentaires sur le métier et la vie des bateliers.

Nous vous rappelons que le fascicule n° 1 est disponible auprès du G.G.A.C. (Groupement des Généalogistes Amateurs du Cambrésis) d'Escaudoeuvres.
Il serait intéressant qu'un membre de l'association "Cambrésis Terre d'Histoire" se fasse connaître à l'adresse de l'association pour mener à bien l'opération "bâteliers".

* Nous vous rappelons la prochaine sortie du livre "Les Ailes Oubliées. La Bataille de l'Air. Mai-juin 1940 dans le Cambrésis" publié aux "Amis du Cambrésis" par notre ami et membre André VERRIEZ. Cet ouvrage prouve que *"l'aviation souvent calomniée à cette époque n'a pas démérité et que la qualité morale des hommes de l'air engagés dans ce combat inégal ne peut en aucune façon être mise en cause"*.

Réglement par chèque bancaire à l'ordre des "Amis du Cambrésis" à adresser à André VERRIEZ, Résidence Saint-Cloud, rue de Carnières, 59400 Cambrai : 120,00 francs + 16,00 francs si envoi par poste.

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Je souhaite m'abonner à la revue "Cambrésis Terre d'Histoire" et je m'engage alors à envoyer la somme de **90,00 francs** (soit 3 numéros à 30,00 francs) par chèque bancaire ou postal à "Cambrésis Terre d'Histoire" - B.P. 18 - 59258 Crèvecoeur-sur-l'Escaut.

Signature :

N.B. : L'abonnement est de 120,00 francs pour les personnes qui résident à l'étranger (règlement par mandat postal).

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Je souhaite adhérer à l'Association "Cambrésis Terre d'Histoire" afin de promouvoir et protéger le patrimoine historique et culturel du Cambrésis, participer aux réunions mensuelles et aux diverses activités que l'Association organise et contribuer à la confection de la revue. Je m'engage alors à verser la somme de **70,00 francs** minimum (montant de la cotisation annuelle) par chèque bancaire ou postal.

Signature :

Le site officiel sur l'Histoire locale du Cambrésis : **http://cambresis.histoire.free.fr**